

**« Évaluation d'impact du projet « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, au Niger »**

Le nom de l'objet évalué	<b>Evaluation d'impact du programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, au Niger ».</b>
La portée chronologique de l'évaluation	<b>Juillet 2020- avril 2023</b>
La date de publication du rapport	<b>Mars 2024</b>
Le nom du pays ou des pays où l'évaluation sera menée	<b>Niger</b>
Le nom des évaluateurs (avec leur fonction correspondante)	<b>M. KAM Oleh, Chef d'équipe M. NOMAOU Abdoulaye, Expert national 1 M. IDÉ Maimouna, Experte nationale 2</b>
Le nom de l'organisation ayant commandité l'évaluation	<b>UNICEF-PAM</b>

**Rapport Final**

**Mars 2024**

## Table des matières

Liste des figures .....	iii
Liste des acronymes .....	iv
1.RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	5
2.CONTEXTE .....	10
3.OBJET DE L’EVALUATION : description du programme .....	12
4.BUTS DE L’EVALUATION .....	15
5.OBJECTIFS DE L’EVALUATION .....	17
5.1. Objectif général .....	17
5.2. Objectifs spécifiques.....	17
6.PORTEE DE L’EVALUATION .....	17
6.1. Portée thématique .....	17
6.2. Portée géographique.....	17
6.3. Portée chronologique.....	17
7.CRITERES ET QUESTIONS DE L’EVALUATION .....	18
7.1 Critères d’évaluation .....	18
7.2. Questions d’évaluation.....	18
8.PROCESSUS ET ORIENTATION METHODOLOGIQUES DE L’EVALUATION.....	19
8.1 Approche d’évaluation .....	19
8.2 Méthodes et outils de collecte des données.....	19
8.3 Cartographie et échantillonnage des parties prenantes.....	20
8.4. Analyse et assurance qualité des données.....	24
8.5. Considérations éthiques et principes de l’évaluation.....	24
8.6 Limites et contraintes de l’évaluation.....	24
9. CONSTATS ET CONCLUSIONS.....	25
9.1 PERTINENCE .....	25
9.2 IMPACT .....	32
9.3 DURABILITÉ .....	48
9.4 APPRENTISSAGE .....	50
10.LEÇONS APPRISES.....	53
11.RECOMMANDATIONS .....	54

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Parties prenantes et leurs rôles .....	11
Tableau 2: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation .....	13
Tableau 3 : Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation .....	16
Tableau 4 : Questions évaluatives .....	18
Tableau 5 : Répartition des activités par Agence.....	21
Tableau 6 : Acteurs interrogés et taux de réalisation .....	22
Tableau 7 : Facteurs de risques et proposition de stratégies de mitigation .....	25

## Liste des figures

Figure 1 : Zone d'intervention du programme.....	13
Figure 2 : Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau améliorée et celle qui défèque à l'air libre .....	34

## Liste des annexes

Annexe 1 : Termes de référence .....	56
Annexe 2 : Matrice d'évaluation .....	65
Annexe 3 : Illustration de la théorie du changement utilisée et/ou du cadre logique de référence .....	81
Annexe 4 : Outils de collecte des données .....	84
Annexe 5 : Histoire de vie No 1 .....	99
Annexe 6 : Histoire de vie N°2.....	100
Annexe 7 : Histoire de vie N° 3.....	101

## Liste des acronymes

3PA	Approche à trois volets
ACPI	Approches communautaires participatives intégrées (Approches communautaires
AGR	Activités génératrices de Revenus
ATPC	Assainissement total piloté par la communauté
BFHI	Établissement de santé adapté aux bébés
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (Federal Ministry for Economic Cooperation and Development)
CGDES	Comités de gestion décentralisée des établissements scolaires
CPN	Consultation prénatale
CRENAM	Centre de Récupération Nutritionnelle Ambulatoire pour la Malnutrition Modérée
CRENI	Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Intensif
CSI	Centre de Santé Intégrée
CSME	Centre de Santé Mère-Enfant
CTTNUD	Comité Régional d'Opérationnalisation de l'approche Nexus
CVPE	Comités Villageois de protection de l'enfant
DREN	Direction Régionale de l'Éducation Nationale
DRHA	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DRPE	Direction Régionale de la Protection de l'Enfant
FARN	Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle
LQAS	Lot_Quality_Assurance_Sampling
MAH/GC	Ministère des Affaires Humanitaires et de la Gestion des Catastrophes
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
OSC	Organisations de la société civile
PCIME	Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
OSV	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
PCP	Planification Communautaire Participative
PDM	Post-Distribution-Monitoring
PPCB	Planification participative communautaire intégrée
PTME/VIH	Prévention de la Transmission Mère-Enfant du VIH
SCAP RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences
STD	Services Techniques Déconcentrés
TMP	Third Party Monitoring (Suivi par tierce partie)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (United Nations Children's Fund)
WASH	Eau Hygiène et Assainissement (Water, Sanitation and Hygiene)

## 1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

**1.Introduction :** La région de Diffa est confrontée depuis 2015 à une insécurité permanente, causant le déplacement des populations et accentuant leur vulnérabilité. Selon les statistiques de la DREC en avril 2020, la région de Diffa comptait 267 217 personnes déplacées dont 126 492 Réfugiés ; 102 726 IDPS ; 34 300 retournés et 2 099 demandeurs d'asile. Sur le plan humanitaire, dans la région de Diffa plus de 200 000 réfugiés nigériens sont accueillis ainsi que 150 000 personnes déplacées internes (PDI) constituées globalement de 51% d'homme et 49% de femme majoritairement jeune, avec 65% de moins de 18 ans. Cette situation a impacté sur les activités économiques des communautés. En effet, les activités génératrices de revenus les plus pratiquées par les populations cibles qui sont majoritairement jeunes (65% dont 49% féminine) sont l'agriculture de subsistance (45%) et les petits commerces (27%).

2. Le changement climatique et la situation sécuritaire ont des impacts contrastés sur les populations en général et plus particulièrement les femmes et les jeunes, surtout à Diffa où les femmes font face à une superposition de vulnérabilités sur fond d'inégalités économiques et sociales renforcées par des normes culturelles et de certaines interprétations des prescriptions religieuses. Afin de renforcer la résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales par des interventions multisectorielles et la cohésion sociale, le programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa » a été mis en œuvre. Il est financé par le Ministère Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre conjointement par l'UNICEF et le PAM. Le budget du programme est de 30 millions Euros (15 millions par agence). Les communes ciblées du programme sont : Gueskérou, Chétimari & Diffa (département de Diffa) ; Maïné Soroa (département de Maïné Soroa). Le programme est mis en œuvre par l'Unicef et le PAM qui sont les principales agences d'exécution.

**3. But de l'évaluation.** Cette évaluation a deux buts principaux : la redevabilité et l'apprentissage. Elle ambitionne de rendre compte des résultats atteints (attendus et inattendus) en matière de résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales et de cohésion sociale au sein des communautés, y compris les jeunes et les autorités. L'évaluation vise également à contribuer à l'apprentissage organisationnel en documentant la valeur ajoutée et les conditions critiques de réussite d'une telle intervention pour guider l'affinement de l'intervention et son extension à d'autres domaines et d'autres régions du pays ou en collaboration avec d'autres partenaires.

**4. Objectifs de l'évaluation :** L'objectif principal de cette évaluation est de fournir des évidences sur les effets induits par le programme en termes de renforcement de la résilience (individuelle, communautaire, systémique) et de la cohésion sociale.

**5. Public cible de l'évaluation :** Le public cible de l'évaluation comprend les parties prenantes du programme qui sont les personnels en charge du programme au niveau de l'Unicef et du PAM (siège à Niamey et sous bureaux à Diffa), les services techniques gouvernementaux impliqués dans la mise en œuvre des activités sur le terrain, les bénéficiaires attendus (hommes, femmes, jeunes...), les réfugiés et les déplacés internes ; les organisations de la société civile et les leaders traditionnels, les membres des groupements d'AGR.

**6. Portée de l'évaluation.** L'évaluation a porté sur les thématiques de résilience et de cohésion sociale : « Pilier 1 : Renforcement des systèmes et institutions au niveau municipal, régional et national » et « Pilier 2 : Construire la résilience et l'engagement communautaire et renforcer la cohésion sociale ». La collecte de données primaires s'est faite dans la zone d'intervention du programme (région de Diffa et Niamey). L'évaluation a couvert la période comprise entre janvier 2021 et décembre 2023.

**7. Critères et questions d'évaluation.** L'évaluation s'est alignée sur les critères internationaux d'évaluation (OCDE/CAD) que sont : Pertinence, Impact, Durabilité. Après les échanges avec les équipes de l'Unicef et du PAM, deux autres critères ont été intégrés, à savoir l'Apprentissage (conformément à la grille de GEROS) et celui sur les droits humains, l'équité et l'égalité des sexes.

**8. Méthodologie :** La méthodologie adoptée pour cette évaluation est une approche participative et inclusive, impliquant toutes les parties prenantes, utilisant les techniques de collecte de données quantitatives et qualitatives basées sur la triangulation des données primaires et secondaires. Pour la collecte des informations, les méthodes utilisées ont été : i) la revue documentaire, ii) les entretiens semi-directifs, iii) les focus groups

dirigés, iv) ainsi que l'observation directe à travers des visites de certains sites d'intervention. La méthode qualitative (non expérimentale) s'est inspirée de l'approche *Outcome harvesting* qui est utilisée pour mieux comprendre les résultats atteints par le programme mis en œuvre par l'Unicef et le PAM

**9.Échantillonnage** : Le processus a débouché sur une cartographie des interventions mises en œuvre selon les Départements, communes ; Sites/Villages /hameaux rattachés et les entités d'exécution (structures partenaires). La cartographie fait également une distinction entre les sites individuels (sites où une seule Agence est intervenue) et les sites conjoints. Les zones ou sites conjoints sont les sites où les deux agences sont intervenues conjointement. Les focus groupes ont été réalisés auprès de 142 personnes dont 67,71% d'hommes et 30% de femmes. Les entretiens individuels ont été réalisés avec 89% d'acteurs.

**10.Limites de l'évaluation et mesures de mitigation prises pour répondre à ces limites** : Les contraintes liées au nouveau contexte politique du Niger (renversement de l'ancien régime le 26 juillet 2023), n'a pas permis au chef de mission d'effectuer le déplacement à Niamey ni à Diffa pour la collecte des données. Les tâches dévolues au chef d'équipe ont été confiées aux consultants nationaux, réduisant du coup le nombre de villages à visiter, et le nombre de focus groups et, d'entretiens individuels à réaliser dans les 4 communes. Certains acteurs clé n'étaient pas disponibles pendant la période de l'évaluation. Des entretiens en ligne ont été organisés avec ces acteurs (vidéoconférence, entretiens téléphoniques à distance, etc.). Malgré ces difficultés, la mission de collecte de données s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un bon appui logistique fourni par les deux agences ; ce qui a permis de collecter suffisamment de d'informations pour tirer des constats, des conclusions et des recommandations.

### **Présentation des principaux constats et conclusions préliminaires**

**11.Pertinence** : L'analyse du contexte de Diffa, ainsi que des documents de programme pays de l'Unicef et du PAM et des différents programmes et projets appuyés, démontrent que les interventions sont bien en harmonie avec les priorités, les politiques et les stratégies de développement du gouvernement y compris le Plan de développement économique et social (PDES) 2017-2021 ainsi que les plans sectoriels de développement comme la Stratégie nationale pour des solutions durables pour les populations déplacées. Le programme répond aux besoins des populations. En effet, au moment de la formulation du programme, les populations de Diffa étaient confrontées aux problèmes d'accès à l'éducation, à l'eau, à la santé, et la sécurité alimentaire.

12.Selon l'enquête MSNA, les ménages retournés avaient des lacunes importantes liées à leurs conditions de vie, notamment en termes d'accès aux ressources et infrastructures de base : 15% des ménages ont ainsi rapporté mettre plus de 30 minutes pour aller et revenir de leur principale source d'eau ; 44% des ménages retournés ont par ailleurs rapporté avoir subi des restrictions de mouvement. (Rapport UNHCR 2021). L'insécurité s'est traduite par un important bouleversement sociodémographique et une pression sur les services et ressources de base existants limités, en fragilisant les systèmes locaux et coexistence entre les communautés (personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays - PDI, communautés d'accueil, réfugiés et rapatriés). Le programme constituait ainsi une réponse aux besoins de résilience et de cohésion sociale à Diffa.

**13.Impact** : Le programme a contribué à améliorer l'accès à l'éducation par la création et l'opérationnalisation des centres de regroupement pour recevoir, en plus des élèves hôtes, ceux des ménages déplacés, et réfugiés, et retournés. Au niveau de l'éducation informelle, 1 359 enfants/adolescents, dont 602 filles âgées de 9 à 14 ans, non scolarisés, ont poursuivi leur scolarité dans les centres d'éducation alternative (CEA). Les opérations d'alimentation scolaire ou cantines scolaires ont eu un impact significatif, améliorant l'état nutritionnel des enfants, encourageant la fréquentation scolaire. Les données collectées lors des focus groups et des entretiens individuels ont montré que les communautés ont changé de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement. En effet, les populations ont accès aux services d'assainissement : 306 villages et 6 sites de déplacés ont été déclarés sans défécation à l'air libre (FDAL) dans la municipalité de Maine Soroa, améliorant les conditions d'hygiène et d'assainissement des populations.

14. Les populations construisent elles-mêmes des latrines familiales dans leurs propres concessions. Ce résultat est souligné dans le rapport d'analyse réalisée par l'INS qui montre que près de 65% villages enquêtés ont été certifiées FDAL et parmi eux, 14% ont reçu cette distinction en 2022. Selon la même étude, la proportion des ménages ayant accès à une source d'eau améliorée est de 77,2%. Ce pourcentage varie de 66,5% dans les communes témoins à 80,2% dans les communes d'intervention.

15. Le programme a favorisé la réalisation de progrès probants dans la réduction du taux d'arrêt du DTC1/DTC3, qui est passé de 8% en avril 2022 à 4% en avril 2023. Les répondants ont souligné également la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) au niveau communautaire. Grâce à la mise en œuvre de stratégies de vaccination dans les camps de réfugiés des districts sanitaires de Maine Soroa et Diffa, les enfants sous-vaccinés ont eu accès aux services de vaccination. Ces résultats ont été atteints grâce à une amélioration notable de la disponibilité des intrants au niveau des sites de prestation de santé, et une augmentation significative de la satisfaction des commandes des formations sanitaires à la pharmacie du district de santé. En matière des Consultations Prénatales (CPN) et Postnatales (CPON), les femmes en âge de procréer ont vu leur état de santé s'améliorer grâce à l'accès plus facile aux services dans le domaine. Les statistiques montrent que 21 069 femmes enceintes (hôtes et PDI) ont bénéficié de consultations prénatales et ont reçu des suppléments de fer et d'acide folique lors de ces CPN pour prévenir l'anémie.

16. Le programme a contribué à l'amélioration de la santé nutritionnelle des enfants à domicile. Les populations interrogées lors des focus groupes dans le village de Digargo ont montré qu'avant l'avènement du programme, on pouvait compter jusqu'à 50 cas d'enfants malnutris dépistés dans le mois. Mais avec l'intervention, le chiffre aurait chuté à une dizaine surtout chez les enfants des déplacés ou des réfugiés selon le constat fait par la communauté elle-même. À Malam Boukardi, le relais communautaire a indiqué une réduction de 50% des cas d'enfants malnutris et l'adoption par les mères d'enfants du premier lait au détriment du lait de chèvre utilisée traditionnellement dès à la naissance d'un bébé, ce qui cadre avec la pratique de l'allaitement maternel exclusif (AME- ANJE). L'observation directe à travers les visites dans les ménages, a permis de se rendre compte de l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires par les mères grâce à la production des jardins de case. La revue documentaire, à travers les derniers résultats du PDM montrent que les pratiques de consommation alimentaire des femmes continuent de s'améliorer par rapport à la référence. En effet, la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans au sein des ménages bénéficiaires de l'intervention qui satisfaisaient à la diversité alimentaire minimale est passée à 70 pour cent en décembre 2023, contre 54 pour cent à la même période en 2022.

17. Les informateurs ont souligné le renforcement du tissu social entre les communautés par la réduction des conflits liés au partage des ressources naturelles et à l'accès aux services sociaux de base. Les actions ont également contribué à l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles en visant la fixation des dunes et en intégrant les questions environnementales dans les plans de développement régionaux et municipaux. Les communautés ont construit des banques céréalières qui ont entraîné la sécurité alimentaire des ménages et continuent à jouer un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire des communautés. La situation nutritionnelle des enfants a connu une amélioration. Les femmes interrogées ont souligné que les revenus générés leur ont permis de contribuer aux charges familiales telles que l'alimentation, la scolarisation des enfants, les soins de santé, etc. La mise en œuvre du programme a eu des effets significatifs sur les femmes, les hommes, les jeunes, les populations vulnérables (populations réfugiées, populations déplacées, les personnes vivant avec handicap). Le programme a favorisé la lutte contre le mariage des enfants, la scolarisation et le maintien de la jeune fille à l'école. Toutes les parties prenantes consultées sont unanimes que le programme a induit des effets positifs. Le programme a eu des effets positifs non anticipés telle que la réplification de certaines activités (les jardins de case et les foyers améliorés) par des communautés non bénéficiaires.

**18. Durabilité :** Les interventions du programme ont favorisé le renforcement des capacités des systèmes aux niveaux national, régional et local. Le programme a impulsé une amélioration de l'accès à l'eau potable dans les communautés. Cet acquis est durable car le programme s'est appuyé sur les associations de l'utilisation des services publics d'eau potable dans les communes. L'amélioration de la nutrition des enfants est durable par

la mise en place des centres de prise en charge autonomes qui utilisent des intrants nutritionnels produits sur place. En matière de cohésion sociale, la durabilité des acquis est favorisée par le renforcement des cadres de dialogue entre les autorités et les jeunes (cohésion sociale verticale) et entre les populations hôtes, populations réfugiées et déplacées (cohésion sociale horizontale). Le déploiement de la Planification Communautaire Participative (PCP) et l'Approche Communautaire Participative Intégrée (ACPI/PCP) a occasionné l'appropriation nationale et communautaire du programme ; ce qui constitue un gage de durabilité. Mais la pérennité des résultats nécessite la poursuite du renforcement des capacités des bénéficiaires pour assurer la continuité des initiatives à l'issue des interventions du programme. Les cadres de dialogue doivent être appuyés afin de renforcer les bonnes relations entre les groupes communautaires.

**19.Apprentissage :** Les institutions locales (directions régionales des services techniques, collectivités locales) ont soutenu le programme par leur participation à l'identification des besoins et à la mise en œuvre des activités. Les approches communautaires participatives ont été positionnées au niveau stratégique (ministères de l'Intérieur et des finances). En outre, le programme est intégré dans les structures sociales et culturelles à travers l'impulsion de certains changements transformationnels. Dans ce cadre, les populations ont adopté de bonnes pratiques en termes d'alimentation améliorée du nourrisson et du jeune enfant et d'hygiène et d'assainissement (lavage des mains, défécation à l'air libre), et de préservation de l'environnement (fixation des dunes). Cependant, la réalisation d'infrastructures hydrauliques destinées à l'abreuvement du bétail n'a pas été prise en compte. L'option multi-usage de l'eau n'a pas été retenue dans le programme hydraulique. Certains facteurs ont influencé la non-réalisation des résultats du programme, notamment les déplacements pendulaires des populations du fait de l'insécurité.

**20.Equité, Genre et Droits Humains :** Les principes de genre, de droits humains et d'équité ont été intégrés dans la conception et l'exécution du programme. La prise en compte du genre s'est faite à travers les consultations communautaires, organisées avec chaque catégorie de populations (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées, populations retournées). Les besoins des groupes spécifiques, y compris les femmes enceintes et les filles en âge de puberté ont été identifiés et adressés par le programme. Les capacités des femmes et des jeunes ont été renforcées à travers des formations et leurs implications dans des mécanismes de décision, soutenant les processus transformatifs dans les communautés. Entre autres la création d'unités de production gérées par des groupements féminins a renforcé la position économique et sociale de femmes. En œuvrant pour l'équité, le programme était également sensible aux besoins spécifiques des populations déplacées, les populations réfugiées ont bénéficié des interventions du programme.

## **21.Leçons apprises**

- L'approche holistique adoptée par le programme (eau assainissement, santé, nutrition, éducation, agriculture, cohésion sociale, autonomisation des femmes et des jeunes, ...) permet d'adresser simultanément plusieurs besoins des communautés et d'obtenir des résultats probants.
- La construction des adductions d'eau multi-villages permet d'instaurer un cadre de dialogue et d'échanges entre les populations de différentes communautés sur l'utilisation et la maintenance des ouvrages. Cette approche contribue ainsi à la promotion de la cohabitation pacifique entre les communautés.
- L'utilisation de la Planification Communautaire participative (ACPI/PCP) a été un facteur essentiel qui a favorisé l'implication effective de tous les acteurs dans le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi et l'appropriation du programme par les communautés.
- L'élaboration d'une cartographie des entreprises favorise la réactivité face aux aléas de la mise en œuvre en situation de crise.

L'élaboration des recommandations a suivi un processus itératif. En effet, les recommandations ont été soumises au Groupe de Référence de l'Evaluation pour recueillir leurs commentaires et observations dans le cadre de la soumission du rapport provisoire. Des observations ont été faites sur ces recommandations. Le consultant a pris en compte les observations qui ont permis de réviser les recommandations. Les recommandations ont été soumises aux normes et standards de qualité définis dans les directives de l'UNICEF et de l'UNEG.



<b>Recommandations Stratégiques</b>			
<b>Conclusions Préliminaires</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Destinataires</b>	<b>Niveau de priorité</b>
<b>Pert 3</b>	Renforcer les capacités des chargés de programme en élaboration des indicateurs de cohésion sociale qui prennent en compte les dimensions verticales, horizontales, sociales et culturelles	PAM	H
<b>Pert 3</b>	Coordonner les points d'entrée de ciblage des activités (interventions) avant la mise en œuvre des projets dans le cadre d'échanges « Cadre de coordination BMZ Diffa »	PAM UNICEF	H
<b>Dur 3.1.</b>	Renforcer les capacités des collectivités décentralisées en techniques de mobilisation des ressources pour financer les plans de développement communautaire	Mairies/ UNICEF/ PAM	B
<b>Dur 3.2</b>	Soutenir l'intégration des plans de développement communautaire dans les futurs plans de développement et d'investissement municipaux	Mairies/UNICEF/PAM	B
<b>Recommandations Opérationnelles</b>			
<b>Conclusions Préliminaires</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Niveau de priorité</b>
<b>Impact 2.7</b>	Mettre en place un cadre organisationnel (prise d'arrêt) pour rendre opérationnelles les plateformes E-commune afin que les investissements puissent être exploités et que les collectivités disposent d'un outil d'aide à la décision endogène.	Mairies	M
<b>Impact 2.7</b>	Poursuivre pour finaliser l'évaluation des capacités des entreprises au Niger dans les domaines de construction des infrastructures WASH. Cela permettra de faire une cartographie des entreprises compétentes et fiables avec lesquelles l'Unicef pourra effectivement travailler.	UNICEF	H
<b>Pert 1.2.</b>	Accompagner les institutions publiques régionales (Services techniques et municipalités) à prendre en compte systématiquement l'approche nexus dans leurs plans et programmes d'intervention en tenant compte du contexte de conflits et d'urgence	Gouvernorat de Diffa	M

## 2.CONTEXTE

23.La région de Diffa est située à l'extrême Est du Niger entre 10° 30' et 15° 35' de longitude Est et 13° 04' et 18° 00' de latitude Nord. Elle couvre une superficie de 156 906 km<sup>2</sup> et est limitée au nord par la région d'Agadez, celle de Zinder à l'ouest, et partage la même frontière avec la République Fédérale du Nigeria au sud et la république du Tchad à l'Est. La région compte douze communes dont trois communes urbaines au niveau des trois anciens départements (Maine Soroa, N'guigmi et Diffa) et neuf communes rurales. Elle est confrontée depuis 2015 à une insécurité permanente, causant le déplacement des populations et accentuant leur vulnérabilité. En effet, de décembre 2019 à juin 2020, environ 28 000 personnes se sont déplacées. Selon les statistiques de la DREC en avril 2020, la région de Diffa comptait 267 217 personnes déplacées dont 126 492 Réfugiés ; 102 726 IDPS ; 34 300 retournés et 2 099 demandeurs d'asile. Sur le plan humanitaire, dans la région de Diffa plus de 200 000 réfugiés nigériens sont accueillis ainsi que 150 000 personnes déplacées internes (PDI) constituées globalement de 51% d'homme et 49% de femme majoritairement jeune, avec 65% de moins de 18 ans<sup>1</sup>. Cette situation a impacté sur les activités économiques des communautés. En effet, les activités génératrices de revenus les plus pratiquées par les populations cibles qui sont majoritairement jeunes (65% dont 49% féminine) sont l'agriculture de subsistance (45%) et les petits commerces (27%). Les autres activités fréquentes incluent l'artisanat (12%), le travail journalier (11%), collecte et vente de bois (10%) et élevage (6%). Le changement climatique et la situation sécuritaire ont des impacts contrastés sur les populations en général et plus particulièrement les femmes et les jeunes, surtout à Diffa où les femmes font face à une superposition de vulnérabilités sur fond d'inégalités économiques et sociales renforcées par des normes culturelles et de certaines interprétations des prescriptions religieuses.

24.De même, les communautés, y compris les PDIs retournées ont un accès limité aux services sociaux de base (85 % des infrastructures ont été détruites du fait des attaques perpétrées dans les zones concernées) tels que la santé, le bien-être psychosocial, l'éducation et les centres de formation professionnelle. Selon l'enquête MSNA, les ménages retournés avaient des lacunes importantes liées à leurs conditions de vie, notamment en termes d'accès aux ressources et infrastructures de base : 15% des ménages ont ainsi rapporté mettre plus de 30 minutes pour aller et revenir de leur principale source d'eau ; 44% des ménages retournés ont par ailleurs rapporté avoir subi des restrictions de mouvement ; ce qui a impacté la capacité des ménages à accéder aux ressources, services et moyens d'existence. (Rapport UNHCR 2021). Cette situation est aggravée par la dégradation des terres et les crises récurrentes, tels que les chocs liés au climat (sécheresse, inondations), les chocs économiques. L'insécurité s'est traduite par un important bouleversement sociodémographique et une pression sur les services et ressources de base existants limités, en fragilisant les systèmes locaux et coexistence entre les communautés (personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays - PDI, communautés d'accueil, réfugiés et rapatriés).

25.Aussi, les déplacements de population ont perturbé la scolarisation des enfants et/ou entraînent leur déscolarisation. Ainsi, le nombre estimé d'enfants en âge scolaire dans le besoin dans la région de Diffa est de 108 990 (29 560 enfants déplacés, 33 886 enfants réfugiés, et 36 330 enfants de la population hôte et 9 214 retournés<sup>2</sup>), plaçant cette région en tête de liste des régions ayant besoin d'éducation. Par ailleurs, cette situation a entraîné l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, dans la région de Diffa, 148 628 personnes (dans 3 départements) étaient estimées en phase 3 et plus durant la période octobre-décembre 2020, et 190 753 personnes sur la période juin -Août 2021 (respectivement 14% et 23% de la population totale à Diffa, contre une moyenne de 12% et 11% au niveau national)<sup>3</sup>.

26.Le gouvernement du Niger a mis en place un comité tripartite de haut niveau sur le développement humanitaire sous la tutelle du Premier ministre et d'un Comité Technique Tripartite Nexus sous la tutelle du ministère de l'Action Humanitaire. La région de Diffa est l'une des régions cibles par excellence de l'opérationnalisation du Nexus et de la Stratégie des solutions durables adoptée par le gouvernement en 2023. C'est pour venir en assistance aux populations affectées par cette crise que l'UNICEF et le PAM ont conjointement et conformément à leur mandat respectif, initié et mis en œuvre, avec le financement du BMZ,

---

<sup>1</sup> Étude sur les Intentions de retour et opportunités socio-économiques des populations déplacées dans la région de Diffa par OIM p.5

<sup>2</sup> PROJECT PROPOSAL: UNICEF-WFP partnership for resilience and social cohesion in Diffa region.

<sup>3</sup> Ibid.

le programme de « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, au Niger ». En collaboration avec le gouvernement du Niger, le PAM et l'UNICEF ont travaillé ensemble pour mettre en œuvre des interventions ciblées dans les villages qui connaissent actuellement un afflux important de rapatriés. La zone d'intervention du programme est constituée des quatre communes de Diffa, Chétimari, Gueskérou et de Mainé Soroa.

27. Après deux ans de mise en œuvre, l'UNICEF et le PAM ont commandité une évaluation finale afin, d'une part, de produire un rapport destiné aux donateurs et parties prenantes pour mesurer les résultats et les défis de mise en œuvre du programme et, de produire des outils d'apprentissage utiles aux différentes parties prenantes du programme en répondant aux besoins spécifiques de tous les utilisateurs des résultats, d'autre part. Les principales parties prenantes et leurs rôles/ responsabilités sont décrites dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1 : Parties prenantes et leurs rôles**

Parties prenantes	Rôles/Responsabilités	Contributions
<p><b>1. Institutions publiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère en charge de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes</li> <li>• Ministère en charge de l'éducation</li> <li>• Ministère en charge de la santé</li> <li>• Ministère en charge de l'Eau et assainissement</li> <li>• Ministère en charge de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant</li> <li>• Ministère en charge de la décentralisation</li> <li>• Les collectivités territoriales des zones affectées (région et communes)</li> <li>• L'Université de Diffa</li> </ul>	<p>Dans le cadre des interventions du programme BMZ, les départements ministériels, à travers leurs démembrements au niveau régional, départemental et local, ont surtout donné les orientations nécessaires pour la programmation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des activités, conformément aux politiques nationales et à leurs stratégies sectorielles respectées à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Exécution des activités (issues généralement de leur plan d'action) par l'UNICEF et le PAM sur le financement BMZ. Il s'est agi généralement des activités en lien avec les mandats des deux agences ;</li> <li>• Le Suivi et supervision des interventions mises en œuvre par les parties prenantes constituées par les Services techniques de l'État (déconcentrés et décentralisés) ainsi que les ONG partenaires de l'UNICEF, du PAM et l'Université de Diffa ;</li> <li>• La participation à tous les processus d'identification, de priorisation et de validation des activités du programme des collectivités territoriales que sont la Région de Diffa dirigée par le Gouverneur et les 4 communes (Diffa, Chétimari, Gueskérou et Mainé Soroa) sous l'autorité des maires, ont été impliquées dans les différents processus non seulement dans une perspective de légitimation du programme notamment auprès des communautés ciblées mais surtout de pérennisation des acquis des interventions. Leur implication a contribué à la facilitation de la mobilisation communautaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contributions techniques</li> </ul>
<p><b>2. Les Bureaux pays de l'UNICEF et du PAM du Niger (y compris leurs sous bureau à Diffa)</b></p>	<p>Conformément à leurs mandats respectifs, les rôles des bureaux pays dans la mise en œuvre du programme ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener un plaidoyer au niveau national pour la mobilisation des ressources financières notamment auprès du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) ;</li> <li>• Préparer, mettre en œuvre et suivre des interventions répondant aux besoins humanitaires et de développement des communautés ciblées ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EUR 30 million</li> <li>• Appui technique niveaux stratégique et opérationnel</li> <li>• Coordination des interventions</li> </ul>

Parties prenantes	Rôles/Responsabilités	Contributions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des partenariats avec les autorités gouvernementales, les ONG internationales et nationales pour dérouler les interventions du programme ;</li> <li>• Mettre en application les procédures opérationnelles simplifiées notamment en ce qui concerne l'assistance humanitaire ;</li> <li>• Renforcer les capacités des acteurs dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités ;</li> <li>• Assurer la coordination des clusters Santé, éducation, nutrition, WASH et le sous-secteur protection de l'enfant et de protection sociale au niveau de la région de Diffa.</li> </ul>	
<p><b>3. ONG internationales et nationales (ONG KARKARA, IDELA, GAKUA, CIAUD, etc.)</b></p>	<p>Elles ont été les partenaires de mise en œuvre des interventions sectorielles et multisectorielles. A ce titre elles ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élaboré et soumis aux deux agences (PAM et UNICEF) des documents de programme dans leurs secteurs d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ pour l'UNICEF : facilitation de l'accès des ménages vulnérables aux services sociaux de qualité dans les secteurs suivants : éducation, santé-nutrition, WASH, Protection de l'enfant ;</li> <li>➤ pour le PAM : promotion des activités d'accès des ménages vulnérables aux moyens d'existence à travers des activités FFA.</li> </ul> </li> <li>• assuré l'exécution et le suivi de ces interventions conformément à leurs cahiers de charge ;</li> <li>• mobilisé les communautés autour des interventions (PCP, ACPI, mise en œuvre, suivi/évaluation).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contributions techniques (Contribution à la mise en œuvre des activités)</li> </ul>
<p><b>4. Titulaires de droits : population/ménages, hommes, femmes, garçons et filles issus des communautés hôtes, déplacées, réfugiées et retournées</b></p>	<p>Il s'agit de hommes, femmes, enfants et jeunes qui ont été ciblés pour recevoir ne assistance humanitaire sur la base de leurs besoins et qui ont bénéficié des interventions du programme à travers l'UNICEF et le PAM. Dans le cadre des interventions, ces titulaires de droit ont adhéré et participé aux différentes phases d'identification, de priorisation, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des activités ainsi mises en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux activités</li> </ul>

### 3.OBJET DE L'EVALUATION : description du programme

28.L'évaluation porte sur le programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, au Niger ». L'objectif du programme est de renforcer la résilience des populations les plus vulnérables et des institutions locales à travers des interventions multisectorielles et de contribuer ainsi à la cohésion sociale dans les communautés ciblées. Les principaux piliers sont : (i) Pilier 1 : Renforcer les systèmes et les institutions ; (ii) Pilier 2 : Renforcer la résilience, l'appropriation et l'engagement de la communauté et renforcer la cohésion sociale. Le budget du programme est de 30 millions Euros (15 millions par agence). Les communes ciblées du programme sont : Gueskérou, Chétimari & Diffa (département de Diffa) ; Maïné Soroa (département de Maïné Soroa).

29. Le programme est doté d'une théorie de changement :

*Si* les capacités des services techniques gouvernementaux, des acteurs locaux et régionaux sont renforcés dans les domaines de fourniture de services de base ; l'offre de services basés sur le marché de l'emploi des jeunes femmes/hommes est renforcée ; le développement d'un cadre institutionnel inclusif cadres pour la participation des jeunes et groupes marginalisés dans la prise de décision est soutenu,

*Si* les capacités et l'engagement de la communauté sont renforcés,

*Si* l'accès de la communauté aux services sociaux de base (santé, nutrition, éducation, WASH et besoins de protection) est assuré,

*Si* les moyens de subsistance et l'emploi des jeunes sont améliorés,

*Alors*, les systèmes et les institutions seront en mesure d'améliorer la gouvernance, la promotion de la responsabilité, et les communautés ciblées seront plus résilientes face aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles et aux services sociaux de base dans la région de Diffa. De même, l'accès à des services sociaux de qualité et adaptatifs et à des opportunités de subsistance sera plus amélioré grâce à la mise en œuvre d'un ensemble d'interventions intégré au niveau communautaire,

*Parce que* la cohésion sociale entre les communautés hôtes, réfugiées, retournées sera renforcée ainsi que la résilience des groupes de population les plus vulnérables et des institutions locales grâce à des interventions multisectorielles.

**Figure 1 : Zone d'intervention du programme**



30. Le programme est doté d'un cadre logique qui décrit la théorie de changement (voir schéma en annexe). Le tableau ci-dessous présente le profil du programme.

**Tableau 2: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation**

<b>Titre du programme</b>	Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa
<b>Pays</b>	Niger
<b>Sources de financement / bailleurs</b>	Ministère Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ)
<b>Budget total</b>	30 millions Euros (15 millions par agence)
<b>Durée</b>	Janvier 2021 à Mars 2023
<b>Objectif global</b>	Renforcer la résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales par des interventions multisectorielles d'une part et renforcer la cohésion sociale en contribuant à une cohabitation pacifique au sein de ces communautés ciblées d'autre part

<b>Titre du programme</b>	Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa	
<b>Composantes (axes, effets, produits, etc.)</b>	<p><b>RÉSULTAT 1 : Renforcement des capacités des systèmes et des institutions pour une meilleure gouvernance, la promotion de la responsabilité, de l'efficacité et de l'inclusivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Produit 1.1</b> : Les capacités des services techniques du gouvernement au niveau municipal et régional sont renforcées en ce qui concerne la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités</li> <li>▪ <b>Produit 1.2</b> : Les capacités des collectivités locales et régionales sont renforcées afin d'offrir des possibilités (d'emploi) aux adolescents et de faire participer les jeunes à la prise de décision</li> <li>▪ <b>Produit 1.3</b> : Les capacités des collectivités locales et régionales sont renforcées pour fournir des services sociaux, notamment en matière de programmation fondée sur les risques et de préparation aux situations d'urgence</li> <li>▪ <b>Produit 1.4</b> : Les capacités des systèmes de collecte de données intégrés et ascendants pour des données de qualité, l'analyse et la diffusion de données sensibles au risque sont renforcées</li> </ul> <p><b>RÉSULTAT 2 : Renforcement de l'appropriation et de l'engagement des communautés dans toutes les décisions concernant leur bien-être</b></p> <p><b>Produit 2.1</b> Les mécanismes communautaires sont renforcés pour un dialogue intra et inter générationnel en vue de promouvoir la participation citoyenne (une participation surtout inclusive pour les femmes, les filles, les garçons, les jeunes femmes et les hommes), y compris à travers des approches communautaires participatives.</p> <p><b>Produit 2.2:</b> Les organisations communautaires et les réseaux informels des jeunes ont des capacités renforcées pour s'engager dans la prise de décisions et dans un changement social positif</p> <p><b>RÉSULTAT 3 : Amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité et adaptés et à de meilleures opportunités de subsistance grâce à la mise en œuvre d'un ensemble intégré d'interventions au niveau Communautaire</b></p> <p><b>Produit 3.1:</b> Accès et utilisation accrus des services sociaux essentiels pour répondre à leurs besoins en matière de santé, de nutrition, d'éducation, d'EAH et de protection des enfants, des adolescents et des femmes, en particulier les plus vulnérables touchés par les chocs.</p> <p><b>Produit 3.2</b> : Amélioration de la sécurité alimentaire, de l'état nutritionnel des ménages les plus vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire touchés par les chocs (y compris les femmes et les jeunes).</p> <p><b>Produit 3.3</b> : Amélioration de la base de ressources naturelles/avantages environnementaux, capacités/utilisation de la conservation des sols/eau et diversification de la production agricole, pastorale et halieutique.</p> <p><b>Produit 3.4</b> : Moyens de subsistance et opportunités d'emploi diversifiés, y compris pour les jeunes et les femmes</p> <p><b>Produit 3.5</b> : Les capacités améliorées des acteurs communautaires doivent assurer l'adoption des pratiques et comportements familiaux essentiels propices à l'amélioration de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de l'EAH et de la protection de leurs communautés.</p> <p><b>Produit 3.6</b> : Amélioration de l'autonomisation et des avantages pour les femmes et les groupes vulnérables</p>	
<b>Bénéficiaires attendus</b>	Femmes : 47,938	Hommes : 45,847

<b>Titre du programme</b>	Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa
	Filles : 28,516                      Garçons : 27,699
<b>Partenaires (institutionnels, de mise en œuvre)</b>	Le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA), le ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAH/GC), Haut-Commissariat à l'Initiative 3N <sup>4</sup> (HC3N), l'Université de Diffa et les collectivités territoriales

31.L'UNICEF et le PAM sont les principales agences d'exécution. La stratégie de mise en œuvre de l'intervention repose sur une approche multisectorielle et communautaire, s'attaquant aux problèmes de résilience et de cohésion sociale parmi les femmes, les jeunes, les populations hôtes, les déplacés et les réfugiés. Le démarrage du programme a été marqué par des conditions défavorables, telles que la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines des zones ciblées, suivie par les restrictions de mouvements notamment des acteurs humanitaires, imposées par les autorités nationales en septembre 2020. Ces conditions défavorables ont été aggravées par la pandémie de Covid-19 qui a eu un impact négatif sur la situation socio-économique des bénéficiaires. Ces contraintes ont obligé les deux agences à apporter d'importants ajustements opérationnels au programme afin de s'adapter au contexte évolutif. Entre autres, la reconstitution des comités de paix et l'appui sur des acteurs locaux pour le suivi des activités dans les localités inaccessibles du fait des contraintes sécuritaires.

32.Comme initialement prévu, l'UNICEF et le PAM ont conduit une évaluation du programme afin de mesurer les résultats obtenus pour leur redevabilité et également de cerner les défis de mise en œuvre du programme et les bonnes pratiques pour informer la conception de programmes similaires et l'apprentissage.

#### **4.BUTS DE L'EVALUATION**

33.Cette évaluation a deux buts principaux : la redevabilité et l'apprentissage.

- Elle ambitionne de rendre compte des résultats atteints (attendus et inattendus) dans le cadre du renforcement, d'une part, de la résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales par des interventions multisectorielles et, d'autre part, de la cohésion sociale en contribuant à une cohabitation pacifique au sein de ces communautés. A ce titre, elle contribuera à satisfaire l'obligation de rendre compte de l'utilisation des ressources affectées à cette intervention aussi bien au niveau organisationnel qu'au niveau des bénéficiaires.
- L'évaluation vise également à contribuer à l'apprentissage organisationnel en documentant la valeur ajoutée et les conditions critiques de réussite d'une telle intervention pour guider l'affinement de l'intervention et son extension à d'autres domaines et d'autres régions du pays ou en collaboration avec d'autres partenaires. L'évaluation servira aussi pour identifier l'appui encore nécessaire pour soutenir la progression des communautés ciblées.

34.Les utilisateurs et les principales utilisations de l'évaluation sont présentés dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>4</sup> 3N : Les Nigériens Nourissent les Nigériens.

**Tableau 3 : Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation**

Utilisateurs de l'évaluation	Utilisations de l'évaluation (comment les conclusions et les recommandations seront utilisées)
<b>Bureau pays de l'UNICEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir la théorie du changement et affiner les stratégies d'intervention</li> <li>• Développer la section sur la résilience et la cohésion sociale et l'inclure dans le nouveau Programme de Coopération 2021-2025</li> <li>• Développer une nouvelle stratégie de plaidoyer pour un plus grand engagement des acteurs nationaux dans la résilience et la cohésion sociale</li> </ul>
<b>Bureau pays du PAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les paquets d'intervention et d'intégration inter-agences en prenant compte de bonnes pratiques et de recommandation de l'évaluation</li> <li>• Identifier les opportunités de renforcement de la cohésion sociale à travers les interventions du PAM au niveau communautaire et surtout de prévenir tout effet secondaire négatif sur la paix et la cohésion sociale qui pourrait résulter des interventions.</li> <li>• Informer la stratégie de progression en milieu d'urgence</li> <li>• Identifier d'éventuels ajustements à opérer pour assurer l'atteinte des objectifs du programme d'ici la fin 2023.</li> </ul>
<b>Autres Sections du Bureau de l'UNICEF</b>	Renforcer le plaidoyer de haut niveau et la mobilisation des ressources auprès des bailleurs dans ce domaine
<p><b>Le mécanisme national de coordination pour la prévention et la réponse aux crise humanitaires » par le « Dispositif Régional de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires (DRPGCA)</b></p> <p><b>Le ministère de l'action humanitaire, H3N ; l'Université de Diffa.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser le cadre règlementaire national de la résilience des groupes de populations et des plus vulnérables et la cohésion sociale sur la base des résultats</li> <li>• Mieux définir les modalités du financement aux services déconcentrés et de tirer profit de l'analyse qualité/prix pour plus de financement du budget de l'État aux services de première ligne.</li> </ul>
<b>Acteurs de mise en œuvre (Directeurs Régionaux des services techniques de l'État)</b>	Intégrer (dans leurs pratiques quotidiennes) les bonnes pratiques identifiées au cours de l'évaluation et remédier aux faiblesses relevées au cours de l'analyse
<b>ONG partenaires de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer de nouvelles stratégies d'intervention</li> <li>▪ Se familiariser avec les approches estimées comme performantes par l'évaluation et les introduire plus systématiquement dans les opérations.</li> <li>▪ Bâtir sur les leçons apprises lors de l'évaluation pour renforcer leur stratégie de plaidoyer auprès des partenaires techniques, administrations territoriales et déconcentrées</li> </ul>
<b>Bailleurs de fonds (notamment BMZ et USAID)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mieux définir les appuis financiers en matière de résilience et de cohésion sociale</li> <li>▪ Une meilleure compréhension des interventions en matière de résilience et de la manière dont elles renforcent la cohésion sociale</li> </ul>
<b>Titulaires de droits (ménages, hommes, femmes et enfants)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer les conditions de durabilité des acquis des interventions de la réponse humanitaire ;</li> <li>▪ Avoir les preuves solides sur la mesure dans laquelle les interventions de la réponse humanitaire ont atteint les objectifs et les résultats prévus.</li> </ul>



## 5.OBJECTIFS DE L'EVALUATION

35.Cette évaluation se veut une évaluation sommative (finale) avec les objectifs suivants :

### 5.1. Objectif général

36.L'objectif principal de cette évaluation est de fournir des évidences sur les effets induits par le programme en termes de renforcement de la résilience (individuelle, communautaire, systémique) et de la cohésion sociale.

### 5.2. Objectifs spécifiques

37.De manière spécifique, l'évaluation vise à :

- 1) Analyser la pertinence, l'impact, la durabilité y compris l'apprentissage et les droits humains, l'équité et le genre du programme dans le contexte de Diffa, notamment le choix et la complémentarité des activités mises en œuvre par le PAM et l'UNICEF ;
- 2) Identifier et décrire les effets (attendus ou non, positifs/négatifs) sur les communautés et institutions impliquées ;
- 3) Identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques liées au contexte du programme, aux acteurs engagés, aux stratégies appliquées dans la mise en œuvre et aux changements observés.

## 6.PORTEE DE L'EVALUATION

### 6.1. Portée thématique

37.Cette évaluation a porté sur les thématiques de résilience et de cohésion sociale : « Pilier 1 : Renforcement des systèmes et institutions au niveau municipal, régional et national » et « Pilier 2 : Construire la résilience et l'engagement communautaire et renforcer la cohésion sociale ». Ces piliers sont liés aux composantes : 1 : Renforcer les capacités et l'engagement des communautés ; 2 : Paquet intégré d'interventions. Dans le cadre de l'analyse de la résilience et de l'engagement communautaire ainsi que de la cohésion sociale, l'évaluation a apprécié la réponse du programme aux besoins des communautés locales :

**Éducation** : alimentation scolaire et activités complémentaires, accès et qualité de l'éducation, éducation des filles (formation professionnelle et éducation alternative pour les enfants non scolarisés et déscolarisés.

**WASH** : infrastructures et comportements durables, adaptés au changement climatique.

**Nutrition** : Continuum de soins, prise en charge de la malnutrition aiguë, prévention de tous les types par la promotion des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant à travers entre autres des interventions à base communautaire, alimentation de complément et nutrition communautaire.

**Santé** : santé communautaire et vaccination.

**Protection** : protection des enfants ; réintégration durable des enfants vulnérables, y compris ceux qui sont présumés associés à des groupes armés.

**Activités transversales** : Processus de planification participative au niveau communautaire ; création d'actifs au niveau communautaire, insertion et employabilité des jeunes, appui à la décentralisation, activités pour le changement social et comportemental, renforcement des systèmes d'information, etc.).

### 6.2. Portée géographique

38.L'évaluation s'est déroulée dans la zone d'intervention du programme (région de Diffa et Niamey). Dans la région de Diffa, la collecte de données a été réalisée dans les communes de Diffa, Chétimari, Gueskéro, Mainé Soroa. Diffa est la région pilote pour l'opérationnalisation de l'approche Nexus au Niger et une des communes prioritaires pour la stratégie de stabilisation du bassin du lac Tchad.

### 6.3. Portée chronologique

L'évaluation a couvert la période comprise entre janvier 2021 et décembre 2023.

## 7.CRITERES ET QUESTIONS DE L'EVALUATION

### 7.1 Critères d'évaluation

39.L'évaluation s'est alignée sur les trois critères internationaux d'évaluation (OCDE/CAD). Dans les termes de références, les critères indiqués sont : Pertinence, Impact, Durabilité. Après les échanges avec les équipes de l'Unicef et du PAM, les critères transversaux que sont l'Apprentissage (conformément à la grille de GEROS) et les droits humains, l'équité et l'égalité des sexes ont été considérés.

**La pertinence** : C'est la mesure avec laquelle les résultats du programme sont compatibles avec les différentes politiques nationales et les besoins des populations cibles.

**L'Impact/effets** : C'est la mesure du renforcement de la résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales par des interventions multisectorielles et d'autre part la cohésion sociale en contribuant à une cohabitation pacifique au sein des communautés ciblées.

**La durabilité** : C'est la mesure selon laquelle la mise en œuvre du programme a suscité une appropriation nationale ou est en passe de le faire de manière à assurer la continuité de ses effets au-delà de la durée de sa mise en œuvre. Elle vise à déterminer si les acquis du programme vont probablement perdurer après le retrait du financement du Ministère Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ).

**L'Apprentissage** : Il s'agit également d'apprécier les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du programme ainsi que les leçons apprises qui pourraient faire l'objet de répliquabilité ou de mises à échelle.

**Les droits humains, l'équité et le genre** : Il s'agit de critères transversaux qui seront appréciés et analysés au cours de l'examen des critères clés notés plus haut. Durant cette analyse, il s'agira de déterminer comment les approches basées sur les droits humains, l'équité et le genre ont été prises en compte aussi bien dans la conception que la mise en œuvre des interventions du programme.

### 7.2. Questions d'évaluation

39.Elles sont formulées comme suit :

**Tableau 4 : Questions évaluatives**

Critères	Questions d'évaluations
<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ QE 1.1 Dans quelle mesure les activités et les interventions permettent-elles d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme ? (Cohérence entre activités et effets attendus)</li><li>▪ QE 1.2 Dans quelle mesure les interventions sur le terrain répondent-elles aux besoins qui affectent les capacités de résilience et la cohésion sociale identifiés des populations cibles ?</li><li>▪ QE 1.3 Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi-évaluation sont adaptées pour mesurer les résultats du programme ? Et, comment pourraient-elles être améliorées ?</li></ul>
<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ QE 2.1 Quels sont les différents acteurs (individus, groupes, communautés, institutions) qui ont été impliqués dans ce programme ou qui en ont bénéficié ? Qu'est-ce que chacun a fait/fait différemment (changement/résultats) grâce/ à cause du programme, quand et où ?</li><li>▪ QE 2.2 Comment le programme a-t-il contribué à la résilience des individus, des communautés et des systèmes ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la résilience sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?</li><li>▪ QE 2.3 Comment le programme a-t-il contribué à la cohésion sociale ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la cohésion sociale sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?</li><li>▪ QE 2.4 Quelles sont les implications en termes de genre des effets identifiés ? Touchent-ils différemment les enfants, les jeunes, les femmes ?</li></ul>

Critères	Questions d'évaluations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ QE 2.5 Comment les différents acteurs et parties prenantes perçoivent-ils eux-mêmes les effets du programme ?</li> <li>▪ QE 2.6 Est-ce que le programme a eu des effets positifs non anticipés ? Lesquels ?</li> <li>▪ QE 2.7 Y a-t-il des domaines d'intervention dans lesquels le programme n'a pas induit d'effet ou a eu des effets négatifs ? Si oui, pourquoi ? Devons-nous changer notre approche ou nos méthodes de travail ou devrions-nous plutôt nous concentrer sur d'autres domaines ?</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ QE 3.1 Dans quelle mesure les effets induits par le programme sur les individus, les communautés et les systèmes sont-ils pérennes ?</li> <li>▪ QE 3.2 Dans quelle mesure les effets induits par le programme dans les communautés en matière de cohabitation pacifique sont-ils pérennes ?</li> </ul>
<b>Apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ QE 4.1 Comment et dans quelle mesure les institutions locales ont-elles soutenu le programme ? Est-ce que le programme est bien intégré dans les structures sociales et culturelles ?</li> <li>▪ QE 4.2 Au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme, qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait, notamment en termes de durabilité des effets et appropriation locale ?</li> <li>▪ QE 4.3 Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du programme ?</li> <li>▪ QE 4.4 Quelles leçons apprises pourraient être répliquables ou mises à échelle ?</li> </ul>
<b>Droits Humains, Equité et Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ QE 5.1 Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et l'exécution du programme ?</li> <li>▪ QE 5.2 Dans quelle mesure le programme a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes, ainsi que les autres groupes vulnérables (jeunes vivant avec handicap, en situation difficile) d'accéder aux services mis à leur disposition, en termes de prévention et de prise en charge, dans les communautés ciblées ?</li> </ul>

## 8.PROCESSUS ET ORIENTATION METHODOLOGIQUES DE L'EVALUATION

### 8.1 Approche d'évaluation

40.L'évaluation du programme a été effectuée en conformité avec les critères de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et les principes du guide de l'évaluation de l'United Nations Evaluation Group (UNEG). La méthodologie utilisée consiste en une approche participative et inclusive impliquant toutes les parties prenantes aux niveaux central et local. Dans le but de répondre aux questions d'évaluation, l'évaluation a eu recours aux méthodes quantitatives et qualitatives (méthodes mixtes), y compris une revue documentaire, discussions de groupe, interviews semi-directifs ainsi que l'observation directe (ex. à travers des visites à certains sites d'intervention). En combinant les informations ainsi collectées sur le terrain, l'équipe d'évaluation s'est assurée que la démarche méthodologique était en ligne avec l'approche basée sur les droits humains, le genre et l'équité.

### 8.2 Méthodes et outils de collecte des données

41.Les méthodes ont inclus les méthodes qualitative et quantitative.

- **Les méthodes quantitatives** : il s'agit des données statistiques issues des rapports d'activités, des documents disponibles chez les différentes parties prenantes (ministères, UNICEF, PAM).
- **Les méthodes qualitatives** : elles incluent les groupes de discussion, l'observation directe ainsi que des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes et auprès d'informateurs clés afin de compléter les données quantitatives. Ainsi, divers groupes de population ont été identifiés au sein des ministères, des structures publiques centrales et décentralisés/déconcentrées pertinentes, des autorités locales et aussi des représentants de bénéficiaires. La méthode qualitative (non expérimentale) est inspirée de l'approche *Outcome harvesting*. L'approche *Outcome harvesting* est utilisée pour mieux comprendre les résultats atteints par le programme mis en œuvre par l'Unicef et le PAM. Elle est appropriée pour

cette évaluation car c'est une approche qualitative qui commence par la détermination des résultats il s'agit d'analyser des changements de comportements qui se sont produits au cours de plusieurs années et qui sont influencés par de nombreux facteurs endogènes et exogènes au programme. L'approche met principalement l'accent sur les résultats plutôt que sur les activités ou les extrants. Elle est conçue pour aider à évaluer ce qui a changé et pourquoi, afin d'aider à comprendre les processus de changement.

42. Les techniques de collecte des données utilisées sont :

*a) La revue documentaire*

43. Une revue des documents de politique, stratégies et de programmes a été conduite. Les documents comprennent essentiellement des rapports et document du programme, des rapports d'études et d'enquêtes PDM, des rapports annuels conjoints du programme et des documents sur la cohésion sociale, la résilience, sur les politiques et stratégies du Niger, etc.

*b) Les entretiens individuels semi-structurés*

44. Les entretiens individuels semi-structurés ont été réalisés auprès des parties prenantes du programme. Des outils de collecte ont été élaborés à cet effet. Outre la contextualisation des questions faites selon les types d'interventions, elles sont adaptées aux entités visitées en fonction du type d'activités mises en œuvre dans le cadre du programme. Les questions des outils de collecte ne sont donc que des guides. Les entretiens individuels semi-structurés ont été réalisés auprès des personnes ressources au niveau central et local. Il s'agit

- Du personnel en charge du programme au niveau de l'Unicef et du PAM (Niamey et Diffa)
- Des services techniques gouvernementaux formés aux exercices de planification participative et impliqués dans la mise en œuvre du programme sur le terrain
- Des entretiens individuels avec les bénéficiaires (hommes, femmes, jeunes...) et les leaders traditionnels.

*c) Les Focus group dirigés ou Discussions de groupe*

45. Les entretiens de groupe ont été réalisés auprès des communautés qui ont bénéficié des interventions du programme (responsabilité horizontale), la société civile, les hommes, les femmes, les réfugiés et les déplacés internes ; les organisations de la société civile dont les capacités ont été renforcées (3 Unités communales d'urgence, Observatoire de suivi de la vulnérabilité (OSV), les membres des groupements d'AGR, pour recueillir leurs opinions et perceptions ainsi que les changements observés dans la mise en œuvre du programme. Aussi, les filles adolescentes qui ont bénéficié de la bourse et un ensemble d'aides et de services, les filles sensibilisées sur le changement social, comportemental (CCSB) ont été consultées. Enfin, les échanges ont été réalisés avec les élèves bénéficiaires des cantines et les filles boursières. La conduite des focus groups a tenu compte des questions liées aux DH et à l'EGS.

*d) L'observation directe*

46. Des observations directes sur les changements induits par le programme en matière de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale ont été faites au sein des communautés. Les informations recueillies ont complété et/ou corroboré celles collectées lors des entretiens.

### **8.3 Cartographie et échantillonnage des parties prenantes**

47. La cartographie et l'échantillonnage se sont faits dans une approche participative et consensuelle avec le personnel de l'Unicef et du PAM selon le processus suivant :

Un recensement des activités de l'Unicef et du PAM a été fait sur la base des plans de travail annuels (PTA) des années de mise en œuvre du programme ;

A la lumière des échanges avec les chargés de programme, les activités effectivement réalisées ont été identifiées avec une indication précise de leurs localisations (Département-commune-Sites/Villages /hameaux rattachés) ;

Une synthèse des activités a ensuite été faite avec le principe de prendre en compte tous les types d'interventions appuyées par chaque agence.

48. Cette synthèse des activités a débouché sur une cartographie des interventions y compris les partenaires d'exécution. La cartographie fait également une distinction entre les sites individuels (sites où une seule Agence est intervenue) et les sites conjoints (sites où les deux Agences ont intervenu). Le programme étant conjoint (Unicef/PAM), les sites conjoints ont été identifiés pour l'évaluation. La cartographie tient également compte du déploiement en entité centrale (Niamey) et entités décentralisées dans les départements : Mainé Soroa, Diffa. L'analyse de la cartographie a permis de mettre en évidence les communes représentatives des principales interventions mises en œuvre par le programme.

Tableau 5 : Répartition des activités par Agence

<b>PILIERs</b>	<b>AGENCES</b>
<b>Pilier 1 : Renforcer les systèmes et les institutions</b>	
Renforcer les capacités des services techniques gouvernementaux en matière de planification, de mise en œuvre et suivi des activités	PAM/UNICEF
Renforcer les capacités des autorités locales et régionales pour une programmation tenant compte des risques, programmes de consolidation de la paix, mobilisation des ressources locales et fourniture de services de base adaptatifs.	PAM/UNICEF
Soutenir le développement de cadres institutionnels inclusifs pour la participation des jeunes, les femmes et les hommes, les filles et les garçons et les groupes marginalisés dans la prise de décision	PAM/UNICEF
Renforcer les capacités des écoles de formation professionnelle pour améliorer l'offre de services basés sur le marché.	UNICEF
Renforcer la capacité des systèmes intégrés de collecte de données ascendants pour une collecte de données de qualité, analyse et diffusion de données sensibles aux risques	PAM/UNICEF
<b>Pilier 2 : Renforcer la résilience, l'appropriation et l'engagement des communautés et renforcer la cohésion sociale</b>	
<b>Composante 1 : Renforcer les capacités et l'engagement des communautés</b>	
Réaliser des exercices de planification participative communautaire adaptés au contexte pour mieux éclairer la conception du programme	PAM/UNICEF
Renforcer les mécanismes communautaires existants pour le dialogue intra- et intergénérationnel (en particulier les femmes, les filles, les garçons, les jeunes femmes et les hommes) pour promouvoir la participation des citoyens et consolidation de la paix	UNICEF
Renforcer les capacités des jeunes femmes et hommes, des réseaux informels et communautaires organisations dans l'analyse des risques et de la vulnérabilité pour leur contribution à la résilience des ressources de base.	UNICEF
<b>Composante 2 : Ensemble intégré d'interventions</b>	
Éducation : alimentation scolaire et activités complémentaires, accès et qualité de l'éducation, l'éducation, la formation professionnelle et l'éducation alternative pour les filles et les garçons non scolarisés.	PAM/UNICEF
WASH : Soutenir des infrastructures WASH durables, sûres et résilientes face aux risques liés au climat, services et comportements (y compris à travers l'approvisionnement et la gestion durables de l'eau, WASH dans écoles et établissements de soins de santé, assainissement total mené par la communauté inclusive, promotion de l'hygiène)	UNICEF

PILIER	AGENCES
Nutrition : Renforcer le continuum de soins de la prévention au traitement de la malnutrition grâce à l'intensification d'un programme intégré comprenant des sensibilisations, des programmes spécifiques à la nutrition et approches sensibles à la nutrition telles que les soins inclusifs pour les nourrissons et la formation à l'allaitement maternel pour les pères et les mères, également liées aux interventions en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement.	PAM/UNICEF
Santé : Santé communautaire et vaccination, y compris dans les zones difficiles d'accès	UNICEF
Protection : Comités ou réseaux multiethniques/groupes-communautaires de protection de l'enfance. Les comités de protection de l'enfance et les comités de cohésion sociale pour soutenir une réintégration sûre et durable des enfants vulnérables, y compris ceux présumés associés aux groupes armés (CAAFAG)	UNICEF
Réhabilitation des terres et restauration du potentiel agro-sylvo-pastoral et halieutique à travers transferts monétaires et alimentaires conditionnels FFA, couplés à un soutien technique et à des transferts inconditionnels transferts pendant la période de soudure	PAM
Appui aux marchés agricoles des petits exploitants : structuration des organisations paysannes, formation sur la valeur achats en chaîne et locaux	PAM
Soutenir les entrepreneurs (femmes et jeunes) : nourriture et argent pour la formation + kits	PAM
Renforcer les PPP dans le secteur WASH et soutenir le développement de petites entreprises pour les jeunes femmes et des hommes, travail indépendant et insertion socio-économique	UNICEF
Préparation aux situations d'urgence au niveau communautaire	PAM/UNICEF

Source : document de programme

49. Dans le but d'assurer une meilleure représentativité statistique des interventions et des différentes zones de mise en œuvre (zones de concentration, zones de maintien), 15 Sites/Villages /hameaux ont été choisis<sup>5</sup> pour l'évaluation. Comme cela ressort du tableau 6 ci-dessous, le taux de réalisation des entretiens est de 89% (entretiens individuels et en focus groupes) et 142 acteurs clé ont été interrogés dont 43 femmes et jeunes femmes, et 99 hommes et jeunes hommes. La liste de toutes les personnes rencontrées est présentée en annexes.

Tableau 6 : Acteurs interrogés et taux de réalisation

Moyens/Outils de collecte de données	Nombre d'entretiens			Nombre de participants touchés		
	Nombre total prévu	Nombre total réalisé	Taux de réalisation	Nombre total de participants	Nombre total de Femmes	Nombre total d'Hommes
Discussions de groupe avec les populations bénéficiaires toutes catégories sociales confondues <sup>6</sup>	8	8	100%	64	32	32
Entretiens individuels avec le personnel de	22	20	91%	38	07	31

<sup>5</sup> L'échantillon initial était constitué de 7 villages dans le département de Maine Soroa (Dassoram, Adji Dogoro, Kamou Tata, Mariri, Ambouram Ali, Lawandi, Sounkoundou) et 8 autres dans celui de Diffa (Boulangou Yesko, Digargo, Kangarwa, Mamari Forage, Malam Boukardi, Issari, Gueskerou, Waragou).

<sup>6</sup> Il s'agit des hommes, femmes et jeunes issus des populations hôtes, déplacées, réfugiées et retournées y compris des membres des groupements masculins et féminins et de CGDES.

Moyens/Outils de collecte de données	Nombre d'entretiens			Nombre de participants touchés		
	Nombre total prévu	Nombre total réalisé	Taux de réalisation	Nombre total de participants	Nombre total de Femmes	Nombre total d'Hommes
l'Unicef et du PAM (Niamey et Diffa)						
Entretiens individuels avec les Partenaires/Acteurs de mise en œuvre du programme au niveau régional : CR, Municipalités, STD et ONG (Diffa)	18	16	89%	25	2	23
Entretiens individuels avec les directeurs d'écoles, enseignants et membres des CGDES	4	1	25%	1	0	1
Entretiens individuels avec les membres de groupements bénéficiaires de fonds AGR <sup>7</sup>	4	4	100%	4	2	2
Entretiens individuels avec des membres de structures d'alerte précoce (SCAP/RU)	4	1	25%	3	0	3
Entretiens individuels avec les autorités coutumières	4	1	25%	1	0	1
Réalisations/Sites visités (foyer amélioré, site maraicher, kiosque de location de chaises, latrine, jardin de case, forage)	-	6	-	6	-	6
<b>Total</b>	64	57	89%	142	43	99

NB : Les listes des personnels de l'UNICEF, du PAM et des acteurs relevant des services publics et des ONG ont été préétablis par les deux agences.

50. Le tableau montre que le niveau de réalisation des entretiens individuels avec les acteurs est de 89% compte tenu du nouveau plan de collecte qui a été revu à cause de la réduction des membres de l'équipe terrain imposée par l'absence du chef de mission dans la région de Diffa. Ainsi, l'échantillon et le plan initial de collecte des données ont été réaménagés en accord avec le GRE pour tenir compte de ce nouveau contexte. Les entretiens avaient été menés sur la base des questions ouvertes pour permettre aux répondants de fournir davantage des commentaires et des suggestions articulés sur la programmation et la mise en œuvre d'une éventuelle phase

<sup>7</sup> Les répondants ont fait l'objet d'entretien pour reconstituer leurs histoires de vie (localité de Diffa, Digargo, Mainé Soroa et Malam Boukardi).

du programme ou des interventions futures similaires. Ce taux d'entretien confère une bonne représentativité aux données collectées.

#### 8.4. Analyse et assurance qualité des données

51. Les données collectées lors des différents entretiens (individuels et de groupe) ont fait l'objet d'une analyse de contenu pour dégager les principales tendances et idées fortes du discours livré par les informateurs. Les messages clés ont été illustrés par un verbatim qui reflète la perception exprimée par les enquêtés. Les données quantitatives extraites de la revue documentaire ont fait l'objet d'analyse statistique. Les données collectées à travers la revue documentaire, les entretiens individuels, les focus groups et les observations directes ont été triangulées pour chaque conclusion tirée des critères d'évaluation. Les données collectées ont été analysées selon la méthodologie Outcome Harvesting. Dans cette démarche, les effets des interventions ont été récoltés ; puis corroborés avec les propos des bénéficiaires et triangulés avec les autres intervenants.

52. Les livrables ont été soumis aux normes et standards de qualité définis dans les directives de l'UNICEF et de l'UNEG. Les informations collectées et les documents produits (outils de collecte des données, rapport de démarrage, rapport provisoire) ont été soumis au Groupe de Référence de l'Évaluation pour recueillir leurs commentaires et observations. L'assurance qualité de l'évaluation prend en compte : (i) la qualité des outils de collecte ; (ii) le suivi de l'ensemble des opérations par l'élaboration de rapport à la fin de chaque étape du processus. La qualité des outils est assurée en identifiant les thématiques en rapport avec les objectifs de l'évaluation.

#### 8.5. Considérations éthiques et principes de l'évaluation

53. Cette évaluation est conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

**Anonymat et confidentialité** : respect des droits des personnes qui ont fourni des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.

**Responsabilité** : rapportage de tous conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre les consultants ou entre le consultant et les dirigeants du programme concernant les conclusions et/ou recommandations de l'évaluation. L'ensemble de l'équipe reste disponible pour confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués.

**Intégrité** : L'évaluateur reste disponible pour mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdR, afin d'obtenir une analyse plus complète du programme.

**Indépendance** : Le consultant reste indépendant vis-à-vis du programme examiné. Il n'est pas associé à sa gestion ou à quelque élément de celle-ci.

**Incidents** : Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'évaluation, ils seront immédiatement signalés au mandataire de l'évaluation. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par les présents termes de référence.

**Validation de l'information** : Le consultant garantit l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et est responsable de l'information présentée dans le rapport final.

**Propriété intellectuelle** : En utilisant les différentes sources d'information, le consultant respecte les droits de propriété intellectuelle des institutions et des parties examinées.

#### 8.6 Limites et contraintes de l'évaluation

54. La collecte de données a été limitée par un certain nombre de facteurs que le consultant a essayé d'adresser autant que possible lors de la mission.



**Tableau 7 : Facteurs de risques et proposition de stratégies de mitigation**

DEFIS RENCONTRES	STRATEGIES DE MITIGATION
Instabilité politique et institutionnelle	Suite au renversement du gouvernement le 26 juillet 2023, en concertation avec les membres du GRE et l'équipe d'évaluation, la mission a été suspendue en attendant la stabilisation de l'environnement politique tout en gardant une communication entre les parties.
Impossibilité pour le chef d'équipe d'effectuer le déplacement au Niger	Un nouvel planning des activités de collecte a été proposé et validé. Ce faisant, les tâches dévolues au chef d'équipe (entretiens en présentiel avec les acteurs-clés des institutions régionales, départementales et communales, des ONG et des sous bureaux UNICEF et PAM), ont été confiées aux consultants nationaux.
Indisponibilité des acteurs	Des entretiens à distance (vidéoconférence, entretiens téléphoniques à distance, etc.) ont été organisés. Les dispositions ont été prises pour éviter des problèmes de disponibilité des données notamment en informant à temps les acteurs clés au niveau de la région de Diffa. Il convient de préciser que l'UNICEF et le PAM ont fait montre d'une disponibilité inestimable allant jusqu'à solliciter des rencontres avec les acteurs-clé, à travers notamment l'introduction de lettres d'accréditation.

## 9. CONSTATS ET CONCLUSIONS

55. La section des constatations est systématiquement organisée autour de la matrice d'évaluation et propose des réponses à chacune des questions évaluatives.

### 9.1 PERTINENCE

- **QE 1.1. Dans quelle mesure les activités et les interventions permettent-elles d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme ? (Cohérence entre activités et effets attendus)**
- **QE 1.2. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain répondent-elles aux besoins qui affectent les capacités de résilience et la cohésion sociale identifiés des populations cibles ?**
- **QE 1.3. Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi-évaluation sont adaptées pour mesurer les résultats du programme ? Et, comment pourraient-elles être améliorées ?**

#### **QE 1.1. Dans quelle mesure les activités et les interventions permettent-elles d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme ? (Cohérence entre activités et effets attendus)**

56. La mesure dans laquelle les activités et les interventions permettent d'atteindre les résultats et les objectifs attendus est analysée à travers la « théorie du changement » du programme qui explique comment les interventions conduisent à des changements dans les facteurs de conflit et de résilience identifiés. Les informateurs ont affirmé que les activités et les interventions permettent d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme. La revue documentaire à travers l'analyse du document du programme et les entretiens avec les chargés de programmes des agences ont montré que le programme est doté d'un cadre logique qui décrit la théorie de changement (voir Annexe 3). Le cadre logique montre une cohérence entre l'impact recherché, les résultats, les produits et les activités. En effet, les chargés de programme et les responsables des services techniques ont rapporté que l'accès des communautés aux services sociaux de base (santé, nutrition, éducation, WASH) contribuent à la réduction des inégalités sociales et par ricochet au renforcement de la cohésion sociale.

57. Par ailleurs, le renforcement des mécanismes communautaires existants pour le dialogue intra- et intergénérationnel (les femmes, les filles, les garçons, les jeunes femmes et les hommes) favorise la participation de tous les membres de la communauté. Les communautés ont relevé que la réhabilitation des terres et la restauration du potentiel agro-sylvo-pastoral, les transferts monétaires et alimentaires (FFA),

entraînent l'autonomisation des communautés. Cela concourt à la résilience des communautés. Les activités de renforcement de la résilience aux chocs climatiques, d'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles constituent des vecteurs de la cohésion sociale.

58. La théorie de changement énonce clairement les risques les plus probables susceptibles de compromettre l'atteinte des résultats attendus. Cependant, dans la formulation de la TdC (ou TOC en anglais), il n'a pas été établi et explicité les principales hypothèses connexes. En effet, l'hypothèse relative à la disponibilité des populations cibles tout au long de la mise en œuvre du programme n'a pas été prise en compte. Pourtant, l'insécurité continue d'avoir un impact négatif significatif sur la population soumise à des déplacements forcés restant un facteur important de vulnérabilité.

### **QE 1.2. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain répondent-elles aux besoins qui affectent les capacités de résilience et la cohésion sociale identifiés des populations cibles ?**

59. Les résultats des entretiens ont montré que tout le personnel des Agences et les responsables des institutions publiques de mise en œuvre ont convenu que le programme est aligné sur les politiques et cadres nationaux et internationaux. La réponse du programme est alignée sur l'initiative Sustaining Peace des Nations Unies au Niger visant à prévenir et consolider la paix dans un cadre d'intervention intégrée des agences du Système des Nations Unies. Les interventions s'inscrivent dans la vision du Gouvernement nigérien sur l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix (NEXUS) qui est « une capacité de réponse coordonnée et efficace est assurée pour faire face aux besoins d'urgence lorsqu'ils émergent, tout en maintenant les efforts structurants vers un développement durable, inclusif et harmonieux sur l'ensemble du territoire national, gage de paix, de stabilité et de bien être pour tous en particulier grâce à l'atteinte des ODD ».

60. Le programme est en phase avec les priorités nationales et les besoins des populations définis dans les documents de politiques et de stratégies tels que :

- **Le Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026** : Sous-Programme 2.5 : Gestion efficace de la migration ; Sous-Programme 2.6 : Renforcement de la gouvernance locale.
- **La stratégie de sortie de crise de la région de Diffa (juillet 2021) dans ses deux phases : Phase 1** : Retour et Réinstallation des populations déplacées à leurs lieux d'origine et de production. Optimisation du retour et de la réinstallation des populations déplacées dans leurs lieux de résidence et de production/**Phase 2** : Reconstruction post conflit/Relèvement et stabilisation
- **La stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent** dans ses axes stratégiques 1 (Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent)<sup>20</sup> et 3 (Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent)<sup>8</sup>.
- **La Stratégie nationale pour des solutions durables pour les populations déplacées**, qui vise à relever les défis humanitaires et de développement associés aux déplacements internes massifs grâce à des approches durables à long terme pour le retour sûr et volontaire des populations déplacées. La mise en œuvre réussie de cette stratégie est particulièrement importante pour la région de Diffa qui accueille actuellement près de 40 % de la population déplacée totale du pays.
- **Le Plan d'Action Territorial (PAT) de Diffa** pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale de Stabilisation, de Redressement et de Résilience des Zones du Bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram.

61. Le programme contribue à l'atteinte des ODD suivants : (i) *l'ODD1 «éliminer la pauvreté sous toutes ses*

---

<sup>8</sup> Cet axe est articulé autour des stratégies suivantes : (i) le renforcement de la mobilisation sociale, notamment, les leaders communautaires (chefs religieux et chefs traditionnels), les jeunes et les femmes, pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent; (ii) le renforcement des capacités des acteurs des collectivités locales, des leaders communautaires, des jeunes et des femmes en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ; (iii) le relèvement des zones affectées par la radicalisation et l'extrémisme violent.

formes et partout dans le monde»; (ii) l'ODD2 «éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable»; (iii) l'ODD3 «donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges»; (iv) l'ODD4 «veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie» ; (v) l'ODD5 «réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles»; (vi) l'ODD6 «garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau».<sup>9</sup>

62. Les données collectées montrent que le programme a été conçu et mis en œuvre de façon à respecter et à faire progresser les DH et à l'EGS tels que définis par les accords internationaux et régionaux, les politiques et les stratégies nationales relatives aux DH et à l'EGS et les besoins des détenteurs de droits et des responsables, hommes et femmes, ciblés par l'intervention. Les interventions ont été conçues conformément aux normes et conventions internationales relatives à l'EGS (la Convention pour l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations à l'égard des Femmes (CEDEF), et à la Convention des Droits de l'Enfant (CDE)... Par ailleurs, elles sont élaborées conformément à la Stratégie nationale de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre (VBG) au Niger (2017-2021) notamment l'axe 1 : Communication/Prévention des Violences Basées sur le Genre.

63. Le programme est en cohérence avec la politique genre de l'Union Africaine qui repositionne des questions essentielles qui sont entre autres : l'indépendance économique égale, la participation et l'accès égaux aux opportunités de la mondialisation. Les interventions du programme sont aussi en harmonie avec les articles 7 et 14 de la CEDEF : « Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes et leur assurent, dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit. Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées afin d'assurer aux femmes dans les zones rurales, le droit de participer pleinement à l'élaboration et à l'exécution des plans de développement à tous les échelons » (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, art. 7 et 14). Les données des entretiens ont montré le programme est bien aligné sur les besoins des populations affectées, notamment les besoins des filles, des femmes, des hommes, des populations autochtones, des populations déplacées, des réfugiés. Les personnes interrogées ont souligné que les populations étaient touchées par la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, y compris notamment les femmes, et les hommes (filles et garçons). En effet, à la suite des attaques survenues dans la région, il y a eu des déplacements des populations vers la région de Diffa.

64. Les populations ont souligné que l'afflux massif des réfugiés et PDI a provoqué une pression considérable sur les ressources naturelles (eau, terre, forêts) et sur les infrastructures sociocommunautaires de base (centres de santé, écoles...). Selon l'étude sur le lien entre la Migration, l'Environnement et le Changement Climatique (MECC) de l'OIM<sup>10</sup>, à Diffa, par exemple, 59% des populations non déplacées n'ont pas accès aux infrastructures sanitaires contre 3% pour les PDI, 10% pour les réfugiés et 8% pour les retournés. En outre, le diagnostic des zones frontalières notamment celui de Diffa, en vue de l'élaboration de la politique nationale des frontières, montre un état chronique de sous équipement qui se caractérise par : une forte concentration des populations le long des frontières du sud du pays créant un déséquilibre en matière d'accès aux services sociaux de base avec une pression foncière et une insuffisance de moyens de production ; un sous-équipement des villages frontaliers en infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, points d'eau) et l'état de délabrement des quelques infrastructures existantes. Selon la revue documentaire, cette situation a constitué une source additionnelle de conflits inter et intracommunautaires, du fait de la concurrence pour l'accès aux ressources déjà limitées dans la région de Diffa.

---

<sup>9</sup> République du Niger, Ministère du Plan, PDES 2017-2021.

<sup>10</sup> OIM, 2021

65. Les répondants ont reconnu que l'afflux de déplacés internes et de réfugiés dans des communautés déjà en difficulté pour se nourrir elles-mêmes a eu des implications sur les relations entre les communautés d'accueil et les populations réfugiées et déplacées. Cela a fragilisé le tissu social entre les communautés hôtes et les déplacés et entraîné l'effondrement des systèmes de production et des chaînes de valeur ayant des effets sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité. Le programme a développé des activités pour répondre aux aspirations d'accès durable aux services sociaux de base de qualité et aux moyens d'existence minimums, dans un environnement de paix.

*« Les populations de la région de Diffa sont confrontées depuis quelques années à des problèmes sécuritaires du fait des attaques armées. Cette situation a provoqué une insécurité dans la région. Ces problèmes sécuritaires ont entraîné des déplacements massifs des populations ; l'arrivée de populations a aussi provoqué une pression socio-démographique importante sur les ressources et les services de base déjà limités ; dans ces conditions, l'accès aux services sociaux devient un enjeu et donc source de conflits. Cette situation a mis en mal la cohabitation entre les communautés autochtones, les personnes déplacées les réfugiés et rapatriés. (Un responsable de structure décentralisée)*

### QE.1.3 Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi-évaluation sont adaptées pour mesurer les résultats du programme ? Et, comment pourraient-elles être améliorées ?

66. La revue documentaire, à travers la consultation du document de programme, a permis de constater qu'une section spécifique « suivi-évaluation » existe dans le « *proposal* ». Les entretiens réalisés avec les chargés de programme et de suivi évaluation des agences ont indiqué que la formulation du programme s'est appuyée sur les résultats des études réalisées. Ainsi, une analyse des risques et une analyse des conflits ont été menées dans les communes BMZ à Diffa. Ces études ont permis de faire ressortir toutes les dynamiques en matière de cohésion sociale. Les informateurs clés ont indiqué que le dispositif de suivi et évaluation de l'intervention a été développé par les agences d'exécution du programme et leurs équipes opérationnelles sur le terrain, sous la supervision des différents points focaux de chaque agence à travers la mise en application du système de suivi et d'évaluation du PAM et de UNICEF. Pour ce faire, un plan de suivi et évaluation conjoint, intégré, aligné avec les procédures et normes standards de ces deux agences en matière de suivi et Evaluation a été développé et mis en œuvre. En matière d'analyse, le système de suivi évaluation s'intéresse au suivi de la mise en œuvre des activités et extraits du programme ainsi qu'aux effets à court et moyen termes et la préparation des rapports selon les exigences du Bailleur. La stratégie de Suivi-Évaluation intègre la dimension apprentissage notamment, à travers les résultats des études de cas, des revues, etc. Dans ce cadre, on peut citer par exemple, l'Enquête sur l'impact des interventions de l'UNICEF dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder suivant la méthodologie *Lot\_Quality\_Assurance\_Sampling* (LQAS); l'organisation des revues sur l'état d'avancement du programme ; la conduite des études sur les indicateurs de Résilience en vue du suivi des effets du programme ; l'étude de cas sur la mise en œuvre de l'approche communautaire participative intégrée (ACPI) dénommée « NIYA DA ALKAWALI » (INDA). Le système de suivi évaluation mis en place permet d'appuyer le pilotage du programme, la redevabilité et le plaidoyer en générant des informations pertinentes basées sur des données probantes.

67. Les stratégies de suivi-évaluation développées pour mesurer les résultats du programme sont basées sur la définition des périodicités de collecte des données. Dans l'approche du suivi, il y a trois niveaux à retenir :

**Le suivi du processus (mise en œuvre des activités sur le terrain).** Il a porté sur l'utilisation des ressources, l'avancement des activités. Il a analysé la façon dont les activités sont exécutées ainsi que leur efficacité en termes de respect des délais. Dans ce cadre, le suivi est fait par exemple au moment où les distributions sont faites (PDM) ; au moment du ciblage et lorsque les travaux de création d'actifs sont réalisés sur le terrain. Le suivi à ce niveau permet de s'assurer que les activités sont faites selon les standards du PAM et de l'UNICEF.

**Le suivi des produits.** Dans ce cadre, le suivi consiste à collecter des informations sur les actifs qui ont été créés ; les résultats immédiats atteints et le nombre de bénéficiaires touchés. Le suivi des indicateurs de produits (outputs) se fait mensuellement.

**Le suivi des effets.** Il est focalisé sur les effets et l'impact du programme. Pour ce faire, ce suivi est conduit sous forme d'évaluation visant à déterminer si le programme est en voie d'atteindre les résultats planifiés (produits, réalisations) et s'il a des effets non recherchés. En lien avec l'approche « Outcome Harvest », ce

suivi a permis la collecte de données autour des résultats atteints par l'intervention à mesure de la progression du programme. Dans ce cadre, des enquêtes sont réalisées auprès des Cibles.

68. Conformément à la politique d'évaluation du PAM et de l'UNICEF en ligne avec les recommandations du partenaire financier, ce programme fait l'objet d'une évaluation finale indépendante. Le processus d'évaluation finale est conjoint, et implique les principales tâches suivantes : i) l'élaboration conjointe des Termes de Référence pour l'évaluation ; ii) la sélection conjointe de l'évaluateur et ; iii) la revue conjointe des livrables. L'évaluation est menée par un évaluateur indépendant international sous la supervision et la gestion des équipes de Suivi et Evaluation du PAM et de l'UNICEF.

69. Les entretiens individuels réalisés avec les responsables de suivi évaluation des deux agences et ceux des partenaires d'exécution ont indiqué que ces stratégies de suivi évaluation étaient adaptées car il n'y avait pas de difficultés de collecte des données ni de souci de disponibilité de données pour renseigner les indicateurs du cadre logique du programme. Les données étaient disponibles à temps au moment du rapportage. Cependant, le suivi de certains indicateurs était complexe du fait de l'inexistence de données de référence et même de cibles à atteindre (*Increased mobilization of the municipalities' own funds ; Inclusiveness (women and youth) in the elaboration and management of the municipal budget and plans ; Number of persons having access to sustainable potable water services*). Aussi, la mesure de l'atteinte des résultats et des objectifs attendus du programme était confrontée aux défis de disponibilité de données pour certaines actions. Par exemple, il était pénible de renseigner le nombre de SCAP-RU fonctionnels par manque de mise à jour de la cartographie des SCAP-RU au niveau des dispositifs nationaux des systèmes d'alerte précoce. De même, les responsables de suivi évaluation des deux agences ont également souligné les défis de définition d'indicateurs en matière de cohésion sociale. Bien que des indicateurs de cohésion sociale aient été définis, l'évaluation note qu'ils ne prennent pas suffisamment en compte les deux dimensions essentielles de la cohésion sociale que sont la dimensionnalité horizontale et verticale et les sphères socioculturelle, économique et politique de la société<sup>11</sup>.

70. La cohésion sociale verticale a été prise en compte par les indicateurs suivants : *Nombre de communes ayant mobilisé des ressources pour des mécanismes de protection sociale solidaire selon le modèle pilote (dans les communes ciblées par l'UNICEF) ; Nombre de conseils communaux de jeunes impliqués dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans communaux de développement (PDC/PIA/BC) ; Nombre de systèmes d'alerte précoce à base communautaire (SCAP-RU) dans les zones d'intervention intégrés au système national d'alerte précoce décentralisé et fournissant des informations régulières aux niveaux communal, régional et national (à travers le programme mVAM/SCAP-RU).*

71. Mais, les indicateurs du cadre de résultats ne font pas référence à la qualité des relations entre les individus et les divers groupes (populations autochtones, populations déplacées, populations réfugiées) dans la région de Diffa, c'est à dire les niveaux de solidarité, de confiance, d'acceptation, de réciprocité et de multiplicité des liens. En outre, les aspects de la cohésion sociale tels que la sphère socioculturelle concernant la coexistence, la tolérance et l'acceptation des différences, la confiance mutuelle, n'ont pas été pris en compte de manière systématique dans l'approche de suivi.

72. Les enquêtes pour le suivi des indicateurs d'Effets (Outcomes) ont été menées conjointement par les deux Agences. Au niveau du suivi des indicateurs de produits (outputs), les données sont également collectées conjointement afin d'éviter les doubles comptages. Par exemple, au niveau des bénéficiaires, dans les zones où il y a des activités conjointes, les deux Agences au niveau de leurs sous-bureaux font un croisement des données pour s'assurer que les informations rapportées par chacune d'entre elles sont conformes pour éviter que les mêmes bénéficiaires ne soient pas comptés doublement. Les deux Agences ont également mené des exercices conjoints de ciblage sur le terrain. Grâce au financement du programme, des missions de suivi des utilisateurs finaux ont été menées dans les districts sanitaires de Diffa et Maine Soroa pour vérifier l'utilisation

---

<sup>11</sup> La cohésion sociale horizontale fait référence à la qualité des relations entre les égaux ou presque égaux, tant pour les individus que pour les divers groupes au sein d'une société, c'est à dire les niveaux de solidarité, de confiance, d'acceptation, de réciprocité et de multiplicité des liens. La cohésion sociale horizontale est importante à la fois au sein de groupes d'identité ou d'affinité (liens) et entre de multiples groupes d'identités et de caractéristiques diverses (ponts). La cohésion sociale verticale fait référence aux liens qui tissent des relations entre les hiérarchies, par exemple les niveaux de leadership, d'autorité, de pouvoir et d'influence.

appropriée des équipements de chaîne du froid (8 électriques et 24 solaires) installés dans les formations sanitaires. Cette approche de suivi conjoint est une bonne pratique car elle vient renforcer la synergie et la collaboration entre les deux Agences. Il arrive cependant que le suivi conjoint rencontre un problème dans sa réalisation du fait notamment de l'indisponibilité des collègues de l'une ou de d'autre agence.

73. Au niveau opérationnel, les acteurs interrogés ont ressorti la divergence des stratégies des deux Agences quant aux choix des sites d'interventions. Pour le PAM, les activités FFA ont été considérées comme la porte d'entrée pour le ciblage des activités, tandis qu'au niveau de l'Unicef, c'est la totalité des 4 communes d'intervention qui a été considérée. Cette divergence des stratégies de ciblage a conduit à l'identification de 32 sites pour la mise en œuvre du paquet commun PAM/UNICEF car il y a plusieurs sites que les deux Agences n'ont pas en commun. Relativement aux outils de planification participative, il y a également des divergences entre les deux Agences. Le PAM dispose de l'outil PCP et l'Unicef l'ACPI. Bien que l'utilisation des deux outils ait abouti au même objectif d'identification des besoins et des activités pour informer les planifications conjointes, cependant, les informateurs clés ont indiqué que cela conduit à des efforts parallèles pour évaluer les besoins et « l'épuisement » des populations qui sont mobilisées à plusieurs reprises pour les mêmes objectifs.

74. Afin d'assurer la redevabilité aux différentes parties prenantes au programme, les avancées et difficultés rencontrées durant la mise en œuvre ont été relevées lors des réunions périodiques. Cela a permis de cibler les domaines nécessitant une amélioration. Les informateurs clés ont souligné que des réunions mensuelles sont organisées entre les deux Agences. Cependant, les partenaires de mise en œuvre n'y sont pas associés. En effet, la revue documentaire révèle l'existence d'un document (UNICEF) intitulé « Cadre de coordination BMZ Diffa » qui prévoit la participation des parties prenantes aux réunions de coordination seulement aux revues périodiques trimestrielles. Les acteurs ainsi ciblés sont le Gouverneur de la région (président de la réunion de revue), le Président du Conseil Régional (Vice-Président de la réunion), la Direction Régionale du Développement Communautaire (Secrétariat) et les autres membres (Préfectures, Municipalités : Maires (Chétimari, Maine, Gueskerou et Diffa) ; Services Techniques (DRSP, DREP, DRPE, DRHA, DRJS, DR Agriculture, ...) ; Agences UN (UNICEF, PAM, PNUD, UNHCR, UNFPA, OIM) ; ONG (CRS, WHH, etc...). Dans le cadre du suivi, il serait opportun que le PAM/UNICEF analyse la mesure dans laquelle les réunions mensuelles conjointes pourraient être élargies au moins aux STD et ONG participants à l'exécution du programme pour non seulement collecter les données sectorielles mais aussi participer au suivi des recommandations antérieures formulées lors des précédentes revues et/ou à la formulation de nouvelles.

75. Par ailleurs, les informations collectées auprès des responsables de programmes des agences et des services techniques à travers les entretiens semi-directifs ont montré qu'il existe une divergence d'approche entre le PAM et l'Unicef en ce qui concerne la réalisation des enquêtes et études. En effet, l'UNICEF s'appuie sur les services publics pour conduire les enquêtes/études tandis que le PAM mène lui-même ces enquêtes. Cette différence d'approche ne favorisait pas des exercices conjoints en matière de conduite des études. Malgré ses approches différentielles, les deux Agences ont pu conduire conjointement une étude de base (Baseline) dans le cadre du programme. La conduite conjointe des enquêtes et les exercices de suivi conjoints ont permis de rationaliser les ressources et d'éviter de sur-enquêter les ménages bénéficiaires.

76. La mutualisation des ressources a permis d'avoir une meilleure couverture en termes d'interventions et de suivi des activités. Par exemple, quand un agent du PAM ou de l'UNICEF arrive dans un centre de santé, au lieu de faire le suivi des activités spécifiques mises en œuvre par son agence, il fait également le suivi des activités mises en œuvre par l'agence sœur. Dans le cadre du suivi des activités de prise en charge de la malnutrition au niveau des centres de santé, les deux agences font des suivis intégrés indépendamment des mandats respectifs des deux organisations (malnutrition aigüe modérée qui relève du mandat du PAM et malnutrition aigüe sévère qui est l'apanage de l'UNICEF). Cette approche permet d'étendre la couverture en termes de suivi des interventions. Selon les entretiens avec les agences, le programme a connu des défis en matière de suivi évaluation. Ces défis étaient relatifs aux conditions de sécurité qui ont empêché les agences de se rendre dans certaines localités. Ces défis ont été relevés par l'identification de structures locales pour assurer le suivi des activités sur le terrain. Ces structures partenaires ont recruté des personnes ressources vivant au sein des communautés et qui ont une facilité d'accès aux populations et qui peuvent là où les agences ne peuvent pas accéder du fait des mauvaises conditions sécuritaires. Selon les staffs des deux agences interrogées, cette approche novatrice (Third Party Monitoring (TMP), a permis de faire le suivi selon la

programmation. Le système de suivi et évaluation était sensible au genre et aux différents types de population vulnérable que le programme a touché.

77. Du point de vue de la synergie avec les autres intervenants dans la zone du programme, il faut relever que les deux agences ont pris soin d'accorder leurs efforts avec notamment les autres agences SNU (FAO, UNHCR, OCHA, IOM, UNHCR) qui sont sollicitées entre autres dans la cadre du renforcement des capacités des systèmes d'alerte précoce et de réponse aux urgences en collaboration avec la Direction Régionale de la Protection Civile (DRPC) et du Dispositif Régional de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DRPGCA) ainsi que les dispositifs municipaux (OSV) et communautaires (SCAP/RU). On note à ce niveau que les communes ciblées ont bénéficié chacune d'une formation et d'un stock d'urgence qui doit leur permettre d'anticiper et de mitiger les éventuels chocs (inondations) pouvant sinistrer les populations. À cet effet, les communes ont aussi identifié chacune un site où les populations déplacées pourront être établies en cas d'inondation.<sup>12</sup>

78. Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'approche Nexus-Développement-Paix dans la région de Diffa, le programme BMZ participe aux réflexions et à la mise en œuvre de l'approche à travers les deux agences qui sont fortement impliquées dans le dispositif national et qui travaillent en étroite synergie avec le Ministère des Affaires Humanitaires et de la Gestion des Catastrophes (MAH/GC) à travers le "Comité Technique Tripartite pour le Nexus Urgences-Développement-Paix". Au niveau régional, la synergie est établie avec le Comité Régional d'Opérationnalisation de l'approche Nexus (CTTNUD) présidé par le Gouvernorat de Diffa.<sup>13</sup>

### Conclusions préliminaires

**Pert.1.** L'évaluation note une cohérence entre activités et effets attendus car les activités et les interventions permettent d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme. Pour la mise en œuvre du programme, une théorie de changement a été élaborée. Elle indique les voies de changements attendus pour la réalisation des résultats de développement. Bien que les risques soient identifiés, cependant, cette théorie de changement a souffert d'un manque d'hypothèses connexes telle que l'hypothèse de déplacements des populations. Malgré les nouvelles problématiques survenues, la théorie de changement du programme est restée pertinente durant toute la phase de mise en œuvre. Le programme a déployé des efforts notables pour s'adapter au contexte d'insécurité afin de fournir une réponse programmatique plus pertinente. (Par 55,56,57,58)

**Pert.2.** Le programme a répondu aux besoins des femmes, hommes, enfants et adolescents, parce que les populations étaient confrontées à l'insécurité continue qui avait un impact négatif et significatif sur les groupes vulnérables notamment les enfants et les femmes, exposés aux déplacements forcés restant un facteur important de vulnérabilité. L'approche conjointe du PAM et de l'UNICEF en matière de programmation de résilience et de cohésion sociale à Diffa a démontré sa pertinence dans les zones cibles, en 1) améliorant l'accès aux ressources naturelles et augmentant la production agro-pastorale ; 2) diversifiant les moyens de subsistance et améliorant la sécurité alimentaire, réduisant ainsi les migrations de détresse ; 3) soutenant la réintégration des populations déplacées ; 4) améliorant les régimes alimentaires ; et 5) favorisant la cohésion sociale en réduisant les tensions et les conflits liés à l'accès aux ressources et aux services sociaux de base. Le programme inscrit son action dans l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix comme approche pour accélérer la mise en œuvre en général en cohérence avec le PDES. (Par 60, 61, 62)

**Pert 3.** Les différentes stratégies de suivi-évaluation sont adaptées pour mesurer les résultats du programme. Cependant, le système de suivi-évaluation a souffert de l'absence de certaines données de référence pour mesurer l'atteinte de certains indicateurs. Par ailleurs, la faiblesse des indicateurs de cohésion sociale constituait un défi pour mesurer les changements induits par le programme dans ce domaine. Les deux Agences ont fait usage de différentes approches en matière de participation communautaire. Au niveau du PAM, il y a l'outil PCP qui est utilisé, alors que l'Unicef utilise ACPI. Cela a conduit à des efforts parallèles pour évaluer les besoins. Dans le cadre de la coordination, le PAM et l'UNICEF organisent des réunions mensuelles qui ne prennent pas en compte la participation des partenaires de mise en œuvre. (70, 75, 77)

<sup>12</sup> UNICEF – WFP Partnership for Resilience and Social Cohesion in the Diffa Region Report to the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ); Reporting period: May 2022 – April 2023, Submission date: 14 July 2023.

<sup>13</sup> Ibid.

## 9.2 IMPACT

- QE 2.1 Quels sont les différents acteurs (individus, groupes, communautés, institutions) qui ont été impliqués dans ce projet ou qui en ont bénéficié ? Qu'est-ce que chacun a fait/fait différemment (changement/résultats) grâce/ à cause du projet, quand et où ?
- QE 2.2 Comment le projet a-t-il contribué à la résilience des individus, des communautés et des systèmes ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la résilience sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?
- QE 2.3 Comment le projet a-t-il contribué à la cohésion sociale ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la cohésion sociale sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?
- QE 2.4 Quelles sont les implications en termes de genre des effets identifiés ? Touchent-ils différemment les enfants, les jeunes, les femmes ?
- QE 2.5 Comment les différents acteurs et parties prenantes perçoivent-ils eux-mêmes les effets du programme ?
- QE 2.6 Est-ce que le projet a eu des effets positifs non anticipés ? Lesquels ?
- QE 2.7 Y a-t-il des domaines d'intervention dans lesquels le projet n'a pas induit d'effet ou a eu des effets négatifs ? Si oui, pourquoi ? Devons-nous changer notre approche ou nos méthodes de travail ou devrions-nous plutôt nous concentrer sur d'autres domaines ?

**QE2.1 Quels sont les différents acteurs (individus, groupes, communautés, institutions) qui ont été impliqués dans ce projet ou qui en ont bénéficié ? Qu'est-ce que chacun a fait/fait différemment (changement/résultats) grâce/ à cause du projet, quand et où ?**

- **Secteur de l'éducation**

79. En ce qui concerne les acteurs de ce secteur, au niveau national, on peut citer le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) et ses services déconcentrés aux niveaux régional (Direction Régionale de l'Éducation Nationale - DREN), Départemental (Direction Départementale de l'Éducation Nationale - DDEN) et décentralisé que sont les Inspections primaires communales au niveau des communes. Au niveau régional, départemental et communal, ces institutions assurent entre autres la gestion administrative et pédagogique de l'école dans leurs zones de couverture. Les données collectées à travers la revue documentaire et auprès des acteurs institutionnels à travers les entretiens individuels ont montré que, malgré un environnement particulièrement difficile dans la région, les services techniques ont changé leur façon de travailler pour s'adapter aux exigences de la crise liée à l'insécurité et aux déplacements souvent massifs et pendulaires de populations et la fermeture de 27 écoles, notamment à Gueskerou, le programme a contribué à améliorer l'accès, la rétention, la continuité et la réussite scolaires.

80. Au niveau de l'éducation formelle, les entretiens réalisés auprès des acteurs ont montré qu'il y a eu des changements dans l'organisation du système éducatif par la création et l'opérationnalisation des centres de regroupement dans une des écoles des villages d'accueil pour recevoir, en plus des élèves hôtes, ceux des ménages déplacés et réfugiés, et retournés. Ce faisant, les élèves ainsi concernés ont été pris en charge aux plans alimentaire (cantines scolaires), pédagogique et psychosocial par des enseignants et enseignantes formés pour assurer une éducation d'urgence pour une école résiliente. Au niveau de l'éducation informelle, des changements ont été

*Je suis contente d'être ici avec mes camarades pour apprendre. Mon ambition est de poursuivre une formation qui me permet d'exercer un métier », (une enquêtrice en provenance de la localité de Gouré.*

également opérés dans la stratégie éducative par la création des centres d'éducation alternative (CEA).

81. La revue documentaire à travers le rapport final du programme, indique que 1 359 enfants/adolescents, dont 602 filles âgées de 9 à 14 ans, non scolarisés, souvent en raison de déplacements forcés, ont poursuivi leur scolarité dans 40 centres d'éducation alternative (CEA). L'observation directe à travers les visites de terrain ont permis de constater que malgré la situation sécuritaire instable et les déplacements à Diffa, les structures



de gestion communautaire de l'école ont continué à travailler en vue d'assurer les bonnes conditions d'apprentissage des enfants. Un autre enquêté, originaire de Gaidam (Nigeria) renchérit : « *avant d'être admis dans ce centre, je ne fais rien, je n'ai aucune occupation mais maintenant, je suis dans un centre d'apprentissage qui me permettra d'apprendre à lire et écrire et d'avoir un travail à l'issue de la formation* »<sup>14</sup>.

82. Par ailleurs, il est ressorti des entretiens avec les communautés des villages visités de Digargo (commune de Diffa), de Gueskérou (commune de Gueskérou), de Malam Boukardi (commune de Chétimari) que les enseignants ont travaillé pour motiver les communautés d'accueil et les parents déplacés, réfugiés et retournés à accepter que leurs enfants poursuivent leur éducation dans les mêmes écoles que les enfants des autochtones. En plus, les structures communautaires ont acquis des nouvelles stratégies de sensibilisation qui ont permis le maintien des filles à l'école et lutté ainsi contre le décrochage. Les femmes et les filles boursières rencontrées dans les villages de Digargo (commune de Diffa) et de Ambouram Ali (commune de Mainé Soroa), ont déclaré que l'octroi de la bourse a favorisé leur scolarisation, car cela a allégé les dépenses des parents relativement aux fournitures scolaires qui sont souvent à l'origine de l'abandon de l'école par les élèves et surtout les filles.

- **Secteur Wash : Eau, Hygiène et Assainissement**

- a) **Accès à l'eau au niveau des ménages**

83. Dans le secteur de l'eau, hygiène et assainissement, les acteurs bénéficiaires sont constitués des Directions régionale, départementales, des comités de gestion des points d'eau au niveau communautaire ainsi que les ONG et des ménages. Les

femmes interrogées et les responsables des communes cibles ont témoigné de l'amélioration des conditions de vie des populations. Les communautés et les services techniques déconcentrés de

*Selon les femmes interrogées « les mini-adductions d'eau potable multi-villages facilitent et améliorent l'accès des populations à l'eau potable ; les femmes sont très contentes depuis qu'elles arrivent à puiser l'eau facilement ; les femmes ne vont plus très loin pour puiser l'eau ; elles ne souffrent plus pour puiser l'eau, toutes les populations, surtout nous les femmes, on dit grand merci au programme » (Focus groups, femmes).*

l'hydraulique et de la santé interrogés, ont reconnu que la disponibilité d'eau salubre a amélioré les conditions d'hygiène, et a permis de prévenir non seulement les maladies diarrhéiques mais aussi les infections respiratoires aiguës. Les visites sur le terrain dans les villages ont permis de constater l'effectivité de l'installation des points d'eau par le programme.

84. Par ailleurs, les populations s'approvisionnaient en eau potable dans le lac (fleuve). Selon les responsables des services sanitaires interrogés, l'eau du fleuve n'est pas potable car contaminée par des matières fécales et les déchets des animaux qui s'y abreuvent constituant ainsi un grand risque pour la santé. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) affirme que « la contamination microbiologique de l'eau peut être à l'origine de la transmission de maladies telles que la diarrhée, le choléra, la dysenterie, la fièvre typhoïde et la poliomyélite<sup>15</sup>. Cependant, les observations directes dans les villages et les entretiens réalisés auprès des populations ont fait ressortir que la plupart des bornes fontaines (BF) ne sont pas en bon état de fonctionnement. Cela entraîne automatiquement une forte concentration des usagers sur les BF fonctionnelles exposant les populations à des risques de frustration voire des conflits entre les groupes en présence, sans parler des risques d'hygiène liés au manque ou à l'insuffisance d'eau. Cette situation en appelle à la vigilance des autorités locales qui ont la charge d'interpeller les Délégués (gestionnaires privés) de certains de ces points d'eau.

85. Dans le secteur de l'hygiène et assainissement, les acteurs impliqués étaient notamment les agents de services de l'hydraulique et l'ONG IDELA qui a mené des campagnes de sensibilisation dans le cadre de la promotion de la construction des latrines familiales par les ménages. Les données collectées lors des focus groups et des entretiens individuels ont montré que les communautés ont changé de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement. En effet, les populations ont accès aux services d'assainissement : 306 villages

---

<sup>14</sup> Par Oumar Issoufou, envoyé spécial(OneP), [lesahel.org/approche-de-lunicef-pour-la-resilience-au-niger-les-interventions-multisectorielles-dans-la-region-de-diffa/](https://lesahel.org/approche-de-lunicef-pour-la-resilience-au-niger-les-interventions-multisectorielles-dans-la-region-de-diffa/) 2022.

<sup>15</sup> <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/drinking-water>

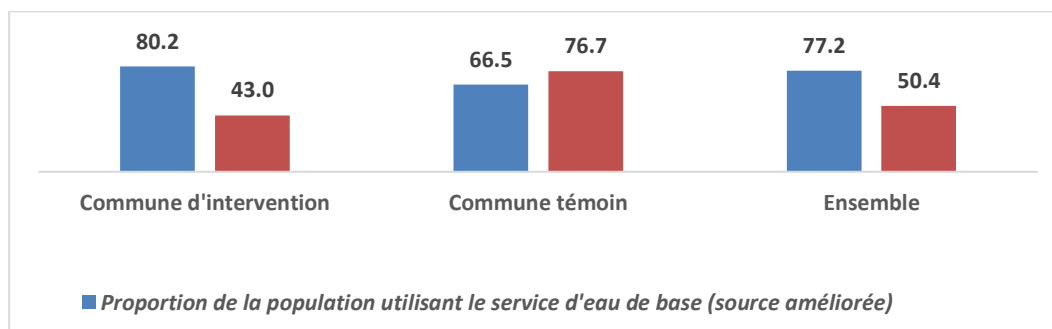
et 6 sites de déplacés ont été déclarés sans défécation à l'air libre (FDAL) dans la municipalité de Maine Soroa, améliorant les conditions d'hygiène et d'assainissement des populations. L'observation directe à travers les visites sur le terrain a permis de constater que les populations construisent elles-mêmes des latrines familiales dans leurs propres concessions. C'est le cas surtout dans la commune de Mainé Soroa où l'équipe d'évaluation a été informée par l'ONG IDELA<sup>16</sup> de la construction de latrines familiales dans 310 villages et 5 sites de réfugiés/déplacés, qui ont été déclarés sans défécation à l'air libre (FDAL). Ce résultat est souligné dans le rapport d'analyse réalisée par l'INS qui montre que près de 65% villages enquêtées ont été certifiées FDAL et parmi eux, 14% ont reçu cette distinction en 2022<sup>17</sup>. Selon la même étude, la proportion des ménages ayant accès à une source d'eau améliorée est de 77,2%<sup>18</sup>. Ce pourcentage varie de 66,5% dans les communes témoins à 80,2% dans les communes d'intervention. Selon les informations collectées auprès des acteurs institutionnels et des communautés, toutes les localités sont dotées chacune d'un plan de suivi post FDAL que les animateurs ont suivi avec l'appui des comités ATPC villageois et les communautés. Dès lors, les populations ont commencé à changer de comportement et les défécations à l'air libre ont grandement baissé.<sup>19</sup>

86. Les visites de terrain ont permis de parcourir ces plans de suivi post FDAL. Il faut cependant souligner que le défi de la pérennité des comportements et surtout des ouvrages reste important d'autant plus que leur

*« Avant les populations faisaient leurs besoins en pleine nature ; cela entraînait des problèmes de santé à cause des odeurs et des microbes ; aujourd'hui la construction des latrines a permis d'améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement des populations car les populations ont changé leurs habitudes et font maintenant leurs besoins dans les espaces dédiés ; ce qui permet de mettre fin aux conséquences des maladies dites péri fécales ; les populations ont pris conscience des conséquences sanitaires de la défécation à l'air libre. (EI, responsable de service technique).*

fonctionnement nécessite un entretien et un suivi post-FDAL permanent par les structures communautaires mises en place à cet effet.

**Figure 2 : Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau améliorée et celle qui défèque à l'air libre<sup>20</sup>**



#### b) Accès aux équipements WASH dans les écoles et centres de santé

87. Au niveau des écoles et des centres de santé, les services de l'hydraulique ont suivi les travaux de raccordement de ces établissements aux réseaux d'eau et à la construction des latrines modernes. Les réalisations ont contribué à l'amélioration des conditions d'hygiène dans les écoles et centres de santé. Selon les données collectées auprès des informateurs clés, le programme a participé à la réduction de l'exposition des élèves et des patients des centres de santé à des risques sanitaires évitables. Pour les directeurs d'école et des élèves, la construction des infrastructures d'assainissement et d'eau potable a permis de réduire les taux

<sup>16</sup> L'ONG « Initiatives pour le Développement Local en Afrique » (IDELA) est une structure de droit nigérien créée par l'ordonnance 85-06 du 1<sup>er</sup> mars 1984 portant régime des associations, modifiée et complétée par la loi No 91-006 du 20 mai 1991

<sup>17</sup> INS, Enquête sur l'impact des interventions de l'UNICEF dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder suivant la méthodologie LQAS

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> ONG IDELA, Rapport technique trimestriel AOUT-SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022 PROGRAMME BMZ/UNICEF.

<sup>20</sup> INS, Enquête sur l'impact des interventions de l'UNICEF dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder suivant la méthodologie LQAS

d'absentéisme des filles à l'école pendant leurs périodes de menstruation. Les filles interrogées ainsi que les responsables des établissements scolaires, ont corroboré ce résultat en affirmant qu'en raison de besoins hygiéniques spécifiques, les jeunes filles manquaient les cours lorsqu'elles avaient leurs règles. Avant l'intervention du programme, les filles en âge de puberté ne venaient pas à l'école pendant leurs périodes de menstruation, car elles ne pouvaient pas faire leurs toilettes par manque d'eau et surtout de toilettes appropriées. La construction des latrines séparées (filles, garçons) et des points d'eau modernes (forages) par le programme a entraîné une amélioration des conditions d'hygiène menstruelles des filles. L'observation directe, à travers les visites dans les écoles, a permis de constater l'intégration du paquet alimentation scolaire, wash et renforcement de la résilience autour des écoles. De même, des élèves ont été observés en train de pratiquer le lavage des mains.

- **Secteur de la santé des enfants et des femmes**

88. Les acteurs du secteur de la santé sont les cases de santé, les districts sanitaires et les hôpitaux régionaux qui assurent les services de qualité et visent l'amélioration de la santé, surtout des enfants. Le programme a favorisé la réalisation de progrès probants dans la réduction du taux d'arrêt du DTC1/DTC3, qui est passé de 8% en avril 2022 à 4% en avril 2023<sup>21</sup>. Les répondants ont souligné également la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) au niveau communautaire. Grâce à la mise en œuvre de stratégies de vaccination dans les camps de réfugiés des districts sanitaires de Maine Soroa et Diffa, les enfants sous-vaccinés ont eu accès aux services de vaccination. Ces résultats ont été atteints grâce à une amélioration notable de la disponibilité des intrants au niveau des sites de prestation de santé, et une augmentation significative de la satisfaction des commandes des formations sanitaires à la pharmacie du district de santé. En matière des Consultations Périnatales (CPN) et Postnatales (CPON), les femmes en âge de procréer ont vu leur état de santé s'améliorer grâce à l'accès plus facile aux services dans le domaine. Les statistiques montrent que 21 069 femmes enceintes (hôtes et PDI) ont bénéficié de consultations prénatales et ont reçu des suppléments de fer et d'acide folique lors de ces CPN pour prévenir l'anémie.<sup>22</sup>

- **Prévention communautaire de la transmission mère-enfant (PTME) du VIH**

89. Le programme a favorisé la prévention communautaire de la transmission mère-enfant (PTME) du VIH. La revue documentaire, doublée des entretiens réalisés avec les responsables de santé et les femmes, ont montré que les femmes enceintes sont disposées à faire leurs tests VIH/SIDA. En outre, les femmes diagnostiquées séropositives acceptent de se faire soigner et à adopter des comportements propices à la PTME. Cela a été rendu possible à travers la redynamisation des activités de PTME VIH dans les quatre communes cibles. Les médiatrices ont aidé à retrouver les personnes perdues de vue et apporté un soutien psychosocial. Selon la revue documentaire, le bien-être des femmes enceintes ayant fait de consultations prénatales (CPNR1) dans les centres de santé intégrés des districts de santé de Maine Soroa et de Diffa, et qui bénéficié d'un dépistage du VIH s'est amélioré grâce au suivi biologique approprié.<sup>23</sup>

- **Secteur de la Protection de l'enfance**

90. Le programme a atteint des résultats probants en termes de protection de l'enfance. Les services techniques interrogés lors des entretiens individuels, les focus groups réalisés avec les femmes et les hommes ont fait ressortir l'amélioration de leurs stratégies de protection des enfants. De même, le programme a contribué à la prévention du mariage des enfants. En effet, des femmes rencontrées sur le terrain ont témoigné que des familles ont annulé le mariage précoce de leurs filles grâce aux actions du projet. Des filles ont acquis des compétences en matière d'identification et de signalement des cas d'abus, de violence, de négligence et de mauvais traitements, notamment pour animer des séances entre pairs.

---

<sup>21</sup> UNICEF – WFP Partnership for Resilience and Social Cohesion in the Diffa Region Report to the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ); Reporting period: May 2022 – April 2023, Submission date: 14 July 2023.

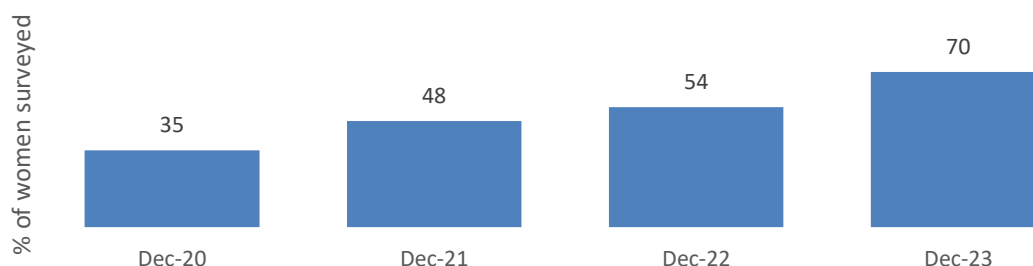
<sup>22</sup> UNICEF – WFP Partnership for Resilience and Social Cohesion in the Diffa Region Report to the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ); Reporting period: May 2022 – April 2023, Submission date: 14 July 2023.

<sup>23</sup> Ibid.

- **Secteur de la nutrition des enfants et des femmes**

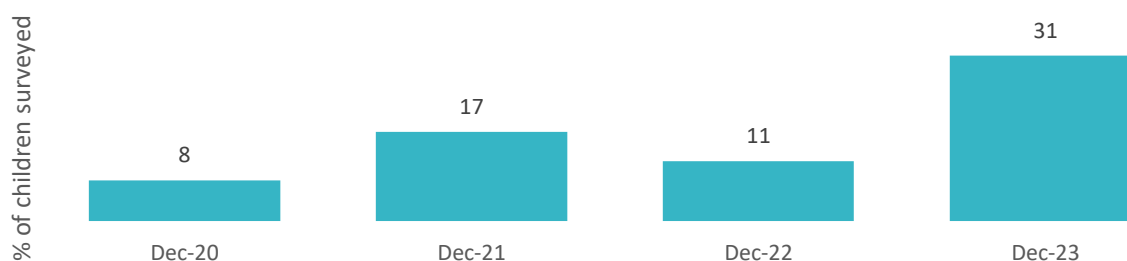
91. Les centres de santé et les acteurs communautaires interviennent du point de vue du traitement et de la prévention de la malnutrition. Dans le premier cas, ce sont les agents des services techniques des Cases de santé, des Centres de santé intégrée (CSI), des Districts sanitaires (DS), du Centre de santé mère-enfant et des hôpitaux. Au niveau communautaire, il s'agit des relais communautaires (mamans lumière ou modèle, médiatrices, etc.) des parents et tuteurs d'enfants qui se sont engagés dans la prise en charge adéquate nutritionnelle des enfants dans les FARN et à domicile. Le programme a contribué à l'amélioration de la santé nutritionnelle des enfants à domicile. À l'issue des focus groupe avec les hommes dans le village de Digargo, il est ressorti qu'avant l'avènement du programme, on pouvait compter jusqu'à 50 cas d'enfants malnutris dépistés dans le mois. Mais avec l'intervention, le chiffre aurait chuté à une dizaine surtout chez les enfants des déplacés ou des réfugiés selon le constat fait par la communauté elle-même. À Malam Boukardi, le relais communautaire a indiqué une réduction de 50% des cas d'enfants malnutris et l'adoption par les mères d'enfants du premier lait au détriment du lait de chèvre utilisée traditionnellement dès à la naissance d'un bébé, ce qui cadre avec la pratique de l'allaitement maternel exclusif (AME- ANJE). L'observation directe à travers les visites dans les ménages, a permis de se rendre compte de l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires par les mères grâce à la production des jardins de case. La revue documentaire, à travers les derniers résultats du PDM montrent que les pratiques de consommation alimentaire des femmes continuent de s'améliorer par rapport à la référence. En effet, la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans au sein des ménages bénéficiaires de l'intervention qui satisfaisaient à la diversité alimentaire minimale est passée à 70 pour cent en décembre 2023, contre 54 pour cent à la même période en 2022.

**Diversité alimentaire minimale pour les femmes et les filles en âge de procréer (15-49 ans) - MDD-W**



92. Par ailleurs, la proportion de personnes âgées de 6 à 23 mois qui suivaient un régime alimentaire minimum acceptable, en termes de diversité de l'apport alimentaire et de fréquence adéquate, est passée de 11 pour cent en 2022 à 31 pour cent en 2023.

**Proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant atteint le régime minimum acceptable - MAD**



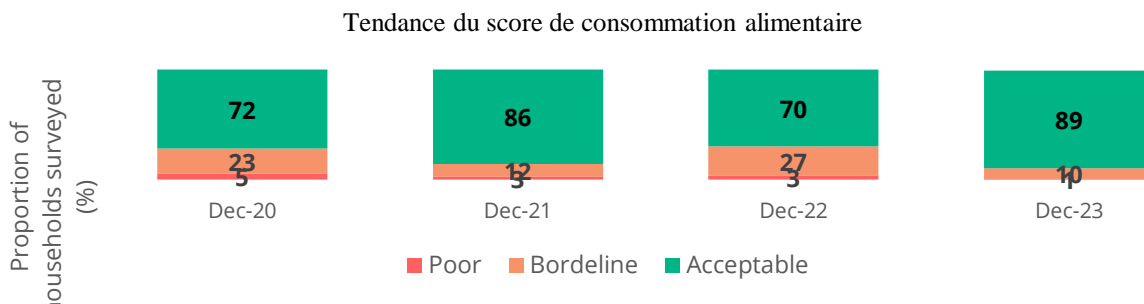
**Source : PDM, 2023**

93. Cette amélioration de la santé des enfants s'explique en fait par les activités du FARN menées au niveau du centre de santé par les femmes volontaires communautaires appelées « mamans lumières » formées et dotées par le programme en produits de démonstration (haricot, huile, etc.) sur la technique de préparation de bouillies

enrichies destinées à la récupération des enfants affectés. En plus, les démonstrations ont servi de créneau pour la formation des mères des enfants affectés (femmes allaitantes et enceintes) qui ont poursuivi la prise en charge à domicile de leurs enfants à partir des bouillies préparées avec des produits locaux issus notamment des champs communautaires, des jardins de case et du site maraicher. La prise en charge des enfants malnutris à partir des bouillies a permis de récupérer ces derniers qui ont désormais une allure plus joviale et plus vigoureuse, avec une peau plus lisse qu'auparavant (car moins d'œdèmes). Les visites dans certains ménages ont permis de constater la préparation de bouillies enrichies avec des produits locaux (haricot, etc.) Par ailleurs, les informateurs clés ont affirmé que la qualité de l'alimentation des bénéficiaires ne cesse de s'améliorer avec l'appui du programme car de plus en plus de ménages consomment des aliments riches en micro et macronutriments. Selon la revue documentaire, la proportion de ménages qui consomment quotidiennement ou du moins parfois des aliments riches en fer hémérique et en protéines continue de se stabiliser ou d'augmenter. Pour les aliments riches en fer hémérique nécessaires à la prévention de l'anémie, la proportion de ménages qui en consomment quotidiennement ou occasionnellement est passée de 69 pour cent à 76 pour cent entre 2022 et 2023.

### ❖ Secteur du développement rural pour la sécurité alimentaire

94. Les entretiens individuels avec les services techniques, conjugués aux focus groups avec les populations ont indiqué l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région de Diffa. Ce résultat significatif est corroboré par les résultats de la dernière enquête PDM menée en 2023 qui relatent que la sécurité alimentaire s'est améliorée parmi les bénéficiaires à Diffa. En effet, la proportion de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable est passée de 72% en 2020 à 89% en 2023 malgré l'augmentation du coût de la vie suite à la crise politique et aux restrictions imposées par la CEDEAO. En outre, les visites dans les champs ont attesté des effets visibles d'augmentation de la productivité dans les champs restaurés comparé aux champs non restaurés. En outre, l'observation directe a permis de se rendre compte de la diversification alimentaire au niveau des ménages vulnérables à travers la promotion de la culture des cases.



Source : Rapport PDM, 2023

95. Les Ménages vulnérables au sein des populations hôtes, PDI, retournées et réfugiées ont participé aux activités FFA (champs communautaires, sites maraichers, élevage kit caprin, planification (PCP et ACPI ou "Niyya da Alkawali"). Grâce à leur implication à la réalisation du programme, ils ont contribué aux changements à travers l'augmentation de la production agricole et de leurs revenus ainsi qu'à l'amélioration de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et par conséquent de leur résilience. Les communautés, les agriculteurs ont adopté des comportements nouveaux en matière des pratiques agricoles. Les responsables des services de l'agriculture et, les populations ont rapporté que les communautés ont acquis des techniques de restauration des zones de production, y compris l'utilisation de moyens alternatifs tel que les feuilles de doumier, espèce disponible dans les cuvettes.

96. Par ailleurs, l'observation directe à travers les visites dans les champs a permis de se rendre compte que les populations mettent en œuvre des techniques de fixation de dunes qui permettent de lutter contre l'érosion hydrique en nappe causée par le ruissellement. Elles ralentissent le ruissellement et le répartissent mieux sur le terrain aménagé. Ainsi, la lutte contre la désertification, la restauration et la conservation de la biodiversité ont été efficaces à travers le renforcement des capacités des populations en techniques de lutte contre les plantes envahissantes. Les populations interrogées ont affirmé qu'elles ont appris des pratiques agricoles

durables. Les communautés consultées lors des focus groups et les entretiens individuels avec les services techniques ont indiqué une amélioration de la production agricole qui permet de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Les entretiens individuels avec les responsables des programmes des deux agences, conjugués aux focus groups avec les communautés, ont révélé que l'avancée des dunes, qui menacent les habitats, les zones de pâturage et les bassins oasiens a été freinée. Les terres dégradées ont été restaurées.

97.L'université de Diffa a participé au programme. Cette intervention a permis à l'Université d'être membre du réseau international des universités du Sahel pour la résilience. Cela a favorisé la réalisation d'études et de recherches scientifiques sur les questions de sécurité, de cohésion sociale et de paix au Sahel à travers l'organisation des colloques et symposiums. En outre, selon les acteurs interrogés, il y a aujourd'hui une parfaite collaboration et synergie d'actions entre l'université, les autorités locales, les communautés, les ONG et les services techniques au niveau local (Diffa). Des réunions de coordination sont organisées de façon régulière au niveau local.

- **Secteur de la promotion du changement de comportement**

98.Tous les acteurs susmentionnés sont parties prenantes aux efforts de sensibilisation notamment sur les questions de promotion de la cohésion sociale inter et intracommunautaire. À ceux-là s'ajoutent les stations de radios communautaires de Diffa qui ont également diffusé 360 messages promotionnels portant sur l'utilisation de la farine fortifiée pour l'alimentation des enfants, diffusés en trois langues locales (Kanouri, Peulh et Haoussa).<sup>24</sup>

**QE2.2. Comment le projet a-t-il contribué à la résilience des individus, des communautés et des systèmes ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la résilience sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?**

- ❖ **Contribution à la résilience des individus**

99.Les personnes interrogées ont donné des témoignages très positifs sur la manière dont le programme les a aidés à récupérer les terres perdues, reconstruire les ressources en eau et/ou renforcer les individus, ménages et/ou atouts communautaires. Le reboisement a conduit à la récupération de vastes étendues de terres auparavant incultes. Les travaux de récupération des terres dégradées sur les espaces communautaires ont permis aux participants de disposer des rémunérations conditionnelles (environ 19.500 FCFA (15 + 5jours prestés) à 26.000 FCFA (20 + 5jours prestés) par personne), ce qui leur a facilité l'accès aux moyens d'existence dont les produits alimentaires de première nécessité et pour certains au capital pour financer des AGR en vue de s'assurer un revenu plus ou moins régulier.

100.Selon les informations collectées auprès des Maires, des services techniques et des communautés, il y a une réduction de la migration des jeunes dans les communes ciblées. Selon les données collectées, les participants du village de Digargo ont déclaré qu'ils n'ont plus eu besoin de se rendre dans les autres villages ou villes de la commune ou de la région de Diffa pour la recherche d'un mieux-être au profit de leurs ménages. Pour d'autres villageois parmi lesquels il y a les femmes, l'exploitation du site maraicher a été aussi une source de complément alimentaire des ménages voire de revenu, ce qui a contribué à fixer davantage les ménages bénéficiaires dans leur terroir. La revue documentaire fait remarquer effectivement que « cette assistance a permis d'améliorer la résilience de ces ménages et de réduire le taux d'exode des travailleurs, comme le démontre le Suivi Post-Distribution (PDM) de décembre 2022 où 54% des bénéficiaires ont indiqué que l'assistance FFA a contribué à réduire la migration. Le même constat a été rapporté par 39% des bénéficiaires dans le PDM de décembre 2021).

---

<sup>24</sup> UNICEF – WFP Partnership for Resilience and Social Cohesion in the Diffa Region Report to the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ) ; Reporting period: May 2022 – April 2023, Submission

101. Les entretiens réalisés ont souligné l'amélioration nutritionnelle dans les foyers. Selon les déclarations des femmes interrogées au niveau des villages de Digargo (commune de Diffa) et de Ambouram Ali (commune de Mainé Soroa), la création des sites maraichers et des jardins de case ainsi que l'opération petit élevage (reproduction caprine et embouche ovine) ont favorisé la résilience de leurs ménages en améliorant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

« Le programme est en lui-même pertinent, car il a répondu à un besoin crucial notamment dans le secteur alimentaire. En effet, nous vivions dans les années antérieures des campagnes agricoles qui sont généralement déficitaires et cela se traduit par un manque de nourriture rendant la population très fragile en matière de sécurité alimentaire et de résilience du point de vue des moyens de subsistance. Ce problème alimentaire est par ailleurs la raison pour laquelle beaucoup de parents ont du mal à envoyer leurs enfants à l'école. À l'arrivée du programme, la situation a commencé à changer grâce aux activités FFA qui leur ont permis d'utiliser des techniques culturales éprouvées pour augmenter leurs productions de céréales et maraichères, ne serait-ce que pendant la première campagne agricole. » Propos tirés des entretiens en focus avec les femmes du village de Malam Boukardi (commune de Chétimari).

L'observation directe à travers les visites des sites collectifs maraichers et des jardins de case, a permis de constater que les productions potagères et les autres feuilles vertes ont permis aux communautés de diversifier l'alimentation au niveau des ménages.

102. Les producteurs hommes et femmes ont pu tirer grand profit du programme en s'organisant en groupements d'intérêt économique agréés qui leur a permis d'initier de petites caisses d'épargne/crédits pour répondre aux besoins de leurs de leurs membres surtout en difficulté. En se dotant d'agrément, les GIE renforcent leurs capacités de recherche des partenaires et de mieux tirer parti des relations de partenariat qu'ils pourront avoir dans l'avenir. Cela permettra de rendre plus durable la résilience de ces producteurs et productrices.

103. Les répondants ont fourni des informations plus précises sur la façon dont les interventions du programme ont aidé à la récupération de terres auparavant inutilisables. Ainsi, les traitements des terres dégradées ont permis de freiner l'avancée des dunes qui menacent les habitats, les zones de pâturage et les bassins oasiens, et d'améliorer la production agricole. Selon les populations rencontrées dans les mêmes villages visités l'acquisition, de nouvelles connaissances en matière de techniques agricoles (confection de zai, RNA, demi-lunes, préparation des parcelles maraichères et tenue des jardins de case, préparation et épandage de compost, etc.) sont des acquis que certains ont déjà commencé à répliquer. Cette même tendance au changement individuel axé sur l'adoption de nouvelles techniques de production agricole a été rapportée notamment par les populations des villages de Malam Boukardi et de Gueskérou visités. Par ailleurs il a été noté que dans le domaine des activités FFA, les récoltes céréalières de la première campagne agricole pluviale ont servi, dans les villages de Digargo et de Malam Boukardi, à l'approvisionnement des banques céréalières comme moyen d'assurer en période de soudure un accès plus facile et à prix réduit que ceux des marchés locaux où les commerçants spéculent sur les produits de première nécessité.

#### ❖ Contribution à la résilience des communautés

104. Les informateurs ont souligné que le programme a contribué de façon significative aux changements intervenus au sein des communautés ciblées, bien que la zone ait connu dans les années antérieures plusieurs autres projets de développement ciblant quasiment les mêmes communautés hôtes et PDI affectées par l'insécurité dans la région de Diffa. Les interventions de l'ONG KARKARA connue depuis les années 80 comme partenaire des partenaires techniques et financiers (PTF) en disent long sur le travail de préparation, de formation paysanne et de promotion du développement réalisé dans la région de Diffa. Mais en ce qui concerne les résultats engrangés à travers les FFA du programme BMZ, les répondants attestent que la contribution des projets antérieurs demeure faible car le contexte de leurs interventions était différent. Les résultats ainsi obtenus qui sont attribuables au programme BMZ sont durables du point de vue de l'acquisition des connaissances techniques agricoles suffisamment maîtrisées par les producteurs et productrices mais ils restent cependant liés à la variabilité des facteurs climatiques dont surtout la pluviométrie et à la sécurité.

## ❖ Contribution à la résilience des systèmes

105. Les changements induits par le programme au niveau des institutions publiques<sup>25</sup> constituées par le Conseil régional et surtout les municipalités ayant charge d'assurer l'offre de services de qualité aux populations sont les suivants :

- le recensement administratif organisé dans 6 communes de la région (Diffa, Mainé Soroa, Chétimari, Gueskérou, N'Guigmi et Goudoumaria)<sup>26</sup> a permis d'élargir la base fiscale et de conduire à une augmentation de 100 à 150% des recettes selon les municipalités, ce qui favorise un auto-financement plus important des PDC ;
- la promotion d'un dialogue programmatique qui a suscité l'atténuation des velléités de conflits entre les responsables des municipalités et les représentants des associations des jeunes et qui a permis aux autorités administratives du CR et des Mairies ainsi que des représentants des associations de jeunes de se parler ouvertement et sans velléité de conflits. En outre depuis la tenue d'un atelier en février 2023, les associations de jeunes bénéficient de renforcement de capacités dans les domaines de la paix et de la cohésion sociale au sein et entre les groupes de jeunes en présence ainsi que de fonds de roulement pour le financement de leurs initiatives, toutes choses contribuant à renforcer la cohésion sociale et leur employabilité dans le secteur privé.
- les effets attendus suite aux appuis dans le secteur de l'urgence à travers la constitution d'un stock d'urgence prépositionné au niveau des 4 mairies et la mise en place de la plateforme Ecommune ne sont pas encore réalisés parce qu'aucun choc n'a encore été vécu par les populations pour exiger une intervention d'urgence (distribution des kits d'urgence aux ménages affecté) et les Plateformes Ecommune ne sont pas fonctionnelles par laxisme des responsables des communes ciblées.

### **QE.2.3. Comment le projet a-t-il contribué à la cohésion sociale ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la cohésion sociale sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?**

106. Selon les différents entretiens réalisés (focus groups communautaires, maires des communes, agences, etc.), la cohésion sociale a été renforcée au sein des communautés ciblées des 4 communes d'intervention du programme. La revue documentaire montre également que le programme a eu des impacts significatifs sur la cohésion sociale entre les communautés hôtes et d'accueil, les personnes déplacées et les réfugiés : 90 % des ménages interrogés lors de l'enquête PDM de décembre 2023 ont indiqué qu'il n'y avait actuellement aucune tension dans leurs communautés. Un petit nombre de ménages, 4%, ont signalé des tensions dans leurs communautés, principalement concernant l'accès aux terres agricoles. Dans la plupart des cas, ces tensions se situent entre des ménages appartenant tous à la communauté d'accueil, plutôt qu'entre des ménages appartenant à des groupes différents (communautés d'accueil, personnes déplacées/réfugiés). A ce niveau, le programme a assuré la bonne réintégration et réinsertion socioéconomique des personnes retournées et réfugiées. Selon la revue documentaire, les informations collectées auprès des agences, des services techniques, la cohésion sociale a été renforcée dans la dignité et dans un climat de consolidation de la paix.

107. Les manifestations de cette cohésion entre les communautés hôtes, les populations réfugiées et les populations déplacées. De même, les focus groups réalisés avec les communautés, et les entretiens individuels avec les responsables municipaux ont montré que la fréquence des conflits liés à l'accès aux ressources ont baissé. Les répondants ont attesté de la qualité des rapports sociaux entre les différentes communautés. Les communautés ont témoigné que lorsque des événements heureux ou malheureux surviennent, elles se soutiennent mutuellement. Selon les informations collectées, lorsqu'il y a des naturelles (participation aux champs et sites maraichers collectifs) et aux services sociaux de base (centres de santé, centres de regroupements et les CEA respectivement pour les élèves et les enfants non scolarisés). Cette cohésion sociale renforcée se manifeste également à travers la participation et les contributions individuelles et collectives des

<sup>25</sup> UNICEF – WFP Partnership for Resilience and Social Cohesion in the Diffa Region Report to the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ); Reporting period: May 2022 – April 2023, Submission date: 14 July 2023.

<sup>26</sup> Les communes de N'Guigmi et Goudoumaria ne font pas partie des communes d'intervention du programme BMZ de Diffa.



différents groupes hôtes, déplacés, réfugiés et retournés en présence aux cérémonies de mariage ou de célébration de (mariages, baptêmes dans une communauté, les membres des funérailles, etc.) organisées par les uns et les autres communautés sont invités et participent activement aux festivités.

108. Les informateurs clés au niveau des communautés ont affirmé que le renforcement de la cohésion sociale entre les communautés a été manifesté par la contraction de mariages intercommunautaires entre les communautés autochtones et les populations déplacées. Le programme a contribué à briser le « verre de glace » qui séparait les différentes communautés. Les réfugiés et les populations retournées affirment qu'ils ont contracté des mariages inter communautaires comme les cas notés dans le village de Digargo (commune de Diffa) où des jeunes hommes autochtones ont pris des femmes déplacées pour épouses. L'observation directe sur le terrain a permis de rencontrer des couples issus des mariages inter communautaires (jeunes hommes autochtones/femmes déplacées). Pour bon nombre de personnes réfugiées ou déplacées, la vie communautaire dans leurs villages d'accueil s'est beaucoup améliorée et elles ont affirmé y avoir trouvé une « terre d'accueil, et ne vont plus » chez leurs tuteurs. Selon leurs déclarations, ces populations ne manifestent plus leurs besoins de retourner dans leurs localités d'origine bien que le processus de retour soit encouragé par les autorités administratives régionales et communales. Certains ménages réfugiés disent qu'ils sont désormais fixés sur la terre de Diffa et se sentent comme chez elles. Le renforcement de la cohésion sociale est corroboré par la revue documentaire qui indique que plus de la moitié des ménages de la communauté hôte attestent avoir travaillé conjointement avec des PDI/réfugiés et vice-versa sur des activités génératrices de revenus et activités pastorales. La plupart des ménages interrogés, soit 84 %, ont déclaré que les réfugiés et les personnes déplacées sont bien intégrés dans les communautés d'accueil. De même, 28 % des ménages des communautés d'accueil et 45 % des ménages de réfugiés/déplacés internes ont interagi avec les communautés d'accueil. Ces interactions se produisent lors du marché, lors d'événements sociaux - mariages, funérailles, festivals, etc.<sup>27</sup>

109. Les effets relatifs à la cohésion sociale sont durables dans la mesure où le programme a initié un dialogue inclusif et participatif. En effet, un processus ascendant de mobilisation communautaire et de renforcement de la cohésion sociale a été instauré par un dialogue inclusif pour la paix. Il a favorisé un renforcement de la cohésion sociale intra et inter communautaire dans les zones de retour, en créant une force sociale capable de proposer des solutions aux conflits et les prévenir en amont. En mettant les communautés en situation de discuter des conflits avec les services techniques de manière approfondie, participative, inclusive et régulière, les capacités des acteurs étatiques à répondre à la dynamique des conflits dans les zones de retour ont été accrues. Le programme a été ancré au niveau communal à travers la mise à jour des plans de développement communaux des trois communes incluant les interventions prioritaires de résilience, de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de lutte contre les violences basées sur le genre. Le programme a contribué également au renforcement des capacités des structures déconcentrées et décentralisées pour leur pleine opérationnalisation. Les changements observés ne sont pas toujours dus exclusivement aux interventions du programme. D'autres acteurs y ont contribué. En effet, la zone constituée par les 4 communes ciblées par le programme n'est pas vierge de toute intervention en termes d'activités humanitaires ou de développement. Un bref résumé des interventions existantes est décrit ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
La jeunesse nigérienne en action OIM-SFCG	Soutenir le rôle actif des jeunes femmes et hommes pour la consolidation de la paix dans les départements de Diffa (Communes de Diffa, Chetimari et Gueskerou), Bosso (Commune de Bosso et Toumour) et N'Guigmi (Communes de Kablewa et Nguigmi)	Ce projet s'appuiera sur l'organisation de jeunesse dans les zones de retournés et aussi leur Compréhension de la cohésion Sociale pour mieux répondre à leurs besoins et renforcer leur résilience économique
Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour,	L'objectif du projet était de contribuer à la consolidation de la paix et la cohésion sociale par la réduction des risques de déstabilisation sociale nés des frustrations des populations	Ce projet a facilité la construction des maisons de jeunes et de cultures dans les communes de Toumour et Bosso, dont le présent projet renforcera les acquis en

<sup>27</sup> UNICEF – WFP Partnership for Resilience and Social Cohesion in the Diffa Region, 2024

Nom du projet (durée)	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Kablewa, Gueskerou, Chetimari dans la région de Diffa, mis en oeuvre par le PNUD et l'UNHCR de 2019 à 2020	hôtes et de l'insécurité communautaire persistante dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari	termes d'équipements, matériels, formation des jeunes femmes et hommes et réseautage
Réinsertion socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa, mis en oeuvre par le PNUD et l'OHCHR de 2018 – 2019	La consolidation de la paix par la réintégration à la vie civile des ex-combattants de Boko-Haram et des personnes relâchées par la justice au sein de leurs communautés d'origines où dans les communautés d'accueil.	Ce projet s'appuiera sur les acquis du projet terminé et capitalisera sur les leçons apprises et résultats en termes de consolidation de la paix, réintégration et réinsertion pour faciliter la réintégration et la réinsertion de retour des communautés dans les communautés d'origines.
Programme de Cohésion Communautaire au Niger. Mis en oeuvre par OIM 2020 – 2021	Le projet a pour objectif d'apporter une réponse appropriée à la problématique des communautés retournées en développant une série d'activités complémentaires.	Ce projet permettra aussi de travailler avec les comités de paix mis en place par le PCCN en renforçant les capacités et en améliorant la participation des jeunes femmes et hommes dans la consolidation de la paix
Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad). Mis en oeuvre par la FAO 2019 - 2021	A travers le soutien au développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad), le projet cherche à renforcer deux axes de consolidation de la paix, à savoir : 1) Axe 1 : le développement d'un environnement de confiance et de tolérance entre les différents usagers des ressources pastorales, grâce à la création; 2) Axe 2 : l'intégration des femmes et des jeunes dans le processus de prévention	Ce projet PBF avait pour objectif de renforcer la consolidation de la paix à travers le pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem. Ce projet renforcera aussi la consolidation de la paix, mais à travers la facilitation à l'accès aux espaces civiques des jeunes femmes et hommes avec un accent sur la préservation de l'environnement.
"Jeunes, Paix et sécurité" (Une initiative communautaire pour une stabilisation accrue à Diffa)	Le projet vise à renforcer la résilience et la réponse des communautés à l'extrémisme violent et aux conflits communautaires à Diffa. L'atteinte des objectifs passe par un engagement actif	Par le renforcement des capacités économiques et sociales des jeunes des communes de Diffa ciblées par le projet, Search for Common ground a renforcé son expertise en AGRs et en communication pour la paix et la cohésion sociale.
Renforcer la résilience communautaire autour du lac Tchad grâce à l'investissement dans les jeunes et les femmes (18 mois) 1 Janvier 2018 - 30 Juin 2019	Améliorer les conditions de vie et la protection des personnes dans le besoin, y compris les migrants, les personnes en déplacement et la communauté d'accueil, et en particulier les femmes et les jeunes les plus vulnérables grâce à l'accès à des services intégrés de santé et de droits sexuels et reproductifs, et à des services de lutte contre la violence sexiste au sein des systèmes nationaux de soutien ainsi qu'à des activités d'autonomisation économique	Ce projet vient compléter les gaps du précédent surtout en ce qui concerne la résilience économique de la communauté retournée vers leurs villages surtout les femmes et les jeunes, aussi renforcer la gouvernance locale dont la majorité avait vécu hors de leurs sites

Nom du projet (durée)	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
La stratégie Mentorat 2019 -2021	Cette stratégie permet de toucher toute la communauté qui n'a pas accès aux services de la santé de la reproduction sans distinction de statut ou d'âge. Elle est mise en oeuvre au niveau des départements de N'guigmi incluant la commune de kablewa, le département de Bosso, de Diffa incluant Gueskerou, le département de Mainé incluant la commune de Goudoumaria.	Cette stratégie permettant de toucher les personnes qui n'ont pas accès aux services de base de la santé.
Initiative Illimin : retarder le mariage précoce et les grossesses précoces 2016 - 2021	L'initiative vise les adolescentes déscolarisées et non scolarisées. Il a pour objectif principal de retarder le mariage précoce et les grossesses précoces des adolescentes de 10 à 19 ans. Cette activité a été mise en oeuvre au niveau de Diffa, Bagara, Mainé, Goudoumaria, N'Guigmi	Il existe une complémentarité entre ces 2 projets surtout sur l'aspect résilience économique et la gouvernance local avec le leadership des chefs de cantons/traditionnels

#### QE 2.4. Quelles sont les implications en termes de genre des effets identifiés ? Touchent-ils différemment les enfants, les jeunes, les femmes ?

110. La mise en œuvre du programme a eu des effets significatifs directement ou indirectement sur les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants, au sein des populations vulnérables (populations hôtes, réfugiées, déplacées, retournées y compris les personnes âgées ainsi que les personnes vivant avec handicap). Les données récoltées à travers la revue documentaire et les entretiens de groupes avec les acteurs locaux, ont montré les résultats suivants :

- En ce qui concerne les petits enfants filles et garçons, les personnes interrogées ont indiqué que les plus petits enfants ont vu leur santé s'améliorer grâce aux activités du FARN, aux séances de vaccination contre la rougeole, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la polio (DTC3). Les élèves, quant à eux, ont poursuivi leur éducation formelle ou non formelle dans des établissements appropriés (Centres de regroupement, Centres d'Éducation Alternative), avec un soutien en alimentation scolaire et un encadrement pédagogique de qualité assuré par des enseignants bien préparés à l'éducation en urgence. Selon les informateurs clés notamment la DRPE, le maintien des filles à l'école a permis de lutter aussi contre le mariage des filles.
- La revue documentaire, les entretiens réalisés avec les femmes et les Maires ont montré que le programme a allégé les souffrances des femmes et des élèves filles dans la quête de l'eau potable et a obtenu des résultats très satisfaisants quant à l'amélioration de l'éducation et de l'hygiène des enfants et surtout des jeunes filles grâce aux efforts de sensibilisation et construction des latrines séparées dans les écoles et centres de santé qui ont permis une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle des femmes et des jeunes filles élèves.
- En ce qui concerne les **jeunes adolescents et adolescentes**, ils ont aussi trouvé leur compte : Les jeunes apprenants des CEA ont aussi bénéficié d'appuis répondants à leurs besoins de formation, ce qui a permis à certains d'entre eux une insertion socioprofessionnelle à la fin de leur cycle. En plus, selon le Recteur de l'Université de Diffa et les enseignants interrogés, certains étudiants qui ont eu leur diplôme de MASTER dans le cadre du programme ont obtenu des emplois. Parmi eux figurent d'ailleurs deux étudiantes.
- En ce qui concerne **les femmes**, elles ont pu développer l'esprit d'entrepreneuriat, les conduisant vers leur autonomisation surtout financière. En prenant ainsi leur destin économique en main, ces femmes ont renforcé la confiance en elles et se sont positionnées comme leaders dans leurs communautés. Les personnes interrogées ont cité le fait que les fonds distribués grâce à l'opération cash transfert ont facilité l'accès aux produits de première nécessité de leur choix (alimentation, habits, etc.) et à des services de base dont l'eau, les soins de santé des membres de leurs ménages et la scolarisation des enfants.

- Selon les femmes interrogées, le programme a contribué à l'autonomisation des femmes. En effet, Lesahel.org<sup>28</sup> rapporte les propos de la présidente du groupement féminin de l'unité de production de la commune de Diffa comme suit : « *Travailler dans cette unité de production a apporté un changement positif dans notre mode de vie quotidien. Avant ce travail, nous n'avons aucune occupation. Nous sommes au nombre de 35 femmes qui gagnent des revenus dans ce travail. Nous subvenons à nos besoins grâce aux revenus de ce travail* ». Le site rapporte également les propos d'une bénéficiaire de l'unité de production de la commune de Mainé Soroa qui témoigne de toute sa satisfaction : « *Avec la production de la farine 'Garin Yara', j'ai toujours de l'argent. Je satisfais mes propres besoins et j'assiste même des proches avec mon revenu* », renchérit une femme du groupement féminin de l'unité de production de Mainé Soroa<sup>29</sup>.

## QE2.5. Comment les différents acteurs et parties prenantes perçoivent-ils eux-mêmes les effets du programme ?

111. Les parties prenantes rencontrées dans le processus de la présente évaluation sont unanimes que le programme a induit des effets positifs :

Du point de vue de la résilience, toutes les communautés interrogées ont reconnu que les effets se manifestent à travers leur accès aux moyens d'existence (FFA, cash transferts, kit caprin, sites maraichers) qui leur ont permis de disposer de revenus utilisés pour accéder aux produits alimentaires de première nécessité, à l'accès aux services sociaux de qualité notamment au profit des enfants et des femmes (éducation, santé, nutrition, eau/hygiène/assainissement, protection). Tout comme les populations, les acteurs de mise en œuvre dont les services techniques et les ONG ainsi que les maires rencontrés sont d'avis que les populations hôtes, les déplacées, les réfugiées et les retournées ont vu leurs souffrances apaisées grâce aux interventions du programme puisqu'ils ont tous pris part à la mise en œuvre des activités relevant au moins de leurs compétences. Toutefois, certains comme la DRPE, la DRJS, la DREN, les ONG et les municipalités reconnaissent que les besoins à satisfaire sont encore importants dans les quatre communes d'intervention. Les populations elles-mêmes sollicitent encore un accompagnement notamment en ce qui concerne la mise à disposition de sources d'eau d'irrigation, l'extension des sites maraichers existants surtout que les secondes campagnes de cultures pluviales et de contre saison n'ont pas été à la hauteur des attentes. De plus l'environnement économique général n'est pas favorable à cause de la flambée des prix sur les marchés locaux. Par ailleurs, un des relais communautaires interrogé à Malam Boukardi (commune de Chétimari) déclare qu'en ces termes « *les produits que je reçois sont insuffisants pour prendre en charge tous les soins aux enfants surtout que les ravitaillements ne sont pas toujours réguliers* ».

« *Avant la mise en œuvre du programme, la malnutrition faisait des ravages chez nos enfants surtout, car nous, les mères, ne savions pas que nous pouvions améliorer l'alimentation de nos enfants en utilisant des aliments locaux qui sont à notre porté. Mais nous ne l'avions compris qu'avec notre information et formation sur les techniques culinaires pratiquées dans les FARN notamment. De ce point de vue, le programme a donc répondu à un de nos besoins très cruciaux, la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'amélioration de la santé des mères et des nourrissons* ». Propos tirés des entretiens en focus avec les femmes du village de Ambouram Ali (commune de Mainé Soroa)

112. Du point de vue de la cohésion sociale, les différentes communautés interrogées ont insisté sur les effets positifs du programme. Les constats sont corroborés par la revue documentaire. En effet, une enquête menée en août 2021<sup>30</sup> (sept mois après le début du projet) auprès de 409 ménages interrogés sur la cohésion sociale a abouti aux résultats suivants : 93,2 % des ménages interrogés ont signalé un impact positif de l'aide fournie sur la cohésion sociale au sein des ménages ; 93,6 % des ménages interrogés ont signalé un impact positif de l'assistance fournie sur la cohésion sociale au sein des villages. Parmi ceux-ci : 44,9 % ont indiqué que l'impact positif sur la cohésion sociale est dû au fait que l'aide FFA est partagée avec des non-bénéficiaires ; 54,6% ont déclaré que la cohésion sociale est renforcée car chacun bénéficie de la cantine scolaire et des activités

<sup>28</sup> Par Oumar Issoufou, envoyé spécial (ONEP), Lesahel.org, Approche de l'UNICEF pour la résilience au Niger : Les interventions multisectorielles dans la région de Diffa.

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa : Présentation BMZ Diffa - Programme conjoint UNICEF-PAM - UNICEF-PAM 22NOV2021 FIN.

nutritionnelles ; 0,5% ont indiqué « la réduction des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles » comme principale cause d'impact positif sur la cohésion sociale.

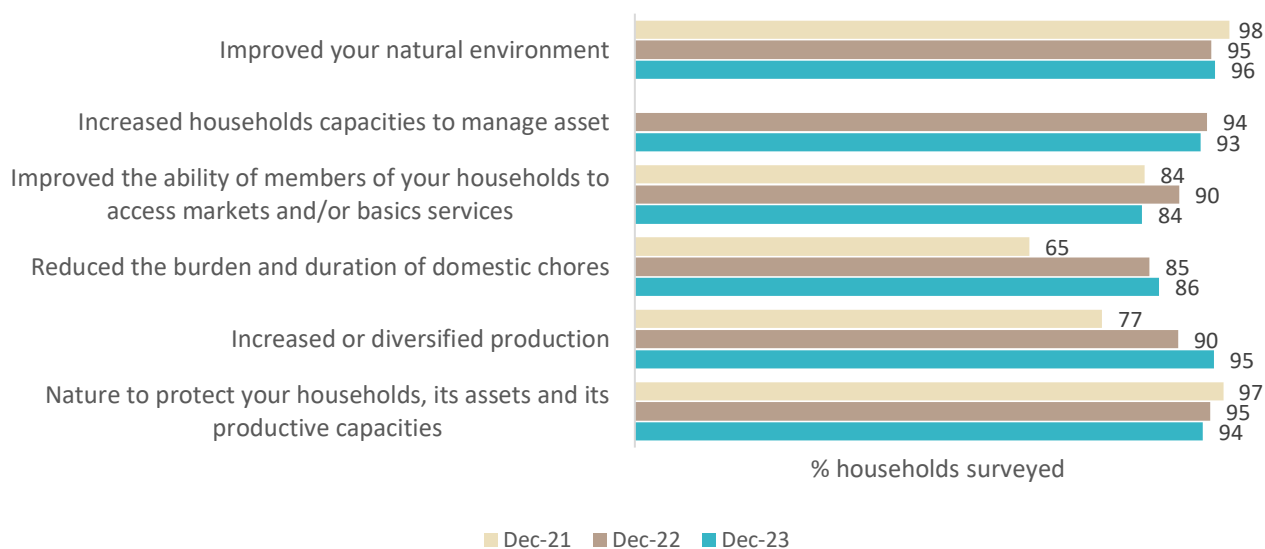
113. Les résultats d'un suivi annuel post-distribution (PDM) mené en 2022 montre effectivement que les populations interrogées ont, dans une forte proportion, une perception positive de cette cohésion sociale qu'elles associent aux appuis du programme BMZ. Selon la revue documentaire, 99,6% des bénéficiaires interrogés ont déclaré que l'assistance fournie a eu un impact positif sur la cohésion sociale entre villages voisins. Parmi celles-ci, les principales raisons évoquées : Pour 69% : l'aide a renforcé les échanges et les rencontres, car les villages se réunissent pour des activités communautaires. Pour 16% : la cohésion sociale est renforcée car les villages voisins bénéficient également de la cantine scolaire ou des activités de nutrition. Pour 12% : le renforcement de la cohésion s'explique par le fait que l'aide FFA est partagée avec les villages voisins ; enfin pour 3% : l'aide a été un facteur de réduction des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, (62%) ; renforcement de la cohésion car l'aide FFA est partagée avec les non-bénéficiaires (86%) ; renforcement de la cohésion car tout le monde bénéficie des activités de cantine et de nutrition (48%).

114. L'impact du programme sur la cohésion sociale est supérieur à ce que les bénéficiaires eux-mêmes espéraient. En effet, au départ (avant le début des activités), seuls 29 % des bénéficiaires ont déclaré qu'ils pensaient que le programme augmenterait la cohésion sociale dans leurs communautés, tandis qu'à la fin (après 3 années de mise en œuvre), 98 % ont déclaré que le programme avait eu un impact positif sur la cohésion sociale dans leurs communautés. Selon les femmes interrogées lors des focus groups, le programme a contribué à l'autonomisation des femmes. La revue documentaire atteste que le programme a également eu un impact positif sur la participation et l'autonomisation des femmes : 81 % des femmes interrogées ont déclaré avoir participé à des assemblées communautaires/réunions de comités et plus de la moitié d'entre elles pensent que leurs opinions sont souvent ou toujours prises en considération.

115. Pour les responsables des services techniques, l'appui du programme a participé à améliorer leurs prestations dans leurs domaines de compétences à cause des renforcements de capacités dont ils ont presque tous bénéficié aux plans technique, matériel, organisationnel. Pour d'autres, l'amélioration a surtout porté sur l'acquisition d'une nouvelle façon de travailler ou plutôt une nouvelle approche d'enseignement professionnel intégrant la thématique sur les « compétences en vie courante » qui, selon la Direction Régionale du Centre, contribue à promouvoir et à renforcer la cohésion sociale au sein des jeunes apprenants. Tout comme chez les STD régionaux, les administrations municipales ont marqué, quant à elles, leur satisfaction dans le renforcement de leurs capacités d'intervention à l'issue de l'accompagnement par le programme en matière de maîtrise d'ouvrage, de facilitation du dialogue avec les organisations de la jeunesse, de préparation aux chocs (unités communales de contingence avec pré-positionnement de kits NFI), d'installation d'une plateforme E-commune encore non-fonctionnelle (voir paragraphe 90 ci-dessous) dont l'objectif vise à établir un système d'information communal pour aider à la prise de décision dans le domaine du développement local. Ainsi, selon les responsables des services techniques, le programme a contribué aux changements dans les institutions et structures. En effet, par le renforcement des capacités, les services techniques et les Mairies ont été mieux outillées pour participer à la mise en œuvre de la réponse aux urgences, à la préparation aux chocs et aux différentes approches communautaires ainsi qu'à la maîtrise d'ouvrage.

116. Dans le cadre du développement rural, 87 pour cent des ménages interrogés lors du PDM en décembre 2023 ont affirmé avoir bénéficié des actifs créés dans le cadre du programme, contre 81 pour cent au cours de la même période en 2021.

## Effets des biens créés ou réhabilités – impressions du terrain



117. Les responsables et enseignants chercheurs de l'Université de Diffa affirment que le programme a amélioré les conditions de recherches des étudiants et des enseignants chercheurs.

### QE 2.6. Est-ce que le projet a eu des effets positifs non anticipés ? Lesquels ?

118. Selon les responsables de programmes des agences, les Maires et les communautés interrogés, le programme a eu des effets positifs non anticipés. Le programme a favorisé l'essor de certaines activités économiques à Diffa telles que la restauration, la réparation des tricycles, la mécanique, etc. Les réfugiés venus du Nigéria qui maîtrisent mieux la mécanique des motos tricycles ont transféré leurs connaissances aux

« Avant, il était difficile de trouver à manger à Diffa, mais aujourd'hui, l'on trouve de petits restaurants dans tous les coins de rue ; quand tu te réveilles à 7 h, tu ne peux pas avoir un petit déjeuner parce qu'il n'y avait pas de restaurant » (Focus groupes femmes, Diffa)

jeunes autochtones de la région de Diffa. Les jeunes filles autochtones ont aussi appris à cuisiner auprès des jeunes filles réfugiées du Nigéria. Ces jeunes filles autochtones ont ouvert des restaurants à Diffa. Elles arrivent ainsi à se prendre en charge.

« Avant le programme, la réalisation des recherches académiques étaient très compliquées tant pour les étudiants que pour les enseignants et enseignants-chercheurs de notre université de Diffa. Les sorties sur le terrain étaient difficiles. Aujourd'hui, grâce au programme, nous avons obtenu un véhicule ; cela facilite les voyages de recherche sur le terrain ; c'est un véritable soulagement pour l'université ; nous sommes très reconnaissants au PAM pour ce véhicule qui facilite la mobilité des enseignants chercheurs ». (Responsable universitaire)

119. Le programme a permis de constituer des groupes de jeunes pour l'apprentissage des métiers. Les visites sur le terrain ont permis de constater l'installation de certains jeunes autochtones à leur propre compte pour exercer leurs métiers. Le programme a aussi entraîné des changements au sein des communautés non bénéficiaires. En effet, certaines activités ont été répliquées par les communautés. Les Maires et communautés interrogés ont indiqué que certaines communautés non ciblées par le programme ont répliqué les jardins de case et les foyers améliorés. Les comités villageois se sont redéployés en comités de soutien aux personnes.

120. Dans le cadre du programme, 5 mémoires de Master ont été soutenus en 2020-2022. Les entretiens semi-directifs et en ligne réalisés avec les enseignants chercheurs et les Doyens de l'Université de Diffa ont indiqué que la réalisation et la soutenance de mémoires ont permis aux étudiants de progresser dans leur cursus universitaire. Ces mémoires sont valorisés par les enseignants chercheurs qui publient, en collaboration avec

les étudiants, des articles scientifiques dans les revues nationales et internationales. Aussi, certains enseignants-chercheurs, sont passés maîtres de conférences au CAMES grâce aux articles scientifiques publiés dans le cadre du programme. En ce qui concerne les étudiants, la soutenance des mémoires leur permet d'obtenir leurs diplômes de Master.

**QE 2.7. Y a-t-il des domaines d'intervention dans lesquels le projet n'a pas induit d'effet ou a eu des effets négatifs ? Si oui, pourquoi ? Devons-nous changer notre approche ou nos méthodes de travail ou devrions-nous plutôt nous concentrer sur d'autres domaines ?**

121.A l'issue des entretiens avec les responsables des communes de Diffa et de Gueskéro, il ressorti que les plateformes E-commune ne sont pas encore opérationnelles et cela a été confirmé par la Direction régionale de la statistique. Ce dysfonctionnement s'explique par un manque d'intérêt pour ce qui est de la commune de Diffa et par la délocalisation de la mairie de Gueskéro dans la ville de Diffa à la suite d'une inondation. Dans les deux cas, il revient aux responsables municipaux de veiller à ce que les investissements puissent être exploités les besoins du développement local. Par ailleurs, les informateurs-clés au niveau des agences et des services techniques ont indiqué que le programme n'a pas pris en compte la construction ou la réhabilitation des barrages d'eau pour les bétails. Ce qui permettrait de prendre en compte les besoins des éleveurs qui constituent une catégorie sociale importante dans la région.

#### • Conclusions préliminaires

**Impact 2.1.** Le programme a contribué à amélioration de l'accès, la rétention, la continuité et la réussite scolaires des enfants malgré un environnement particulièrement difficile dans la région, marqué par les déplacements souvent massifs et pendulaires de populations et la fermeture de 27 écoles, notamment à Gueskéro, Cela a été favorisé par la création et l'opérationnalisation des centres de regroupement dans une des écoles des villages d'accueil bien positionnés pour recevoir, en plus des élèves hôtes, ceux des ménages déplacés et réfugiés, et retournés. La mise en œuvre du programme a favorisé le maintien des filles à l'école et lutté contre le décrochage. Cela a été réalisé par l'initiation d'un programme innovant de mentorat. (Par 79,80,81,82,83)

**Impact 2.2.** Le Programme a contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des populations. Selon les communautés et les services techniques déconcentrés de l'hydraulique et de la santé interrogés, la disponibilité d'eau salubre a amélioré les conditions d'hygiène, et a permis de prévenir non seulement les maladies diarrhéiques. Cela a été possible grâce aux réalisations du programme qui ont contribué à l'accès des ménages à l'eau potable. Le programme a contribué à l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement au niveau communautaire en faisant la promotion de la construction des latrines familiales. Les populations ont accès aux services d'assainissement : 306 villages et 6 sites de déplacés ont été déclarés sans défécation à l'air libre (FDAL) dans la municipalité de Maine Soroa, améliorant les conditions d'hygiène et d'assainissement des populations. Grâce au programme, les populations construisent elles-mêmes des latrines familiales dans leurs propres concessions. Au niveau des établissements scolaires, le programme a contribué à l'amélioration de l'hygiène menstruelle au niveau des filles et des conditions d'apprentissage des enfants. En outre, l'adduction des écoles en eau potable a favorisé l'assiduité des filles en classe. La construction des infrastructures d'assainissement et d'eau potable a permis de réduire les taux d'absentéisme des filles à l'école pendant leurs périodes de menstruation. (Par 84,85,86,87,88,80,90)

**Impact 2.3.** Le programme a favorisé une amélioration de la santé des enfants, notamment des enfants malnutris. Cette amélioration de la santé des enfants s'explique en fait par les activités du FARN menées au niveau du centre de santé par les femmes volontaires communautaires appelées « mamans lumières » formées et dotées par le programme en produits de démonstration (haricot, huile, etc.) (Par 91).

**Impact 2.4.** En matière de préservation de l'environnement, l'avancée des dunes, qui menacent les habitats, les zones de pâturage et les bassins oasiens a été freinée. Le programme a contribué à la restauration des terres dégradées. (Par 92,93,94,95)

**Impact 2.5.** Le programme a favorisé le rapprochement communautaire entre les communautés autochtones, populations déplacées et réfugiées. Les responsables des collectivités locales interrogés ont affirmé que le programme a renforcé le tissu social entre les communautés. Selon les informateurs clés, il y a une réduction des conflits liés au partage des ressources naturelles ; ce qui a favorisé le renforcement de la cohésion sociale

et le renforcement du tissu social. (Par 96,97,98,99).

**Impact 2.6.** La production maraîchère a permis aux communautés de diversifier l'alimentation au niveau ménage ; ce qui contribue à une amélioration nutritionnelle au niveau des ménages. La création des sites maraîchers et des jardins de case ainsi que l'opération petit élevage (reproduction caprine et embouche ovine) a favorisé la résilience de leurs ménages en matière d'amélioration de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. (Par 100,101,102). La mise en œuvre du programme a eu des effets significatifs sur les femmes, les hommes, les jeunes, les jeunes, les populations vulnérables (populations réfugiées, populations déplacées, les personnes vivant avec handicap. (Par 103,104,105). La mise en œuvre du programme a entraîné des changements non prévus telle que la réplique des jardins de case et les foyers améliorés au niveau des populations non bénéficiaires (Par 119, 110,121).

### 9.3 DURABILITÉ

- **Dans quelle mesure les effets induits par le programme sur les individus, les communautés et les systèmes sont-ils pérennes ?**
- **Dans quelle mesure les effets induits par le programme dans les communautés en matière de cohabitation pacifique sont-ils pérennes ?**

#### QE 3.1. Dans quelle mesure les effets induits par le programme sur les individus, les communautés et les systèmes sont-ils pérennes ?

122. Les effets induits par le programme sont pérennes lorsqu'on se réfère à l'approche utilisée dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités. Tous les acteurs (communautés, services techniques, ONG, femmes, hommes, jeunes, populations déplacées et réfugiées) ont été associés aux différentes phases, ce qui renforce l'appropriation par les parties nationales et les populations locales. La stratégie d'appropriation nationale du programme a abordé à la fois les services techniques déconcentrés, les services décentralisés et les membres des communautés afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et la pérennisation des acquis. Ces relais positionnés au sein de l'Etat et des communautés locales constituent des personnes-clé dans la mise pérennisation des résultats du programme. Par exemple, l'utilisation de l'approche participative et inclusive par le programme à travers l'APCI/PCP, valorise les contributions endogènes, et jette les bases de la durabilité des acquis. Cette approche garantit la durabilité des initiatives communautaires qui continueront leurs activités même après la clôture du programme.

123. Par ailleurs, les activités du programme ont été mises en œuvre en développant le transfert de compétences aux acteurs nationaux. Le programme a contribué au renforcement des capacités des acteurs nationaux. Les formations dispensées aux bénéficiaires des activités leur permettront de gérer durablement les ressources apportées par le programme, afin d'assurer une amélioration durable de leurs conditions de vie. Dans les quatre municipalités, un total de 379 plateformes communautaires (Wakilan gari) ont été créées, comprenant 2 920 membres (65 % d'hommes et 35 % de femmes) formés à leur rôle et leurs responsabilités. En outre, 88 membres de la plateforme communautaire, 20 membres du personnel d'ONG locales et quatre membres de l'Association nationale des chefs traditionnels ont été formés à l'utilisation des outils participatifs pour effectuer un diagnostic communautaire, faciliter une planification participative ascendante et inclusive et élaborer des plans d'action communautaires. L'approche collaborative avec l'Université de Diffa renforce la pérennisation des actions du programme. La réalisation des mémoires constitue des gages de durabilité des acquis du programme.

124. Le programme a impulsé une amélioration de l'accès à l'eau potable dans les communautés. Cet acquis est durable car le programme a favorisé la mise en place ou la redynamisation des comités de gestion existants. Ces comités vont assurer la durabilité des infrastructures. Par exemple, le programme s'est appuyé sur les associations de l'utilisation des services publics d'eau potable dans les communes. Par ailleurs, la majorité des communes n'ayant pas de compétences pour gérer les infrastructures multi-villages, des contrats ont été signés entre la commune et des opérateurs privés pour le suivi et la maintenance des ouvrages. La pérennité de la cartographie digitale des associations de jeunesse est tributaire de la mise à jour régulière.



125. Le programme a permis d'améliorer la nutrition des enfants. Cet acquis est durable parce que le programme a mis en place des centres de prise en charge autonomes qui utilisent des intrants nutritionnels produits sur place. De même, les capacités des agents locaux ont été renforcées pour la prise en charge des cas. Le programme a contribué à l'amélioration de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Cet effet est pérenne car le programme a renforcé les compétences des communautés sur la détection précoce de la malnutrition aigüe et sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant pour qu'elles puissent gérer la question de la malnutrition au niveau du ménage dans les périodes difficiles. Les communautés ont acquis des compétences en matière de prévention de la malnutrition chronique ; ce qui contribue à la durabilité des activités de prévention de la malnutrition. Les communautés sont aptes à détecter de manière précoce la malnutrition. La résilience des services et des structures de santé a été renforcée à travers le renforcement des capacités des agents de santé. Le programme a entraîné l'amélioration des conditions d'hygiène dans les écoles et centres de santé. Ce résultat est pérenne dans la mesure où le programme a permis la connexion des services WASH aux établissements de santé et d'éducation.

126. Pour renforcer la capacité des municipalités à mettre en place des systèmes efficaces de collecte et de gestion d'informations, le lancement de la plateforme appelée e-Commune a été mise en place dans les quatre municipalités où le programme est exécuté. Les agents municipaux chargés de la gestion des données ont été formés à l'utilisation de la plateforme. Cela permettra à ces communes non seulement d'avoir des représentations visuelles de toutes les infrastructures des localités et des partenaires de mise en œuvre, mais aussi de voir les localités où les infrastructures font défaut et d'orienter les partenaires vers elles. Le programme a entraîné une amélioration de la sécurité alimentaire dans les communes bénéficiaires. Ce résultat du programme est pérenne dans la mesure où des champs communautaires, des banques céréalières ont été installées dans chaque village indépendamment des AGR individuelles. Il y a des activités d'AGR communautaires. Les productions des champs communautaires alimentent les banques céréalières, ce qui favorise la disponibilité des vivres à des prix abordables et surtout en période de soudure où les prix du marché sont généralement très élevés par rapport à la normale. Les unités de production de farine infantile fortifiée permettent de transformer les productions agricoles locales de façon durable pour obtenir un produit local adapté à l'alimentation du jeune enfant et à la portée du pouvoir d'achat des ménages.

127. Cependant, la durabilité des effets induits par le programme est tributaire de la capacité des services techniques. Le gouvernement a mis en place des mécanismes régionaux dans la région de Diffa qui bénéficient donc d'un certain soutien qui découle de la mise en œuvre du Plan de Développement Régional (PDR) et qui devrait être traduit au niveau communal. Cependant au niveau du Plan de Développement Économique et Social 2017-2021, les autorités communales interrogées ont relevé des faiblesses telles que i) la faible mobilisation des ressources propres (plus de 60% des communes ne maîtrisent pas le potentiel fiscal) et l'inefficacité de la dépense publique en lien avec les défis du développement ; (ii) la non effectivité du transfert des compétences et des ressources ; (iii) le faible encadrement technique des Collectivités Territoriales avec des ressources humaines en quantité et en qualité suffisantes. Ces faiblesses de la gouvernance locale impactent de façon directe et indirecte le quotidien des communautés hôtes, retournées et réfugiés des communes bénéficiaires.

### **QE 3.2. Dans quelle mesure les effets induits par le projet dans les communautés en matière de cohabitation pacifique sont-ils pérennes ?**

128. Les données collectées auprès des informateurs clés ont montré que les effets induits par le programme dans les communautés en matière de cohabitation pacifique sont pérennes. Pour stimuler l'appropriation nationale, le programme a été mis en œuvre au niveau communautaire à travers une approche participative et inclusive ayant en son centre un dialogue inclusif pour la paix permettant une consultation large de toutes les couches de la société et d'établir un espace de dialogue entre communautés et autorités en soutenant ces dernières dans leur capacité à tenir l'État redevable, tout en contribuant aux solutions qui ont un impact direct sur elles. Le programme a été ancré au niveau communal à travers la mise à jour des plans de développement communaux incluant les interventions prioritaires de résilience, de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de lutte contre les violences basées sur le genre.

129. Le programme a contribué également au renforcement des capacités des structures déconcentrées et décentralisées pour leur pleine opérationnalisation. La cohésion sociale et le vivre ensemble ont été renforcés entre les communautés hôtes, les populations déplacées et populations réfugiées. Le renforcement du tissu

social est durable parce que le programme a fait des femmes et des jeunes des vecteurs de paix et de cohésion sociale. Ils pourront poursuivre les activités de sensibilisation lorsque le programme prendra fin. De même, le programme a renforcé les capacités des comités mixtes animés par des hommes et des femmes issus des différentes communautés autochtones, allochtones et allogènes, réfugiés, PDI. Cela permet l'appropriation communautaire des actions de cohésion sociale développées et constitue un facteur de pérennisation. Ces structures communautaires vont poursuivre les activités de sensibilisation dans leurs communautés. Les effets induits par le programme dans les communautés en matière de cohabitation pacifique seront pérennes à travers des mécanismes de gestion et de prévention des conflits qui ont été mis en place.

### **Conclusions préliminaires**

**Dur 3.1.** Dans le cycle de programmation, le programme a favorisé une bonne implication des acteurs clés dans le processus de planification et d'exécution des interventions, qui offre des opportunités de durabilité. Les interventions du programme ont favorisé et ciblé directement le renforcement des capacités des systèmes aux niveaux national, régional et local, notamment le travail de maîtrise d'ouvrage avec les communes (redevabilité multisectorielle UNICEF-Communes dans les domaines de la santé/vaccination, Nutrition, WASH, Éducation, Protection, préparation et réponse aux chocs, autonomisation des jeune). (Par 122, 123, 124, 125)

**Dur 3.2.** Le programme a impulsé une amélioration de l'accès à l'eau potable dans les communautés. Cet acquis est durable car le programme s'est appuyé sur les associations de l'utilisation des services publics d'eau potable dans les communes. L'amélioration de la nutrition des enfants est durable parce que le programme a mis en place des centres de prise en charge autonomes qui utilisent des intrants nutritionnels produits sur place. En matière de cohésion sociale, la durabilité des acquis est favorisée par la réalisation de l'étude analyse des conflits, puis la programmation sensible aux conflits qui en a découlé à travers l'adaptation des PDC/PIA des communes et des activités du programme sur la cohésion sociale. L'appropriation nationale du programme a été assurée en impliquant les autorités nationales de manière générale et spécifiquement les services techniques, les collectivités décentralisées, les autorités locales et communautaires, les ONG, les associations de femmes et de jeunes à toutes les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation. Mais la pérennité des résultats est un défi, d'autant plus que les capacités des bénéficiaires restent trop limitées pour assurer la continuité des initiatives à l'issue des interventions du programme (Par 126,127,128,129)

## **9.4 APPRENTISSAGE**

**QE 4.1 Comment et dans quelle mesure les institutions locales ont-elles soutenu le projet ? Est-ce que le projet est bien intégré dans les structures sociales et culturelles ?**

**QE 4.2 Au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet, qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait, notamment en termes de durabilité des effets et appropriation locale ?**

**QE 4.3 Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du projet ?**

**QE 4.4 Quelles leçons apprises pourraient être répliquables ou mises à échelle ?**

**QE 3.1. Comment et dans quelle mesure les institutions locales ont-elles soutenu le projet ? Est-ce que le projet est bien intégré dans les structures sociales et culturelles ?**

130. Les Directions régionales au niveau de chaque secteur (eau et assainissement, agriculture, élevage, santé, éducation...) ont été associées à toutes les étapes du programme (formulation, mise en œuvre et suivi). Elles sont le garant de la maintenance et de la durabilité des infrastructures construites et/ou réhabilitées dans le cadre du programme. Ce sont ces directions régionales qui ont fait la réception des ouvrages construits et/ou réhabilités et qui bénéficient du renforcement des capacités de leurs acteurs en vue d'une meilleure gouvernance de leurs secteurs respectifs. De même, les collectivités territoriales (Mairies) se sont impliquées dans l'identification des besoins avec les communautés. Les Mairies ont élaboré des plans de travail qui

intègrent les besoins exprimés par les communautés. La modélisation de l'ACPI (Approche Communautaire Participative Intégrée), commence à porter des fruits. Cette approche a été positionnée au niveau stratégique (ministères de l'Intérieur et des finances à travers la cellule de coordination du programme Unicef). Le Gouvernement du Niger est dans un processus d'élaboration d'un programme national de participation, de résilience et de sauvegarde de la Patrie. Dans cette dynamique, l'ACPI sera reversée dans le cadre de ce nouveau programme de renforcement de l'engagement communautaire et citoyen. Il y a donc une volonté politique affichée au plus haut niveau pour l'appropriation de l'engagement communautaire.

131. Les communautés se sont **approprié** les activités du programme et en ont fait une routine. Par exemple, au niveau du dépistage communautaire par le relais communautaire, ce dernier sait que chaque mois il doit faire le porte-à-porte pour le dépistage de la malnutrition dans son village. Il le fait et il transmet les données à la case de santé de sa zone d'intervention. Il existe également des groupes de soutien des mamans pour l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune enfant qui conduisent des démonstrations culinaires hebdomadaires dans les différents villages, en utilisant des produits locaux incluant des sessions dédiées à la réhabilitation des enfants malnutris et la croissance optimale des enfants bien portants. Cependant, il y a des périodes où les réserves alimentaires des communautés s'amenuisent et cela impacte négativement sur la fréquence de ces démonstrations.

### **QE 3.2. Au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme, qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait, notamment en termes de durabilité des effets et appropriation locale ?**

132. Le programme aurait pu prévoir ou mettre en œuvre les activités suivantes :

L'élaboration des indicateurs en matière de cohésion sociale pour faciliter l'évaluation de cet aspect ;

La réalisation d'infrastructures hydrauliques destinées à l'abreuvement du bétail compte tenu des besoins spécifiques importants de la zone en termes de production pastorale. L'option multi-usage de l'eau n'a pas été retenue dans le programme hydraulique du programme.

Les partenaires de mise en œuvre doivent être associés aux réunions mensuelles organisées entre les deux Agences. Cela favoriserait une meilleure redevabilité du programme aux différentes parties prenantes. Cela permettrait de mieux cibler les domaines nécessitant une amélioration.

### **QE 3.3. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du projet ?**

133. Principaux facteurs qui ont influencé la réalisation des résultats :

- **La mise en œuvre de l'approche participative et inclusive** : Elle a favorisé l'implication effective de tous les acteurs-clé dans le processus de formulation et de mise en œuvre des activités à travers la Planification Communautaire Participative (PCP) et l'Approche Communautaire Participative Intégrée (ACPI). La mise en œuvre des approches PCP et de l'ACPI est un changement de paradigme dans la mise en œuvre des projets (le « développement par le bas »).
- **L'engagement communautaire et celui des services techniques** ont été des facteurs qui ont contribué à l'atteinte des résultats dans la mise en œuvre et le suivi des activités.
- **La mise en place ou redynamisation de comité de gestion pour chaque type d'activités**. Les activités sont donc confiées aux comités existants qui ont déjà des expertises dans les activités concernées.
- **La collaboration avec des relais communautaires existants dans les différentes communautés**. Cette approche a favorisé l'atteinte des résultats car ces relais communautaires sont bien intégrés dans leurs communautés sur la base d'une confiance mutuelle qui a été un atout pour la réalisation des activités.
- **L'inscription du programme dans le processus de décentralisation**. Les Autorités communales ont été impliquées à toutes les étapes du programme.
- **L'approche holistique ou multisectorielle adoptée par le programme** a permis d'adresser simultanément plusieurs besoins des communautés et d'obtenir des résultats probants avec un fort impact.

134. Certains facteurs ont influencé la non-réalisation des résultats du programme :

- **Le problème de la stabilité de certains villages du fait des crises et inondations survenues** : Cette

instabilité a entraîné le déplacement des populations avec leurs différents comités. Plusieurs villages des communes de Gueskérou et de Chétimari se sont installés autour de la ville de Diffa.

- **La déperdition et la dislocation de certains comités** : Le redimensionnement de certains comités déplacés qui œuvrent dans les domaines de la gestion ressources naturelles et des services sociaux de base (services de santé, écoles...) de la commune de Diffa et qui sont contraints de réviser leurs plans d'action.
- **Sécurité alimentaire** : Les démonstrations culinaires des groupes de soutien des mamans sont parfois interrompues surtout quand les matières premières sont rares ou en pénurie dans les communautés.
- **Les retards dans les constructions de certains ouvrages WASH** : Cela a occasionné des délais supplémentaires.

### Conclusions préliminaires

**APPR 4.1** Les informateurs clés au niveau des agences et des services techniques ont indiqué que les institutions locales ont soutenu le programme et que le programme est bien intégré dans les structures sociales et culturelles. Par exemple, l'université de Diffa a soutenu le programme. L'implication des Directions régionales au niveau de chaque secteur (eau et assainissement, agriculture, élevage, santé, éducation...). (Par 130)

**APPR 4.2** Le programme a construit des infrastructures d'eau potable pour les communautés. Cependant, le programme BMZ n'a pas pris en compte la construction ou la réhabilitation des barrages d'eau pour les bétails. Ce qui permettrait de prendre en compte les besoins des éleveurs qui constituent une catégorie sociale importante dans la région. (Par 131, 132)

**APPR 4.3.** L'utilisation de l'approche de la Planification Communautaire participative (ACPI/PCP) a été un facteur essentiel qui a influencé la réalisation des résultats du programme. Au niveau de la Mairie, le programme s'est inscrit dans une dynamique administrative nationale en cours qui est la décentralisation. Le programme a contribué à la maîtrise d'ouvrage communal pour que la porte d'entrée et la mise en œuvre restent au niveau communal. (Par 133,134)

## 9.5. DROITS HUMAINS, EQUITE ET GENRE

- **QE 5.1 Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et l'exécution du projet ?**

135. La prise en compte du genre s'est faite depuis la conception du programme. Dans cette optique, des consultations communautaires, des focus groups spécifiques ont été organisés notamment lors des PCP et ACPI avec chaque catégorie de populations (femmes, jeunes, populations déplacées, populations retournées) afin de recueillir leurs besoins et priorités spécifiques et de proposer des solutions appropriées pour chacune des catégories d'acteurs. Il y a des activités spécifiques aux femmes telles que les groupements féminins qui ont été mis en place pour la transformation des produits agricoles (transformation de l'arachide en huile et pâte d'arachide, des groupements de femmes pour la confection du savon liquide, groupements de transformation de l'encens). Au niveau de la mise en œuvre des activités FFA, une réduction de la norme relative au nombre de zais à réaliser est de 100 unités par chef de ménage homme et par jour. Pour tenir compte de la capacité des femmes, le nombre a été revu à la baisse, à savoir 50 unités par femme cheffe de ménage et par jour. Il convient aussi de souligner qu'en ce qui concerne les étudiants bénéficiant de l'avantage d'effectuer des recherches de Master sur les sites FFA, deux femmes ont également bénéficié de cette opportunité.

138. Le cadre des résultats du programme est sensible au genre. Certains indicateurs de genre sont : Number of adolescent girls and boys who participate in or lead civic engagement **initiatives** ; Number of girls and boys participating in civic engagement training supported by the program ; Number of adolescent girls receiving cash grants to meet their food and nutrition needs and support school retention and completion ; Proportion of girls and boys (4-17 years old) with access to formal and nonformal education in areas affected by humanitarian crises. Les questions de genre sont prises en compte dans le cadre du suivi des activités sur le terrain. Les indicateurs dans les Post distribution monitoring (PDM) sont désagrégés en genre et âge. Au niveau des enquêtes, la prise en compte du genre a été considérée puisqu'il y a des indicateurs transversaux collectés à travers l'enquête Baseline. Les activités du programme ont touché les femmes, les jeunes, les filles. Ainsi, 80

jeunes issus de quarante 40 associations de jeunesse (20 formelles et 20 informelles) ont été formés comme formateurs dans plusieurs domaines clés (techniques de communication, le leadership, la vie associative, la prévention des conflits...). Ces jeunes ont ensuite transmis leurs connaissances et compétences à 2 000 autres jeunes, dont 874 filles. Par ailleurs, 2 563 filles ont été touchées grâce à des activités de communication transformatrices en matière de genre pour un changement social et comportemental (CCSC) visant à soutenir leur rétention scolaire, à améliorer leur état nutritionnel.

- **QE 5.2 Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes, ainsi que les autres groupes vulnérables (jeunes vivant avec handicap, en situation difficile) d'accéder aux services mis à leur disposition, en termes de prévention et de prise en charge, dans les communautés ciblées ?**

139. Le programme a identifié les barrières qui empêchent les filles et les femmes, ainsi que les autres groupes vulnérables d'accéder aux services mis à leur disposition. Selon les femmes et les hommes interrogés, le programme a contribué à la transformation des normes liées au genre car les actions menées en faveur des femmes participent au changement des normes sociales. Les unités de production de farine infantile fortifiée construites et réhabilitées à Diffa et Mainé Soroa sont gérées par des groupements féminins locaux. La création des entreprises dirigées par les femmes contribue à changer les attitudes sociétales et les normes sociales qui empêchent les femmes de même envisager la création d'entreprise. Le programme a identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles d'aller à l'école en créant des conditions d'hygiène menstruelles des filles par la construction points d'eau modernes (forages). De même, le programme a permis aux enfants déplacés (filles et garçons) d'avoir accès à l'éducation à travers les centres d'éducation alternative (CEA).

140. Les activités relatives aux opérations d'alimentation scolaire ont entraîné l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants, engendrant la fréquentation scolaire. En outre, les interventions du programme ont contribué à la réalisation des droits à l'alimentation, à l'eau pour les populations pauvres, en l'occurrence les femmes, les veuves, les femmes cheffes de ménages, les personnes du 3ème âge. Avant le projet, les femmes étaient sujettes à la corvée d'eau. Elles parcouraient à dos d'ânes ou de charrettes ou à pied plusieurs kilomètres de routes pour chercher de l'eau. L'appui du programme a favorisé l'implication des femmes aux prises de décision. En effet, les femmes participent activement aux prises de décisions en lien avec leurs moyens d'existence. L'implication des femmes dans les SCAP RU et les OSV a permis également aux femmes d'être plus résilientes aux effets des changements climatiques, ainsi qu'aux risques et catastrophes et au mieux d'anticiper et d'en atténuer les impacts négatifs. De même, les femmes ont participé activement à l'élaboration des plans de développement Communautaires dans les communes cibles du projet qui prennent en compte les besoins spécifiques des femmes. Les interventions du programme ont contribué au renforcement de la participation des femmes et des jeunes dans la gestion des frontières et la lutte contre le terrorisme. Cela a été possible grâce aux campagnes de sensibilisation sur les dangers du terrorisme et la sécurité avec une représentation des jeunes et femmes et des chefs religieux.

### Conclusions préliminaires

**Genre 5.1** Le genre a été pris en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme. (Par 135, 136)

**Genre 5.2** Les activités du programme ont bénéficié à toutes les catégories de la population (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées, populations retournées). (Par 137,138,139,140)

## 10. LEÇONS APPRISSES

- L'approche holistique adoptée par le programme (eau assainissement, santé, nutrition, éducation, agriculture, cohésion sociale, autonomisation des femmes et des jeunes, ...) permet d'adresser simultanément plusieurs besoins des communautés et d'obtenir des résultats probants.
- La construction des adductions d'eau multi-villages permet d'instaurer un cadre de dialogue et d'échanges entre les populations de différentes communautés sur l'utilisation et la maintenance des ouvrages. Cette approche contribue ainsi à la promotion de la cohabitation pacifique entre les communautés.
- L'utilisation de la Planification Communautaire participative (ACPI/PCP) a été un facteur essentiel

qui a qui a favorisé l'implication effective de tous les acteurs dans le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi et l'appropriation du programme par les communautés.

- L'élaboration d'une cartographie des entreprises favorise la réactivité face aux aléas de la mise en œuvre en situation de crise.

## 11.RECOMMANDATIONS

Les recommandations ont été soumises au Groupe de Référence de l'évaluation pour recueillir leurs commentaires et observations. Les observations faites ont été prises en compte par le consultant. Les recommandations ont été soumises aux normes et standards de qualité définis dans les directives de l'UNICEF et de l'UNEG.

<b>Recommandations Stratégiques</b>			
<b>Conclusions Préliminaires</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Destinataires</b>	<b>Niveau de priorité</b>
<b>Pert 3</b>	Renforcer les capacités des chargés de programme en élaboration des indicateurs de cohésion sociale qui prennent en compte les dimensions verticales, horizontales, sociales et culturelles	PAM	H
<b>Pert 3</b>	Coordonner les points d'entrée de ciblage des activités (interventions) avant la mise en œuvre des projets dans le cadre d'échanges « Cadre de coordination BMZ Diffa »	PAM UNICEF	H
<b>Dur 3.1.</b>	Renforcer les capacités des collectivités décentralisées en techniques de mobilisation des ressources pour financer les plans de développement communautaire	Mairies/ UNICEF/ PAM	B
<b>Dur 3.2</b>	Soutenir l'intégration des plans de développement communautaire dans les futurs plans de développement et d'investissement municipaux	Mairies/UNICEF/PAM	B
<b>Recommandations Opérationnelles</b>			
<b>Conclusions Préliminaires</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Niveau de priorité</b>
<b>Impact 2.7</b>	Mettre en place un cadre organisationnel (prise d'arrêt) pour rendre opérationnelles les plateformes E-commune afin que les investissements puissent être exploités et que les collectivités disposent d'un outil d'aide à la décision endogène.	Mairies	M
<b>Impact 2.7</b>	Poursuivre pour finaliser l'évaluation des capacités des entreprises au Niger dans les domaines de construction des infrastructures WASH. Cela permettra de faire une cartographie des entreprises compétentes et fiables avec lesquelles l'Unicef pourra effectivement travailler.	UNICEF	H
<b>Pert 1.2.</b>	Accompagner les institutions publiques régionales (Services techniques et municipalités) à prendre en compte systématiquement l'approche nexus dans leurs plans et programmes d'intervention en tenant compte du contexte de conflits et d'urgence	Gouvernorat de Diffa	M

# **ANNEXES**

## Annexe 1 : Termes de référence

### TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/CONSULTANT CHEF D'ÉQUIPE

#### UNICEF NIGER

<b>Titre de la consultance :</b> Services de consultance internationale pour la réalisation de l'évaluation d'impact du programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, au Niger ».	<b>Source de financement :</b> Grant : <b>Non Grant</b> WBS : <b>3180/A0/07/886/003/009</b>	<b>Type d'engagement<sup>31</sup></b> <input checked="" type="checkbox"/> Consultant Individuel <input type="checkbox"/> Contractant Individuel	<b>Lieu d'affectation :</b> Partiellement à domicile et partiellement à Diffa
--	---	---	--

#### 1. INTRODUCTION

Les présents termes de références concernent l'évaluation finale du programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa ». Cette évaluation a été commanditée par les Bureaux Pays de l'UNICEF et du PAM au Niger et se déroulera entre mars et mai 2023. Elle se déroulera dans la région de Diffa (communes de Diffa, Chétimari, Gueskerou et Mainé Soroa), zone d'intervention du programme et couvrira la période comprise entre janvier 2021 et mars 2023.

Le programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa » a été financé par le Ministère Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre conjointement par l'UNICEF et le PAM. Il vise d'une part à renforcer la résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales par des interventions multisectorielles et d'autre part à renforcer la cohésion sociale en contribuant à une cohabitation pacifique au sein de ces communautés ciblées. L'UNICEF et le PAM visent à soutenir le gouvernement du Niger et les partenaires à travers une coalition pour la résilience et la cohésion sociale dans la région, en développant un modèle de collaboration qui s'appuie sur l'avantage comparatif de chaque agence, ainsi que sur les expériences et les apprentissages des programmes en cours et adaptés au contexte de Diffa.

Le démarrage du programme à Diffa a été marqué par des conditions défavorables, telles que la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines des zones ciblées suivie par une note verbale publiée par le gouvernement à la date du 2 septembre 2020, relative à l'accès difficile de la zone. Cela a eu un impact important sur le modus operandi de l'UNICEF et du PAM sur le terrain, obligeant les deux agences à adopter des approches d'intervention sensibles à la situation sécuritaire. Ces conditions défavorables ont été aggravées par la pandémie de Covid-19 qui a eu un impact également négatif non seulement sur la situation socio-économique globale des ayants-droits mais aussi sur les modalités de mise en œuvre du programme. Pour ces raisons, d'importants ajustements opérationnels ont été apportés au programme afin de ne pas compromettre la sécurité des bénéficiaires, du personnel et des partenaires de mise en œuvre.

Après deux ans de mise en œuvre, l'UNICEF et le PAM font appel aux services d'experts qualifiés en évaluation afin, d'une part, de produire un rapport destiné aux donateurs et parties prenantes pour mesurer les résultats et les défis de mise en œuvre du programme ; et d'autre part, de produire des outils d'apprentissage utiles aux différentes parties prenantes du programme en répondant aux besoins spécifiques de tous les utilisateurs des résultats.

#### 2. CONTEXTE

La région de Diffa est confrontée depuis 2015 à une insécurité permanente, causant le déplacement des populations et accentuant leur vulnérabilité. Les femmes et les enfants sont particulièrement les plus touchés. L'insécurité a aussi engendré une pression socio-démographique importante sur les ressources et les services de base déjà limités, fragilisant ainsi les systèmes locaux et la coexistence entre les communautés (personnes déplacées à l'intérieur du pays, communautés d'accueil, réfugiés et rapatriés). Conjuguées aux mesures imposées par les autorités pour atténuer les risques, les menaces sécuritaires ont contribué à l'effondrement des systèmes de production et des chaînes de valeur. En outre, cette situation a entraîné un manque d'opportunités et d'alternatives viables pour les jeunes. Bien que la réponse humanitaire de ces cinq dernières années ait permis de sauver des vies et de réduire l'impact de la détérioration de la situation, il reste nécessaire d'élaborer une vision et des stratégies à long terme. Cela devrait être basé sur des approches contextualisées qui favorisent la résilience collective et la cohésion sociale, sous le leadership et la coordination des autorités nationales et régionales.

<sup>31</sup> La contractualisation avec des contractants institutionnels ou corporatifs est régie par les dispositions énoncées dans les « *Supply Procedures and Guidance Notes* » et est gérée par l'Unité Supply.



Depuis le début de cette crise, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) répond aux besoins d'urgence et s'active dans le renforcement de la résilience alors que l'UNICEF concentre ses interventions de développement en faveur de l'accès aux services de base et à l'assistance humanitaire. Les interventions des deux agences visent à construire un continuum lié Humanitaire-Développement-Paix pour assurer la durabilité à long terme de la réponse humanitaire.

### 3. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

L'objectif principal de cette évaluation est de fournir des évidences sur les effets induits par le programme mis en œuvre conjointement par le PAM et l'UNICEF depuis juillet 2020 dans la zone d'intervention, en particulier en termes de renforcement de la résilience (communautaire, individuelle, systémique) et de la cohésion sociale. De manière spécifique, l'évaluation vise à :

- ✓ Analyser la pertinence du programme dans le contexte de Diffa, notamment le choix et la complémentarité des activités mises en œuvre par le PAM et l'UNICEF ;
- ✓ Identifier et décrire les effets (attendus ou non, positifs/négatifs) sur les communautés et institutions impliquées ;
- ✓ Identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques liées au contexte du programme, aux acteurs engagés, aux stratégies appliquées dans la mise en œuvre et aux changements observés.

La mission sera conduite soit par **un cabinet qui mettra à disposition une équipe**, soit par **un consultant international évaluateur - chef de mission - qui aura à recruter deux consultants associés nationaux** qu'il aura la responsabilité de recruter et de superviser.

### 4. QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'évaluation abordera les questions clés suivantes, qui seront ensuite davantage développées et adaptées par l'équipe d'évaluation dans une matrice d'évaluation détaillée. Collectivement, les questions ont pour but de mettre en évidence les enseignements clés et la performance de Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, qui pourraient éclairer les futures décisions stratégiques et opérationnelles.

#### Pertinence

1. Dans quelle mesure les activités et les interventions permettent-elles d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme ? (Cohérence entre activités et effets attendus)
2. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain répondent-elles aux besoins qui affectent les capacités de résilience et la cohésion sociale identifiés des populations cibles ?
3. Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi-évaluation sont adaptées pour mesurer les résultats du programme ? Et, comment pourraient-elles être améliorées ?

#### Impact

1. Quels sont les différents acteurs (individus, groupes, communautés, institutions) qui ont été impliqués dans ce programme ou qui en ont bénéficié ? Qu'est-ce que chacun a fait/fait différemment (changement/résultats) grâce/à cause du programme, quand et où ?
2. Comment le programme a-t-il contribué à la résilience des individus, des communautés et des systèmes ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la résilience sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?
3. Comment le programme a-t-il contribué à la cohésion sociale ? Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ? Dans quelle mesure ces effets relatifs à la cohésion sociale sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?
4. Quelles sont les implications en termes de genre des effets identifiés ? Touchent-ils différemment les enfants, les jeunes, les femmes ?
5. Comment les différents acteurs et parties prenantes perçoivent-ils eux-mêmes les effets du programme ?
6. Est-ce que le programme a eu des effets positifs non anticipés ? Lesquels ?
7. Y a-t-il des domaines d'intervention dans lesquels le programme n'a pas induit d'effet ou a eu des effets négatifs ? Si oui, pourquoi ? Devons-nous changer notre approche ou nos méthodes de travail ou devrions-nous plutôt nous concentrer sur d'autres domaines ?

#### Durabilité

1. Dans quelle mesure les effets induits par le programme sur les individus, les communautés et les systèmes sont-ils pérennes ?

2. Dans quelle mesure les effets induits par le programme dans les communautés en matière de cohabitation pacifique sont-ils pérennes ?

### Apprentissage

1. Comment et dans quelle mesure les institutions locales ont-elles soutenu le programme ? Est-ce que le programme est bien intégré dans les structures sociales et culturelles ?
2. Au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme, qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait, notamment en termes de durabilité des effets et appropriation locale ?
3. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du programme ?
5. Quelles leçons apprises pourraient être répliquables ou mises à échelle ?

## 6. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation au cours de l'étape de mise en route et détaillée dans le rapport de démarrage. Elle doit :

- ✓ Adresser les questions clés en utilisant une matrice d'évaluation, tout en tenant compte des défis concernant la disponibilité des données, du budget et des contraintes de temps.
- ✓ Garantir, grâce au recours à des méthodes mixtes, que les femmes, les filles, les hommes et les garçons de différents groupes de parties prenantes participent et que leurs propos sont entendus et utilisés.
- ✓ Se focaliser sur l'identification et interprétation des effets attendus ou non du programme, en recueillant des preuves sur ce qui a changé et déterminer si et comment le programme a contribué à ces changements.

La méthodologie choisie doit porter attention à l'impartialité et à la minimisation des biais en s'appuyant sur des méthodes mixtes (quantitatives, qualitatives, participatives, etc.) et différentes sources de données primaires et secondaires systématiquement triangulées (documents provenant de différentes sources, diversité des parties prenantes dont les bénéficiaires, observation directe sur différents sites, entre évaluateurs, d'une méthode à l'autre, etc.).

En particulier, des méthodologies/outils qualitatifs innovateurs (par exemple, Outcome Harvesting, Outcome Mapping, Contribution Analysis, Most Significant change, etc.) seront proposés par le cabinet d'étude/consultant(s) et la pertinence sera appréciée par l'UNICEF et la PAM.

De manière globale, la méthodologie tiendra compte de tous les défis concernant la disponibilité, la validité ou la fiabilité des données, ainsi que de toute contrainte de budget ou de temps. Les questions de l'évaluation, les pistes d'enquête, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte de données seront rassemblés dans une matrice d'évaluation qui constituera la base de l'approche d'échantillonnage et des instruments de collecte et d'analyse des données (études documentaires, guides d'entretien et d'observation, questionnaires d'enquête, etc.). L'équipe d'évaluation doit avoir mis sur pied un plan clair et détaillé pour recueillir des données auprès de femmes et d'hommes avant le début des activités de terrain. Ce plan doit tenir compte des questions de genre et d'équité.

## 7. LIVRABLES CLÉS DE L'ÉVALUATION

Les produits attendus de la présente évaluation sont :

### 1. Le rapport de démarrage

Il doit présenter la méthodologie détaillée d'évaluation. Le rapport doit être articulé autour des principaux points suivants :

- ✓ L'introduction présentant la portée et les objectifs de l'évaluation, ainsi que les limites de l'évaluation et les mesures de mitigation adoptées ;
- ✓ Le contexte de l'évaluation y compris les résultats préliminaires de la revue documentaire ;
- ✓ Les questions d'évaluation affinées à partir de la revue documentaire et des entretiens préliminaires
- ✓ La matrice d'évaluation présentant pour chaque critère et chaque question d'évaluation, les méthodes de collecte, d'analyse des données et les outils de collecte correspondants ;
- ✓ L'échantillonnage ;

- ✓ La prise en compte des considérations éthiques ;
- ✓ La fréquence des rencontres/séances de travail avec les équipes de l'UNICEF et du PAM et leurs partenaires, à Niamey et à Diffa ;
- ✓ Le plan de travail indicatif du consultant et de ses deux assistants locaux ;
- ✓ La méthodologie détaillée d'animation de l'atelier de récolte des effets ;
- ✓ Les annexes : liste des principaux documents revus ; ensemble des outils proposés pour la collecte des données ; liste des informateurs clés et sites à visiter.

**2. Le rapport de l'atelier de restitution des résultats**

**3. Le rapport provisoire d'évaluation**

**4. Rapport final d'évaluation**

Le rapport doit être rédigé en français pour être partagé en interne et en externe, et ne pas dépasser 30 pages, sans compter les annexes pertinentes.

**5. Au moins deux histoires de changement (Maximum deux pages chacune) en annexe.**

**8. CHRONOGRAMME DE L'ÉVALUATION**

L'évaluation sera conduite entre **mars et mai 2023** pour une durée maximale de **40 jours de travail effectif** selon le plan ci-dessous. Le cabinet d'évaluation proposera un calendrier détaillé dans son offre technique.

# de jours	Activités	Personnes de l'équipe d'évaluation concernées
10 jours	Débriefing en ligne sur l'objectif et l'organisation de la mission	Toute l'équipe
	Revue documentaire (documents de proposition de programme, rapports d'évaluations, Baseline, rapports des partenaires, rapports aux donateurs, etc.).	Le chef d'équipe
	Entretiens individuels avec quelques acteurs clés du programme	Le chef d'équipe
5 jours	Rédaction du rapport de démarrage	Le chef d'équipe
PM	<i>Validation du rapport de démarrage par le Groupe de Référence</i>	
10 jours	Collecte et analyse en temps réel des données	Toute l'équipe (sur le terrain)
1 jour	Atelier de restitution des résultats préliminaires (participation de l'UNICEF, du PAM, des services techniques, des partenaires, des représentants des communautés, des autorités)	Toute l'équipe (sur le terrain)
4 jours	Finalisation rapport provisoire	Le chef d'équipe
PM	<i>Feedbacks de l'UNICEF, du PAM et des partenaires sur la version</i>	
5 jours	Finalisation du rapport	Le chef d'équipe

**QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**

Le personnel minimum à mettre à disposition par le Cabinet ou le Consultant international Chef de mission devrait comprendre :

**Le Chef de mission**

La mission sera sous la responsabilité d'un Chef de Mission qui sera chargé de constituer une équipe avec deux autres consultants associés nationaux dont il sera responsable. Il doit avoir le profil ci-dessous :

- Un diplôme universitaire supérieur (minimum Bac+5) en évaluation, sociologie ou autre domaine des sciences sociales est requis ;
- Solide connaissance de l'Afrique, en particulier de la zone du Lac Tchad ;
- Expérience de travail dans des contextes fragiles et affectés par des conflits ;
- Expérience avérée dans la conduite d'évaluations des projets axés sur la résilience ou la cohésion sociale ;
- Expérience solide (au moins 10 ans) dans le suivi et l'évaluation des programmes de développement et humanitaires ;
- Expérience dans l'utilisation de méthodologies et outils qualitatifs innovateurs
- Une solide expérience dans les approches qualitatives et participatives ;

- Expérience avérée dans la production de rapports de haute qualité en français ;
- Capacité à se rendre sur le terrain à Niamey et dans la région de Diffa.

#### Consultants associés / Assistants du Chef de Mission

Les consultants associés nationaux seront recrutés, supervisés et rémunérés par le Chef de Mission, qu'ils seront chargés d'appuyer sur la base d'une division du travail et de responsabilités définies par ce dernier. Chacun des deux associés doit remplir les profils ci-après :

Niveau BAC+ 4 en évaluation, sociologie, statistique ou autre domaine des sciences sociales ;

- Expérience d'au moins 5 ans dans la collecte et l'analyse des données qualitatives ;
- Connaissance des programmes de développement, résilience et cohésion sociale dans la région du Sahel ;
- L'expérience dans la zone de l'étude est un atout ;
- Capacité à se rendre sur le terrain à Niamey et dans la région de Diffa.

### 9. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les propositions seront évaluées sur la base des critères indiqués dans le tableau ci-dessous.

#	Critères	Notes	Total
1	<b>Méthodologie</b>		20
	Cadre méthodologique de référence pour la réponse aux questions d'évaluation indiquées dans les TdR (matrice d'évaluation)	15	
	Méthodes de collecte et d'analyse des données y compris l'échantillonnage.	5	
2	<b>Capacités d'organisation de l'équipe d'évaluation pour l'exécution du mandat</b>		10
	Plan détaillé de travail de l'évaluation ( <i>selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus</i> )	5	
	Rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation ( <i>Selon la pertinence de la répartition des rôles et responsabilités pour l'atteinte des résultats escomptés dans les délais requis</i> )	5	
3	<b>Expertise et expérience du consultant principal</b>		25
	Capacité et disponibilité à se rendre sur le terrain à Niamey et dans la région de Diffa	10	
	Expérience dans les approches d'évaluation d'impact	10	
	Expérience avec les programmes de développement, résilience et de cohésion sociale en Afrique	5	
4	<b>Expertise et expérience des assistants</b>		15
	Expertise des autres membres de l'équipe en suivi et évaluation, en particulier les méthodes d'enquêtes qualitatives et participatives	5	
	Connaissance des programmes de développement, résilience et cohésion sociale dans la région du Sahel	5	
	Capacité et disponibilité à se rendre sur le terrain à Niamey et dans la région de Diffa.	5	
<b>Notes totales attribuées à l'offre technique</b>			<b>70</b>
<b>Notes totales attribuées à l'offre financière</b>			<b>30</b>

## 10. GESTION ET ASSURANCE-QUALITE DE L'EVALUATION

Afin de garantir une gestion efficace de l'exercice, un accompagnement rapproché et une nécessaire assurance qualité de l'évaluation, le dispositif ci-après sera mis en place avec une déclinaison des rôles et responsabilités, ainsi qu'il suit :

### Responsables de l'Evaluation

Ce rôle sera assumé conjointement par les Représentants Adjoints du PAM et de l'UNICEF - au nom et pour le compte des Représentants de ces deux agences. Ils seront secondés et appuyés au quotidien par leurs équipes en charge du suivi et de l'évaluation. Leurs principales responsabilités sont les suivantes :

- Apporter l'appui technique lors de l'élaboration et la finalisation des TdR de l'évaluation ;
- Faciliter le processus de recrutement du consultant ;
- Constituer et présider le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) ;
- Convoquer, présider les réunions et coordonner la communication entre l'UNICEF et le PAM, l'équipe d'évaluation et le Groupe de Référence de l'Evaluation ;
- Assurer la gestion de la performance de l'équipe d'évaluation conformément aux résultats attendus et au chronogramme convenu ;

Coordonner le processus d'examen des versions successives, de validation et d'approbation des livrables conformément aux normes établies ;

Être le garant de la conformité des produits aux normes et standards de qualité ainsi que de l'indépendance de l'évaluation.

### **Groupe de Gestion de l'Evaluation**

Le Groupe de Gestion de l'Evaluation (GGE) est composé d'un petit groupe de responsables clés des Bureaux Pays et des Bureaux de Zone Diffa de l'UNICEF et du PAM. Il est co-dirigé par les Représentants Adjoins des Bureaux Pays et comprend les Chefs de BZ Diffa et les chargés de Suivi et Evaluation des deux agences. Les principales responsabilités du GGE sont les suivantes :

- Conseiller et prendre des décisions sur la portée, le calendrier et les ressources de l'évaluation ;
- Mener des consultations avec le Gouvernement et les partenaires pertinents ;
- Contribuer aux TdR et l'approuver (signé par le Représentant) ;
- Proposer des candidats pour le GRE (voir ci-dessous) ;
- Aider à l'établissement des listes de contacts, des données et des informations à partager avec l'équipe d'évaluateurs ;
- Aider le Responsable de l'Evaluation à organiser l'introduction de l'équipe d'évaluateurs dans le pays ;
- Organiser et planifier les différentes réunions, que ce soit celles des instances de coordination (GGE et GRE) que celles entre l'équipe de consultants et les parties prenantes, en fournissant un soutien administratif et logistique ;
- Contribuer à l'assurance-qualité par des commentaires et des feedbacks sur les drafts des produits livrables ;
- Appuyer l'élaboration de la réponse de la direction à l'évaluation en consultation avec les parties prenantes.

### **Groupe de Référence de l'Evaluation**

Le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) comprend les parties prenantes clés issues des services techniques régionaux de la région de Diffa, les Chefs de Section du PAM et de l'UNICEF à Niamey et les Chefs de Bureaux de zone à Diffa, et de représentants d'organisations non gouvernementales et académiques. L'objectif du GRE est de fournir des idées et des perspectives externes tout au long du processus d'évaluation.

Le Groupe de Référence de l'Evaluation n'exerce pas de responsabilités formelles de gestion de l'évaluation. Il agira à titre consultatif et fournira des contributions sur tous les principaux produits livrables de l'évaluation qui devraient renforcer la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Les membres du groupe de référence devront notamment :

- Contribuer à la compilation, l'organisation et le partage des documents pertinents de leurs organisations respectives afin de faciliter et accélérer le travail de revue de littérature ;
- Faciliter l'accès aux informateurs clés pendant le processus d'évaluation et éventuellement en nouant les contacts nécessaires ;
- Participer activement au processus d'évaluation, notamment les réunions techniques en vue de donner des avis techniques pour la conduite réussie de l'exercice ;
- Examiner les documents techniques soumis par l'équipe d'évaluation et fournir des commentaires et observations, y compris les outils méthodologiques, le rapport de démarrage, les différentes versions des livrables, jusqu'au rapport final ;
- Contribuer à l'assurance-qualité des livrables en s'assurant de la conformité des livrables aux normes et standards de qualité définis dans les directives de l'UNICEF et de l'UNEG.

### **Assurance-qualité de l'évaluation**

Le processus d'assurance-qualité sera mené conformément à la politique de l'évaluation de l'UNICEF.

Les Responsables de l'évaluation, qui coordonneront l'assurance-qualité de tous les livrables conformément aux normes et standards et aux directives éthiques de l'UNEG, et aux autres procédures pertinentes, en veillant à ce que la méthodologie, les résultats et les recommandations de l'évaluation soient pertinents. Ils examineront la complétude des livrables (conformément aux TdR), et travailleront avec l'équipe d'évaluateurs sur les révisions nécessaires, pour s'assurer que les livrables répondent aux normes ;

Le GRE fournira des commentaires et des observations de fond pour assurer la qualité technique des différents livrables de l'évaluation, et principalement les TdR, la sélection du candidat, le rapport de démarrage et les versions successives du rapport de l'évaluation ;

Les Représentants de l'UNICEF Niger et du PAM Niger seront co-responsables du développement du « Management Response » et de la mise en œuvre des actions y relatives.

## Diffusion

Compte tenu de l'importance attachée à cette évaluation, la diffusion des résultats sera envisagée dès le départ. En collaboration avec les équipes de communication du PAM et de l'UNICEF, des options seront explorées pour identifier la manière optimale de diffuser les résultats ou encore des leçons/enseignements et renforcer ainsi l'utilisation par une large gamme d'acteurs.

## 11. CALENDRIER DES PAIEMENTS

Livrables	Montant
Rapport de démarrage ( <i>après approbation par UNICEF-PAM</i> )	20%
Rapport provisoire d'évaluation ( <i>après approbation par UNICEF-PAM</i> )	50%
Rapport final d'évaluation ( <i>après approbation par UNICEF-PAM</i> )	30%

L'UNICEF se réserve le droit de retenir les paiements si la performance n'est pas satisfaisante, si les livrables sont incomplets ou s'ils ne sont pas livrés à temps. L'UNICEF n'est pas responsable du paiement des consultants associés mais uniquement de celui du Chef de Mission ou du Cabinet.

Les indicateurs de performance par rapport auxquels la conclusion satisfaisante du contrat sera évaluée comprennent : la qualité et la ponctualité des soumissions et la réactivité aux feedbacks. L'UNICEF et le PAM détiendront tous les droits de propriété, tels que les droits d'auteur, les brevets et les marques déposées sur les questions liées ou dérivées du travail effectué dans le cadre de ce contrat avec l'UNICEF.

## 12. DOCUMENTS A SOUMETTRE ET PROCESSUS DE SELECTION

Les consultants et les cabinets intéressés doivent soumettre en ligne deux propositions (technique et financière) :

### Une proposition technique qui devra inclure

Une note méthodologique (maximum 3 pages sans annexes) qui devra :

- Démontrer la compréhension des TdR (buts et objectifs) et surtout des approches d'évaluation d'impact » ;
- Préciser les méthodes de collecte et d'analyse des données proposées, y compris la stratégie d'échantillonnage afin de répondre aux questions de l'évaluation incluses dans les TdR ;
- Confirmer la disponibilité et les capacités de toute l'équipe - Chef de mission et associés - à réaliser les missions de terrain, les ateliers et les sessions d'échanges en présentiel à Niamey et à Diffa.
- Un plan de travail y compris une définition claire des rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation ;
- Deux rapports d'évaluation récents produits par le/la candidat(e) *depuis 2018*, et si possible en utilisant des méthodologies/outils qualitatifs innovateurs. Ce document demeure un document technique et pas une lettre de motivation. Par ailleurs, *cette note méthodologique ne doit pas répliquer le contenu d'une ou plusieurs sections des TdR* - à l'exception des questions d'évaluation.

### Une offre financière

L'offre financière devra couvrir *l'ensemble des dépenses* rentrant dans le cadre de cette évaluation y compris :

- La rémunération (en dollars américains) par jour et par personne des membres de l'équipe d'évaluation ;
- Le per diem lors des voyages dans le pays (pour les voyages internationaux) et sur le terrain (par jour). Leur montant journalier ne saurait être supérieur au barème UN du Niger ;
- Les per diem des consultants associés/assistants nationaux proposés. Leur montant journalier ne saurait être supérieur au barème UN du Niger ;
- Les frais de transport internationaux du Chef de mission si international (selon le circuit le plus direct et au tarif le plus économique) ;
- Les frais de transport et autres dépenses liés aux activités du Chef de Mission et de son équipe sur le terrain.

### **NB :**

*L'atelier de restitution des résultats de l'évaluation se tiendra à Diffa et sera organisé et pris en charge directement par le PAM et l'UNICEF.*

*L'offre financière devra être présentée séparément de l'offre technique et ne sera examinée que pour les candidats dont l'offre technique sera jugée valable (ayant obtenu un score minimum de 50 points).*

*L'offre devra être soumise en dollars américains (US\$) et le total de l'offre (tous frais inclus) devra être indiqué.*

### **3. COMMENT POSTULER ?**

Les dossiers de candidature comprennent :

- i. Lettre de motivation ;*
- ii. CV détaillé du chef de mission et des autres membres clés de l'équipe ;*
- iii. Copies du diplôme le plus élevé de tous les membres de l'équipe ;*
- iv. Offre technique (note méthodologique + plan de travail + 2 rapports d'évaluation récents) ;*
- i. Offre financière en USD.*

Les candidats doivent indiquer dans leur lettre de motivation, leur aptitude et disponibilité à exécuter les termes de référence. L'offre financière doit inclure **tous les frais et coûts de la mission** (*honoraires, Perdiem, voyages à Niamey et Diffa et autres dépenses*). **Aucune augmentation du budget ni charge additionnelle ne sera acceptée après la signature du contrat.**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.



## Annexe 2 : Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
I. Pertinence	Examine la compatibilité avec le contexte, l'adéquation entre les objectifs du programme et les spécificités de la situation dans laquelle il se propose d'agir. Ces objectifs sont-ils « intelligents » au regard du contexte de l'action ?	Q1. Dans quelle mesure les activités et les interventions permettent-elles d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme ? (Cohérence entre activités et effets attendus)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de qualité de la réponse</li> <li>-</li> <li>-Niveau d'adéquation entre activités et produits du cadre logique du programme</li> <li>-Niveau d'adéquation entre produits et Effets du cadre logique du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>PROJECT PROPOSAL:</li> <li>UNICEF-WFP partnership for resilience and social cohesion in Diffa region</li> <li>-Cadre logique du programme</li> <li>-Matrice des résultats du programme (Joint Results Framework)</li> <li>-Théorie de changement du programme</li> <li>-Plans de travail et de mise en œuvre du programmes</li> <li>-Personnel des programmes et projets et des ONG partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens individuels avec les chargés de programme et de suivi évaluation au niveau de l'Unicef et du PAM</li> <li>Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre</li> <li>- Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la chaîne Produit-Effets-Impact et leur adéquation avec les stratégies identifiées</li> <li>Analyse documentaire</li> <li>Analyse des synergies et des interdépendances des éléments du cadre logique du programme</li> <li>Analyse des résultats des interviews et de la base des preuves sous-jacentes à la théorie de changement</li> </ul>
		. Q2. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain	- Degré de pertinence des	-	-	Analyse de la cohérence des effets, des besoins

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
		répondent-elles aux besoins qui affectent les capacités de résilience et la cohésion sociale identifiés des populations cibles ?	<p>cibles identifiées</p> <p>Degré d'adéquation du programme aux priorités nationales</p> <p>-</p> <p>Degré d'adéquation des interventions du programme avec les besoins des populations et des bénéficiaires ainsi que des différents partenaires</p> <p>Évidence de la prise en compte des besoins des bénéficiaires par les produits et les effets de du programme</p> <p>Évidence de l'alignement des produits et des effets du programme sur les priorités nationales inscrites dans la Constitution, le PDES, politique nationale de protection de l'enfant</p> <p>- Capacité de réactivité du programme face aux changements et l'émergence d'autres besoins et priorités</p>	<p>PROJECT PROPOSAL: UNICEF-WFP partnership for resilience and social cohesion in Diffa region</p> <p>Plan de Développement Économique et Social (PDES) - 2022-2026</p> <p>Document-cadre de la protection de l'enfant</p>	<p>Entretiens individuels avec les chargés de programme et de suivi évaluation au niveau de l'Unicef et du PAM</p> <p>Entretiens individuels avec les directeurs de la planification au niveau des ministères en charge du Plan et du développement et protection de l'enfant (Direction de la protection de l'enfant ; Direction de la Protection, Promotion Sociale et de la Solidarité Nationale ; Direction de la Protection Sociale</p> <p>Entretiens individuels avec les responsables de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP),</p> <p>Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations</p>	<p>des détenteurs de droits et les priorités nationales</p> <p>Analyse de la cohérence des activités avec les effets escomptés du programme</p> <p>Analyse du degré d'alignement des résultats du programme sur les priorités nationales</p> <p>Analyse du niveau</p>

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
					déplacées)	d'adéquation des résultats attendus du programme avec les besoins des bénéficiaires (hommes, femmes, jeunes)  ?  Analyse de l'adaptation des stratégies de mise en œuvre du programme avec le contexte national, ses contraintes, limites et opportunités
		Q3. Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi évaluation sont adaptées pour mesurer les résultats du programme ? Et, comment pourraient-elles être améliorées ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'adéquation des stratégies de suivi évaluation à la mise en œuvre des activités du programme</li> <li>Nombre de missions de suivi évaluation effectuée</li> <li>Nombre de rapports d'activités élaborés</li> <li>- Nombre des options alternatives pertinentes adoptées au programme</li> <li>- Forces et faiblesse de ces options alternatives</li> <li>Degré d'identification des risques et goulots d'étranglement propres au contexte lors de son élaboration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans de travail et de mise en œuvre du programme</li> <li>Rapports d'activités de l'UNICEF et du PAM</li> <li>Rapports des missions de suivi évaluation</li> <li>Document du programme</li> <li>Cadre de suivi évaluation du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens individuels avec les chargés de programme et de suivi évaluation au niveau de l'Unicef et du PAM</li> <li>Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre</li> <li>Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyse des résultats des interviews</li> <li>-Synthèse de la Revue de la documentation</li> <li>-Analyse de contenu des données collectées</li> <li>-Analyse du cadre de suivi évaluation du programme</li> </ul>

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
			Niveau de flexibilité du programme aux changements (d'ordre social, institutionnel, sécuritaire) intervenus lors de la mise en œuvre des interventions	programme		
<b>II. Impact</b>	C'est la mesure du renforcement de la résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales par des interventions multisectorielles et d'autre part la cohésion sociale en contribuant à une cohabitation pacifique au sein des communautés ciblées.	Quels sont les différents acteurs (individus, groupes, communautés, institutions) qui ont été impliqués dans ce programme ou qui en ont bénéficié ?	-Typologie des acteurs	Rapports annuels de mise en œuvre  Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre  Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées)  Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Nombre d'acteurs qui ont été impliqués dans ce programme ou qui en ont bénéficié	Rapports annuels de mise en œuvre  Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre  Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées)  Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
		Comment le programme a-t-il contribué à la résilience des individus, des communautés et des systèmes ?	-Disponibilité de -nouveaux services	Rapports annuels de mise en œuvre  Discussion avec les parties prenantes et	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
				acteurs clés	œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Nature des changements observés dans la vie des individus	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Développement de nouvelles attitudes et nouveaux comportements	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Qualité des services offerts par les structures	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en	-Analyse des résultats des interviews

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
				acteurs clés	œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Capacité fonctionnelle des structures	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Niveau d'amélioration de la situation sociale des bénéficiaires  Délais d'accès pour la population aux services	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Perception des populations des services nouveaux offerts par les	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en	-Analyse des résultats des interviews

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
			systemes	acteurs clés	œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Volume de réduction des conflits	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
		Comment le programme a-t-il contribué à la cohésion sociale ?	Nombre de conflits gérés	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Niveau de collaboration entre les différentes communautés	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en	-Analyse des résultats des interviews

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
				acteurs clés	œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Baisse du nombre de conflits intercommunautaires	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Nature des relations sociales entre les communautés	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Renforcement de la confiance entre les communautés	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en	-Analyse des résultats des interviews



Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
				acteurs clés	œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Qualité des rapports sociaux induits par le programme	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Synergie avec les autres activités du territoire	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Quelles sont les implications en termes de genre des effets identifiés ? Touchent-ils différemment	Niveau de participation des femmes à la gouvernance locale Participation à la prise de	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
		les enfants, les jeunes, les femmes ?	décision concernant la prestation de services	acteurs clés	œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Changements dans les connaissances et les attitudes	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Niveau de perception des acteurs et parties prenantes	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
		Comment les différents acteurs et parties prenantes perçoivent-ils eux-mêmes	Niveau de satisfaction des acteurs et parties prenantes	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en	-Analyse des résultats des interviews

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
		les effets du programme ?		acteurs clés	œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
		Est-ce que le programme a eu des effets positifs non anticipés ? Lesquels ?	Nombre et d'effets positifs	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Nombre et nature d'effets négatifs	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
		Y a-t-il des domaines d'intervention dans lesquels le programme n'a pas induit d'effet ou a eu	Nombre de domaines d'intervention dans lesquels le programme n'a pas induit d'effet ou a eu des effets	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en	-Analyse des résultats des interviews

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
		des effets négatifs ?	négatifs	acteurs clés	œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
			Nature des domaines d'intervention dans lesquels le programme n'a pas induit d'effet ou a eu des effets négatifs	Rapports annuels de mise en œuvre Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés	Entretiens individuels avec les chargés de suivi évaluation des partenaires de mise en œuvre Focus group avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, hommes, populations déplacées) Observations directes	-Analyse des résultats des interviews  -Synthèse de la Revue de la documentation  -Analyse de contenu des données collectées
	Dans quelle mesure la durabilité des résultats du programme sera-t-elle assurée après le retrait de l'assistance extérieure ?	Dans quelle mesure les effets induits par le programme sur les individus, les communautés et les systèmes sont-ils pérennes ?	Importance des facteurs influençant la viabilité ou non des résultats	Documents de projets Rapports annuels de mise en œuvre du programme Discussion avec les acteurs	Entretiens semi-directifs avec les responsables de programme et de chargés de suivi évaluation de l'Unicef et du PAM Entretiens semi-directifs avec les directeurs centraux en charge de la protection de l'enfant ; de la cohésion sociale Entretiens semi-directifs avec les directeurs régionaux	Analyse des facteurs de viabilité ou non des résultats et leur prise en compte  Analyse des résultats des interviews  Focus group, et de la documentation

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
III. Durabilité					<p>en charge de la protection de l'enfant ; de la cohésion sociale</p> <p>Interviews avec des ONG partenaires</p> <p>Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)</p>	
		Dans quelle mesure les effets induits par le programme dans les communautés en matière de cohabitation pacifique sont-ils pérennes ?	<p>Existence d'une stratégie de pérennisation</p> <p>Existence d'une stratégie de renforcement des capacités.</p> <p>Existence d'initiatives développées par les populations.</p> <p>Mécanismes financiers, institutionnels et organisationnels pour soutenir la continuité des bénéfices Les stratégies de renforcement des capacités élaborées et mises en œuvre permettent-elles d'assurer la viabilité et la durabilité des résultats?</p> <p>Degré d'appropriation des résultats du programme par les institutions de l'État et les communautés</p>	<p>Discussions avec les populations bénéficiaires et les parties prenantes</p> <p>Rapports annuels de mise en œuvre</p> <p>Discussion avec les parties prenantes et acteurs clés</p> <p>Rapports d'activités des partenaires d'exécution.</p> <p>Rapport de supervision.</p> <p>Rapports des ateliers de formation.</p>	<p>Entretiens directifs avec les directeurs centraux en charge de la protection de l'enfant ; de la cohésion sociale</p> <p>Entretiens semi-directifs avec les directeurs régionaux en charge de la protection de l'enfant ; de la cohésion sociale</p> <p>Interviews avec des ONG partenaires</p> <p>Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)</p>	<p>Analyse de l'appropriation par les populations bénéficiaires des réalisations</p> <p>Analyse des mécanismes institutionnels, financiers et organisationnels de pérennisation des acquis du programme</p>
IV. Apprentissage		Comment et dans quelle mesure les institutions locales	Niveau de contribution des institutions locales au	Entretiens semi-directifs avec les	Entretiens semi-directifs avec les	Analyse des résultats des

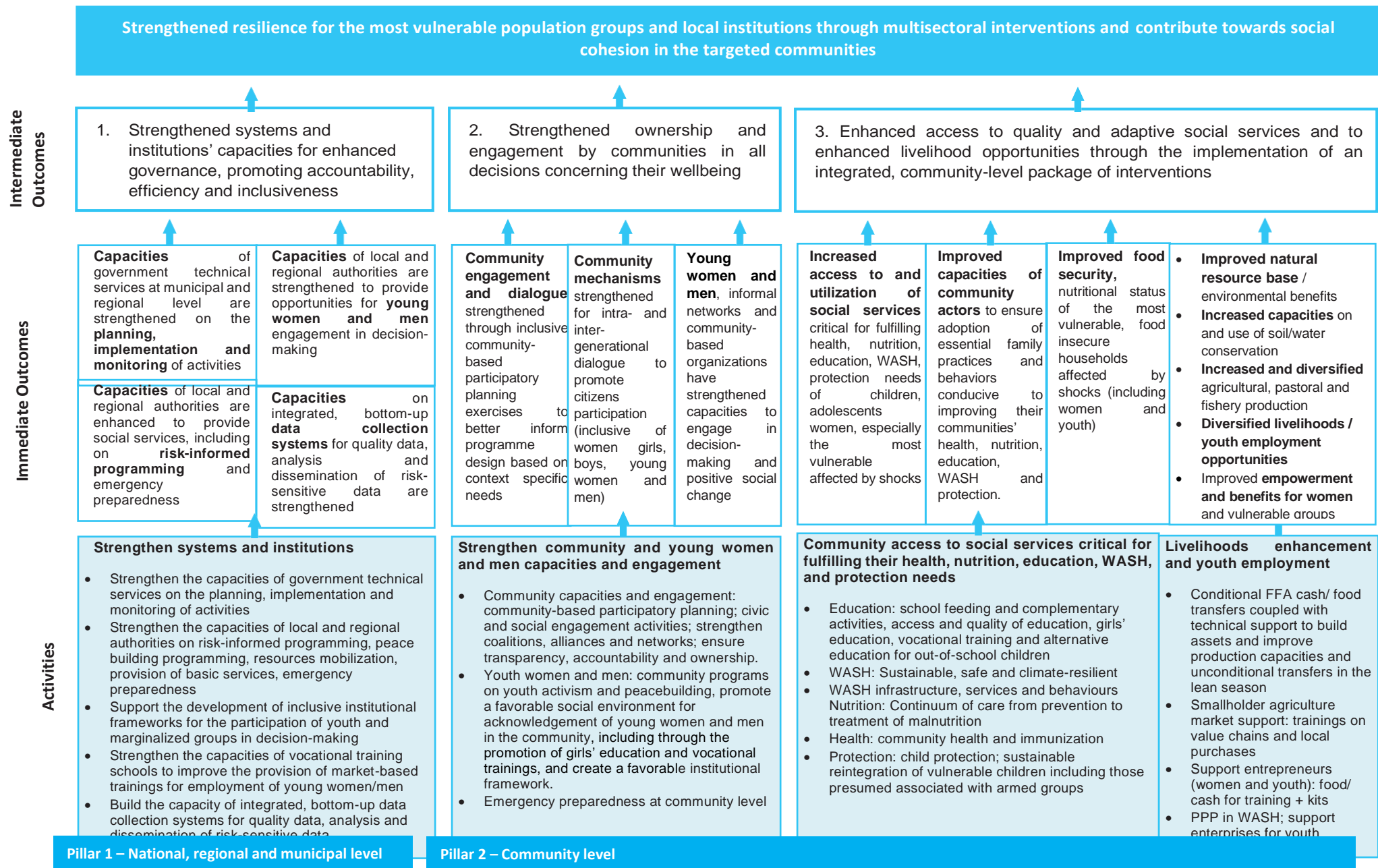
Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
		ont-elles soutenu le programme ?	programme	directeurs régionaux en charge de la protection de l'enfant ; de la cohésion sociale  Interviews avec des ONG partenaires  Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	directeurs régionaux en charge de la protection de l'enfant ; de la cohésion sociale  Interviews avec des ONG partenaires  Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	interviews  focus group, et de la documentation
		Est-ce que le programme est bien intégré dans les structures sociales et culturelles ?	Dispositifs institutionnels et structurels créés	Rapports d'activités  Consultations des acteurs institutionnels et communautaires	Entretiens semi directifs avec des ONG partenaires  Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	Analyse des résultats des interviews  focus group, et de la documentation
		Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du programme ?	Nature des facteurs  Nombre de facteurs	Rapports d'activités  Consultations des acteurs institutionnels et communautaires	Entretiens semi directifs avec des ONG partenaires  Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	Analyse des résultats des interviews  focus group, et de la documentation
		Quelles leçons apprises pourraient être répliquables ou mises à échelle ?	Nombre de leçons apprises	Rapports d'activités  Consultations des acteurs institutionnels et communautaires	Entretiens semi directifs avec des ONG partenaires  Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	Analyse des résultats des interviews  focus group, et de la documentation
<b>V. Droits</b>	Prise en compte des principes de genre, de	Dans quelle mesure les principes de genre, de droits	Existence d'une analyse genre dans le contexte du document	Rapports d'activités	Entretiens semi directifs avec des	Analyse des résultats des

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
humains, Équité et Genre	droits humains et d'équité dans la conception et l'exécution du programme?	humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et l'exécution du programme?	du programme	Consultations des acteurs institutionnels et communautaires	ONG partenaires Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	interviews focus group, et de la documentation
			Nombre d'études genres réalisées	Rapports d'activités Consultations des acteurs institutionnels et communautaires	Entretiens semi directifs avec des ONG partenaires Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	Analyse des résultats des interviews Focus group, et de la documentation
			Nombre de femmes, de jeunes et d'hommes bénéficiant des activités du programme (formation, sensibilisation, appuis)	Rapports d'activités Consultations des acteurs institutionnels et communautaires	Entretiens semi directifs avec des ONG partenaires Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	Analyse des résultats des interviews Focus group, et de la documentation
		Dans quelle mesure le programme a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes, ainsi que les autres groupes vulnérables (jeunes vivant avec handicap, en situation difficile) d'accéder aux services mis à leur disposition, en termes de prévention et de prise en charge, dans les communautés ciblées ?	Nombre de barrières identifiées et éliminées	Rapports d'activités Consultations des acteurs institutionnels et communautaires	Entretiens semi directifs avec des ONG partenaires Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	Analyse des résultats des interviews Focus group, et de la documentation
			Nature et type de barrières identifiées et éliminées	Rapports d'activités Consultations des	Entretiens semi directifs avec des	Analyse des résultats des interviews

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Sous questions	Indicateurs	Source des données	Méthodes de collecte des données	Méthode d'analyse des données
				acteurs institutionnels et communautaires	ONG partenaires Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	Focus group, et de la documentation
			Nature des nouvelles normes et valeurs acquises	Rapports d'activités Consultations des acteurs institutionnels et communautaires	Entretiens semi directifs avec des ONG partenaires Focus group avec les populations (hommes, femmes, jeunes)	Analyse des résultats des interviews Focus group, et de la documentation



### Annexe 3 : Illustration de la théorie du changement utilisée et/ou du cadre logique de référence



**Annexe 4 : Liste des personnes ou structures enquêtées Évaluation programme BMZ Diffa**

<b>Noms prénoms</b>	<b>Structures</b>	<b>Fonction</b>	<b>Téléphone</b>
1. Nasser Aboubacar	ONG IDELA	Coordonnateur	96 48 47 82
2. Salha Hamani	ONG IDELA	Superviseur	80 29 39 74
3. Elhadji Ari Mamadou	ONG IDELA	Superviseur	96 97 50 83
4. Mai Hassane Gagari	ONG IDELA	Suivi/Evaluation	96 24 52 88
5. Garba Amadou	ONG GARKUA	Coordonnateur	99 60 26 00
6. Abdoua Mahamadou	ONG GARKUA	Poin focal PAM	98 24 90 49
7. Korodji Dalla	Conseil Régional	Président du Conseil Régional	96987958/96422768
8. Mamadou Moustapha	Commune Gueskérou	Maire	96 48 96 06/91 45 58 22
9. Abdou Mouché Malam	Commune de Diffa	2 <sup>ème</sup> vice-maire et membre de l'unité communale de contingence	96 58 70 55
10. Mme Raoulé Idrissa	Commune de Diffa	Membre de l'unité communale de contingence	91 51 66 04
11. Ali Boukari Bako	Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Diffa	Détecteur régional	90 04 20 16
12. Sani Alassane	DRSP Diffa	PF/Nutrition	96 52 95 27 Sani2alassane@gmail.com
13. Rabiou Saidou	DRSP Diffa	Coordonnateur VIH//SIDA	96 28 52 64
14. Ikoma Mallam Boutou	Enseignement technique et formation professionnelle Diffa	Directeur Régional sortant	96 40 63 24
15. Boukar Mamadou	Enseignement technique et formation professionnelle Diffa	Chargé de programme, Point focal partenaires	96 55 12 25

<b>Noms prénoms</b>	<b>Structures</b>	<b>Fonction</b>	<b>Téléphone</b>
16. Dr Mossi Abdoulaye	DS DIFFA	MCD Chef DS	96596840
17. Dr Alloké EDMOND	CSME	Directeur du centre	96296404
18. Saidou Matto	DRHA	Directeur régional	31020655/97355960
19. Ali Mahamane	Université Diffa	Recteur	
20. Mahamadou Orodji	DREN	Directeur régional	96409376
21. Kandine Hassane	DREN	Point Focal DREN	99283726
22. Mme Haoua Moustapha	DR PF PE	Directrice Régionale	90455919
23. Cheffou Garba	DRAT/DC	Directeur régional	
24. Oumar Moutari Ado	DRINS	Directeur régional	
25. Bagalé Oumara	chetimari	Maire Chétimari	90312526

## Annexe 4 : Outils de collecte des données

### OUTIL DE COLLECTE N° 1 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE GROUPE DE REFERENCE ET STAFF UNICEF-PAM

#### Cibles :

- **Membres du Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) : services techniques régionaux de Diffa, les Chefs de Section du PAM et de l'UNICEF à Niamey et les Chefs de Bureaux de zone à Diffa, et de représentants d'organisations non gouvernementales et académiques.**
- **Staffs UNICEF et PAM (Bureaux Pays à Niamey)**
- **Staffs UNICEF et PAM (Bureaux de Zone à Diffa)**
- **(+ exploitation documentaire)**

#### I. PERTINENCE

1. En quoi les objectifs et les résultats attendus du programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, au Niger » sont-ils en cohérence avec les priorités nationales du Gouvernement du Niger en matière de résilience des groupes de populations les plus vulnérables et des institutions locales et de cohésion sociale?
2. En quoi les objectifs et les résultats attendus du programme conjoint sont-ils en harmonie avec les produits et effets des programmes de pays de l'Unicef et du PAM au Niger ?
3. Le programme était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les moteurs de paix identifiés dans l'analyse du conflit ?
4. Le programme était-il stratégiquement adapté aux principaux objectifs et défis de cohésion sociale dans le pays au moment de la conception du programme ?
5. En quoi les objectifs et les résultats prévus du programme conjoint sont-ils en adéquation avec les besoins de résilience et de cohésion sociale des populations cibles : ?
  - Institutions locales
  - Populations hôtes
  - Populations déplacées et réfugiés
  - Hommes, Femmes, adolescent(e)s et enfants
  - OSC (Organisations de la Société Civile) partenaires
6. La théorie du changement est-elle toujours valide ?
  - a) Oui
  - b) Non
7. Si oui, expliquer.....
8. Si non, pourquoi?.....
9. Les partenaires (autorités administratives et coutumières, ONG, Associations féminines et des jeunes, etc.) du programme ont-ils été impliqués dans la conception du programme et sont-ils impliqués dans son

exécution ?

a) Oui

b) Non

10. Si oui, expliquer .....

11. Le programme a-t-il développé des stratégies de suivi-évaluation pour mesurer les résultats du programme ?

a) Oui

b) Non

12. Si oui, selon vous, ces différentes stratégies de suivi-évaluation sont-elles adaptées pour mesurer les résultats du programme ?

13. Si non, pourquoi et comment pourraient-elles être améliorées ?

14. Selon vous, les éléments du cadre logique du programme sont-ils cohérents ?

a) Oui

b) Non

15. Si, oui, les activités et les interventions permettent-elles d'atteindre les résultats et les objectifs attendus du programme ? (Cohérence entre activités et effets attendus) ?

16. Si non, pourquoi justifiez ?

17. Les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans la conception du programme et sont-ils impliqués dans son exécution ?

a) Oui

b) Non

18. Si oui, expliquer .....

19. Pensez-vous que le programme a suffisamment pris en compte les thématiques transversales et notamment l'égalité des sexes et aux approches fondées sur les droits humains tant dans sa conception que dans son exécution ?

a) Oui

b) Non

20. Si oui, expliquer.....

21. Selon vous, le programme contribue-t-il à répondre à la problématique de la résilience de la cohésion sociale ?

a) Oui

b) Non

22. Si oui, de quelles façons

23. Si non, pourquoi ?.....

24. Selon vous, en quoi le programme a-t-il pu s'adapter aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles, etc. ?

25. Selon vous, le programme était-il suffisamment flexible pour prendre en compte de façon adéquate des évolutions nouvelles inattendues dans le contexte

a) Oui

b) Non

26. Si non, pourquoi?

27. Des changements sont-ils intervenus durant la mise en œuvre du programme ?

a) Oui

b) Non

28. Si, oui, lesquels ?

29. Quelles sont les mesures prises pour adapter le programme au nouveau contexte ?

30. Quelles sont les modifications majeures apportées dans la planification et la mise en œuvre, en raison de nouveau évènement :

- COVID 19
- Expansion de la crise du sahel,
- Inondation
- Autres aléas naturels

31. Selon vous, des partenariats innovants ont-ils été développés pour l'adaptation au nouveau contexte

a) Oui

b) Non

32. SI oui, lesquels ?

33. Si non, pourquoi ?

## II. DURABILITÉ

34. Selon vous, les effets induits par le programme sur les individus, les communautés et les systèmes sont-ils pérennes?

a) Ou

b) (B) Non

35. Si oui, expliquer

36. Si non, expliquer

37. Selon vous, les effets induits par le programme dans les communautés en matière de cohabitation pacifique sont-ils pérennes ?

a) Oui

b) (B) Non

38. Si oui, expliquer

39. Si non, expliquer

40. Selon vous, existe-t-il des risques financiers, sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du programme ?

- a) Oui
- b) (B) Non

41. Si ..... oui, ..... expliquer  
.....

42. Si non, expliquer .....

43. Selon vous, les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le programme représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du programme ?

- a) Ou
- b) (B) Non

44. Si oui, expliquer .....

45. Si non, expliquer .....

46. Selon vous, les parties prenantes se sont-elles appropriées le programme ?

- a) Oui
- b) Non

47. Si oui, expliquer .....

48. Si non, expliquer .....

49. Selon vous, le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du programme ?

- a) Oui
- b) (B) Non

50. Si oui, expliquer .....

51. Si non, expliquer.....

52. Selon vous, les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du programme ?

- a) Oui
- b) Non

53. Si oui, expliquer .....

54. Les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de programme ?

- a) Oui
- b) (B) Non

55. Si oui, expliquer .....

56. Si non, expliquer .....

57. La question de la durabilité des résultats du programme a-t-elle été prise en compte dès le départ ?

- a) Oui
- b) Non

58. Si oui, expliquer .....

59. Existent-ils des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées?

- a) Oui
- b) Non

60. Si oui, expliquer .....

61. Le programme dispose-t-il d'une stratégie d'information et de communication ? Est-ce que les différents rapports ont toujours été rédigés dans les délais ?

- a) Oui
- b) Non

62. Si oui, expliquer .....

63. Quelles sont vos propositions et recommandations pour la suite du programme ?

### **III. IMPACT**

64. Quels sont les différents acteurs (individus, groupes, communautés, institutions) qui ont été impliqués dans ce programme ou qui en ont bénéficié ?

65. Qu'est-ce que chacun a fait/fait différemment (changement/résultats) grâce/ à cause du programme, quand et où ?

66. Selon vous, le programme a-t-il contribué à la résilience des individus, des communautés et des systèmes ?

- a) Oui
- b) Non

67. Si oui, expliquer .....

68. Si, non pourquoi ?

69. Excepté le programme, selon vous, existe-t-il d'autres interventions qui ont contribué à ces changements ?

- a) Oui



b) Non

70. Si oui, expliquer (Quelles sont les preuves) .....

71. Si, non pourquoi ?

72. Selon vous, les effets relatifs à la résilience sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?

a) Oui

b) Non

73. Si oui, expliquer (Quelles sont les preuves) ?.....

74. Si, non pourquoi ?

75. Selon vous, le programme a-t-il contribué à la cohésion sociale notamment entre populations déplacées (PDI, retournés, réfugiés) et populations hôtes?

a) Oui

b) (B) Non

76. Si oui, expliquer (Quelles sont les preuves) .....

77. Si, non pourquoi ?

78. Qui d'autre a contribué à ces changements ? Quelles sont les preuves ?

79. Selon vous, les effets relatifs à la cohésion sociale sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?

a) Oui

b) Non

80. Si oui, expliquer (Quelles sont les preuves) .....

81. Si, non pourquoi ?

82. Quelles sont les implications en termes de genre des effets identifiés ?

83. Touchent-ils différemment les enfants, les jeunes, les femmes ?

84. Comment les différents acteurs et parties prenantes perçoivent-ils eux-mêmes les effets du programme ?

85. Est-ce que le programme a eu des effets positifs non anticipés ? Lesquels ?

86. Y a-t-il des domaines d'intervention dans lesquels le programme n'a pas induit d'effet ou a eu des effets négatifs ?

a) Oui

b) Non

87. Si oui, pourquoi ?

88. Si, non pourquoi ?

89. Devons-nous changer notre approche ou nos méthodes de travail ou devrions-nous plutôt nous concentrer sur d'autres domaines ?

#### **IV. APPRENTISSAGE**

90. Comment et dans quelle mesure les institutions locales ont-elles soutenu le programme ?

91. Est-ce que le programme est bien intégré dans les structures sociales et culturelles ?

92. Au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme, qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait, notamment en termes de durabilité des effets et appropriation locale ?

93. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du programme ?

94. Quelles leçons apprises pourraient être répliquables ou mises à échelle ?

## OUTIL DE COLLECTE N° 2 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS (PUBLICS)

### Cibles :

Ministères techniques (Agriculture/Élevage, Santé, Éducation, Eau/Hygiène/Assainissement, Promotion de la Femme/Protection de l'Enfant, etc.)

Haut-Commissariat 3N (HC3N)

Gouverneur

Préfets

Maires

Services techniques déconcentrés (STD) régionaux et communaux

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
<p>Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.</p> <p>Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa ».</p> <p>Cette évaluation a été commanditée par les Bureaux Pays de l'UNICEF et du PAM au Niger et se déroulera dans la région de Diffa (communes de Diffa, Chétimari, Gueskérou et Mainé Soroa), zone d'intervention du programme et couvrira la période comprise entre janvier 2021 et mars 2023.</p> <p>L'objectif principal de cette évaluation est de fournir des évidences sur les effets induits par le programme mis en œuvre conjointement par le PAM et l'UNICEF depuis juillet 2020 dans la zone d'intervention, en particulier en termes de renforcement de la résilience (communautaire, individuelle, systémique) et de la cohésion sociale.</p> <p>Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre dudit programme et nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.</p> <p>L'équipe d'évaluation _____</p>

INFORMATIONS DU RÉPONDANT	
Noms et prénoms du répondant	
Sexe	
Nom de l'organisation	
Titre / Fonction	
Contact	

**I. PERTINENCE :** *Dans quelle mesure le Programme est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires et les priorités de ses différentes parties prenantes ?*

1. Dans quelle mesure les problématiques traitées par le programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa » étaient-elle en cohérence avec les priorités nationales de développement du Niger, notamment le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, le Plan national de sortie de crise, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du programme ?
2. Selon vous, le programme représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques de cohésion sociale entre les PDI, réfugiés et pop hôtes ?
3. De votre point de vue, le programme est-il resté adapté à l'évolution de son contexte, notamment sur les plans politique, sécuritaire et environnemental ?
4. Les cibles et les zones d'intervention du programme étaient-elles les plus pertinentes pour adresser les problématiques traitées par le programme et relatives à la résilience et à la cohésion sociale?
5. Les parties prenantes impliquées étaient-elles les plus pertinentes pour contribuer à l'atteinte des objectifs portés par le programme ?
6. Selon vous, les bénéficiaires du programme ont-ils été impliqués dans sa conception et sa mise en œuvre ? Comment ?
7. Dans quelle mesure les besoins des femmes, des jeunes et des groupes de populations socialement vulnérables ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du programme ?
8. Selon vous, les objectifs portés par le programme étaient-ils cohérents avec les priorités en matière de développement définies dans l'Agenda 2030 ?
9. Dans quelle mesure le programme est-il en cohérence avec les orientations stratégiques de l'UNICEF et du PAM ?

***II. DURABILITÉ : Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des bénéfices et des systèmes développés ou renforcés par la mise en œuvre du programme ?***

1. Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement des capacités des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre pour appropriation et pérennisation des résultats du programme ?
2. Dans quelle mesure les capacités des institutions et organisations parties prenantes régionales, locales et communautaires au programme ont-elles été renforcées pour assurer la pérennisation des bénéfices au terme de la mise en œuvre du programme ?
3. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfices une fois le programme clôturé ?
4. Dans quelle mesure le programme permet-il de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des

financements additionnels ?

5. Quels sont les différents risques sécuritaires, sociaux, économiques, politiques, etc. susceptibles d'entraver la pérennisation des acquis du Programme ?

**III. IMPACT :** *Dans quelle mesure le Programme a-t-il produit les effets (changements) escomptés ou pas ?*

1. Selon vous, le programme a-t-il contribué à la création de conditions favorables à la coexistence pacifique entre les communautés bénéficiaires ?
2. Au terme de sa mise en œuvre, peut-on considérer que la théorie de changement portée par le programme est susceptible de se matérialiser dans le contexte politique, économique et sécuritaire de la région et des communes touchées, et du Niger de manière générale ?
3. Les acquis et les leçons tirées de la mise en œuvre du programme permettent-ils au moment de sa clôture d'envisager sa mise à l'échelle à d'autres zones confrontées à la problématique de la coexistence pacifique entre populations, y compris dans les autres pays du bassin du Lac Tchad qui font face aux problèmes de terrorisme et d'insécurité ?

**IV. APPRENTISSAGE :** *Comment et dans quelle mesure les institutions locales ont-elles soutenu le programme ?*

1. Est-ce que le programme est bien intégré dans les structures sociales et culturelles ?
2. Au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme, qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait, notamment en termes de durabilité des effets et d'appropriation locale ?
3. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation des résultats du programme ?
4. Quelles leçons apprises pourraient être répliquables ou mises à échelle ?

## OUTIL DE COLLECTE N° 3 : GUIDE D'ENTRETIEN EN FOCUS GROUPE AVEC LES COMMUNAUTES LOCALES

Cibles :

Hommes

Femmes

Jeunes

*(Focus groupes : groupes homogènes de 6 à 8 membres de même sexe et de même âge)*

### INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION

Bonjour/Bonsoir, mon nom est \_\_\_\_\_.

Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du programme « Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa ».

Cette évaluation a été commanditée par les Bureaux Pays de l'UNICEF et du PAM au Niger et se déroulera dans la région de Diffa (communes de Diffa, Chétimari, Gueskéro et Mainé Soroa), zone d'intervention du programme et couvrira la période comprise entre janvier 2021 et mars 2023.

L'objectif principal de cette évaluation est de fournir des évidences sur les effets induits par le programme mis en œuvre conjointement par le PAM et l'UNICEF depuis juillet 2020 dans la zone d'intervention, en particulier en termes de renforcement de la résilience (communautaire, individuelle, systémique) et de la cohésion sociale.

Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre dudit programme et nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.

L'équipe d'évaluation \_\_\_\_\_

COMMUNES DE : .....

ÉTABLIR LA LISTE DE PRÉSENCE :

**PERTINENCE** : *Dans quelle mesure le Programme est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires et les priorités de ses différentes parties prenantes ?*

1. Quelles sont les communautés qui vivent ici ?
2. Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?
3. Connaissez-vous le programme mis en œuvre par l'Unicef et le PAM ?
4. Selon vous, le programme représente-t-il une réponse adaptée aux problèmes que vous vivez dans votre communauté ? (Justifiez)
5. Selon vous, les cibles et les zones d'intervention du programme étaient-elles les plus pertinentes pour adresser les problématiques traitées par le programme ?
6. Qu'est-ce que le programme a fait dans votre communauté ?
7. Selon vous, les bénéficiaires du programme ont-ils été impliqués dans sa conception et sa mise

en œuvre ? Comment ?

8. Dans quelle mesure les besoins des femmes, des jeunes et des groupes de populations socialement vulnérables ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

**DURABILITÉ** : *Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des bénéficiaires et des systèmes développés ou renforcés par la mise en œuvre du programme ?*

1. Le programme a pris fin. Selon vous, la cohésion sociale va perdurer entre les communautés ?(justifiez)
2. Selon vous, les populations pourront-elles se prendre en charge du fait des projets ?
3. Est-ce qu'il y a des problèmes qui peuvent annuler les résultats du programme ? justifiez
4. Selon vous, les effets relatifs à la résilience sont-ils durables (Ou s'agit-il de changements ponctuels) ?
  - Oui
  - Non
  - SI, oui pourquoi,
  - Si, non pourquoi ?

**IMPACT** : *Dans quelle mesure le Programme a-t-il produit les effets (changements) escomptés ou pas ?*

1. De quoi avez-vous bénéficié précisément du programme ?
2. Quels changements avez-vous constaté du fait du programme ?
3. Pouvez-vous nous décrire les conditions dans lesquelles les individus baignaient avant le programme ?
4. Selon vous, comment le programme a-t-il contribué à la résilience des individus, des communautés et des systèmes ?
5. Qu'est ce que vous ne pouviez pas faire avant et que vous faites maintenant du fait du programme ?
6. Pensez-vous que le programme a entraîné des changements dans le fonctionnement du système
  - Oui
  - Non

Si oui, pouvez-vous nous décrire les changements intervenus dans le système après la mise en œuvre du programme ?
7. Quelles sont les nouvelles aptitudes que vous avez acquies du fait du programme ?
8. Existe-t-il d'autres projets dans votre localité ?
  - Oui (lesquels)
  - Non
  - Si, oui, pensez-vous que les autres projets ont contribué à ces changements ?
  - Oui
  - Non
  - Si oui, quelles sont les preuves ?
9. Quelle était la nature des rapports entre les différentes communautés avant la mise en œuvre du programme ?
10. Des conflits existaient-ils entre les communautés ?
  - Oui
  - Non

11. Quels types de conflits existaient-ils ?

Si, oui, quels étaient les dégâts provoqués par ces conflits ?

12. Selon vous, le nombre de conflits a-t-il baissé aujourd'hui ?

- Oui (justifiez)
- Non (justifiez)

13. Pensez-vous que le programme a contribué au renforcement de la cohésion sociale entre les communautés ?

- Oui
- Non

Si oui, comment le programme a-t-il contribué à la cohésion sociale ?

14. Quelle est la nature des rapports entre les communautés aujourd'hui ?

15. Quelle a été la place des femmes, des jeunes et des enfants dans le processus de renforcement de la cohésion sociale ?

16.

17. Selon vous, depuis que le programme a démarré quels sont les changements positifs ou négatifs que vous avez constatés selon les trois axes que sont le **RENFORCEMENT DES**

**CAPACITES**, la **RESILIENCE** et la **COHESION SOCIALE** au niveau des cibles suivantes :

- ✓ les individus (bénéficiaires hommes, femmes et jeunes y compris les garçons et les filles ainsi que les plus petits enfants)
- ✓ la communauté (groupes des PDI, retournés, réfugiés, populations hôtes)
- ✓ les organisations de base (associations ou groupements des hommes, des femmes et des jeunes),
- ✓ les autorités administratives régionales (gouverneur, conseil régional)
- ✓ les autorités communales (maires et conseils municipaux)
- ✓ les autorités coutumières (chefs traditionnels et religieux)
- ✓ les services techniques régionaux (santé, nutrition, éducation, eau/hygiène/assainissement, protection de l'enfant, etc.)
- ✓ les services techniques municipaux ((santé, nutrition, éducation, eau/hygiène/assainissement, protection de l'enfant, etc.)

18. Citez les changements positifs constatés et les facteurs explicatifs pour chaque cible

19. Citez les changements négatifs constatés et les facteurs explicatifs pour chaque cible

20. Citez ce qui n'a pas changé et les facteurs explicatifs pour chaque cas

*Merci pour votre collaboration*



**OUTIL DE COLLECTE N° 4 : FICHE DE VISITE DE TERRAIN (SITES DE  
REALISATION)**

Objet de la visite (Type de réalisation) : \_\_\_\_\_

Nom du site visité : \_\_\_\_\_

Commune de : \_\_\_\_\_

Date de la visite : /\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/

**Buts de la visite : Examen des progrès dans la réalisation des résultats**

**I. PERFORMANCE DU PROGRAMME (Questions d'exécution)**

Enumérez les principaux problèmes rencontrés dans l'exécution du programme et proposez des solutions \_\_\_\_\_

---

---

---

---

**II. DANS LE CAS DES EFFETS :**

- Changement positif (déterminé par une évolution notable à partir de la référence vers l'objectif final mesuré par un indicateur d'effet)
- Changement négatif (retour à un niveau inférieur à la référence mesurée par un indicateur d'effet)
- Sans changement

**III. DANS LE CAS DES PRODUITS : Appliqué à chaque objectif de produit**

- Non (non réalisé)
- Partiel (seulement si les deux tiers au moins d'un objectif quantitatif sont réalisés)
- Oui (réalisé)

**IV. ENSEIGNEMENTS TIRÉS**

[Si, au cours de la visite, des enseignements se dégagent des entretiens avec les responsables ou les

bénéficiaires du programme, ou que le Consultant observe directement des enseignements, la présente section peut être remplie.]

Décrivez brièvement les principaux enseignements tirés au cours de l'exécution du programme :

1. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Participants **clés** à la visite sur le terrain : [Si plus d'une personne ont effectué la visite.]

Rédigé par : \_\_\_\_\_

(Nom, titre et organisation)

## **Annexe 5 : Histoire de vie No 1**

### ***La fuite d'un ménage devant les combats entre les bandits armés et les forces de défense et de sécurité***

*Je m'appelle Goumsoumi Boulama, j'ai 31 ans, ma famille a cinq membres dont moi, ma femme et mes trois enfants dont un est inscrit à l'école primaire. J'ai étudié jusqu'à obtention de mon bac mais par faute d'emploi je me suis converti depuis 2016 dans le petit commerce de poisson dans le village de Maissirodi (commune de Chétimari) où je réside, tout près de la frontière avec le Nigéria au sud. En outre, mon activité de commerce consiste à acheter du poisson dans les villages de Chétimari bordant la Komadougou et que je revends à Maissirodi et alentours. C'est ainsi que je gagnais ma vie jusqu'à ce qu'un jour nous commençons à entendre des échanges de coups de feu de plus en plus fréquents entre probablement les bandits armés et les militaires. Cette situation a commencé par nous empêcher de faire nos activités commerciales et un beau jour mes amis, mes voisins et moi avons décidé de quitter notre village le plus rapidement possible pour éviter d'être victimes des combats ou de balles perdues. C'est ainsi que j'ai fui avec ma famille pour m'installer d'abord dans le village de Gamari au bord de la route nationale No 1, et ensuite nous nous sommes déplacés pour nous installer à Mainé Soroa ville, chez mes beaux-parents, où nous avons été accueillis par nos siens. Ces derniers ont alors affecté à ma petite famille une maisonnette plus ou moins délabrée.*

*C'est pendant que je vivais dans le village de Gamari que le projet BMZ est arrivé pour nous soulager les souffrances et j'ai bénéficié non seulement de sensibilisation sur la coexistence pacifique ou la cohésion sociale avec les populations hôtes afin d'éviter les conflits communautaires au village ou sur les lieux de travail, mais aussi d'un renforcement de capacité pour pratiquer une AGR (gestion financière/petit commerce), et d'un capital pour AGR à travers le PAM. Cela m'a permis de continuer mon petit commerce mais dans le domaine des produits maraichers. J'achète des produits maraichers frais que je revends en détail dans le village de Gamari. Avec les bénéfices générés, j'ai pu non seulement réparer au fur du temps ma maison en la crépissant, en remplaçant une poutre cassée et en construisant un mur de clôture ainsi qu'un hangar servant d'aire de repos pour ma famille pendant la période de chaleur. J'ai pu également m'offrir trois petits ruminants (mouton mâle) que j'embouche pour revente. Successivement, j'ai pu acquérir un premier mouton que j'ai acheté à 30.000 nairas et revendu à 65.000 nairas, le deuxième acheté à 32.000 nairas et revenu à 58.000 nairas et le troisième acheté à 40.000 nairas mais qui est actuellement sous embouche. Les revenus générés sont utilisés dans l'acquisition des produits alimentaires, l'achat d'habits et le règlement des facteurs de soins au profit de ma famille et des autres parents qui sollicitent mon assistance.*

*Du point de vue de la santé de ma famille, je ne me plains pas beaucoup car les petits enfants reçoivent les soins nécessaires même si je dois acheter les produits pharmaceutiques pour les plus grands et les adultes. Merci à Allah et au projet qui nous ont aidé à sortir de nos difficultés même si les conditions n'ont pas encore atteint celles de notre village d'origine, à savoir Maissirodi. Présentement, nous vivons une vie paisible, sans inquiétude par rapport aux bruits des multiples coups de feu que nous avons connus auparavant. Je ne compte pas aller en exode car toute ma famille vit paisiblement à Mainé Soroa et nous arrivons à subvenir à nos besoins essentiels.*

***(Histoire relatée par un résident de Mainé Soroa.)***

## **Annexe 6 : Histoire de vie N°2**

### ***Une retournée du village de Digargo, Commune de Diffa***

*Je suis une retournée en provenance du village de Baga au Nigéria après un séjour de 10 ans. J'ai 35 ans et je suis revenue à Digargo à cause de l'insécurité et des risques liés à cette insécurité. Des gens ont menacé les populations de quitter les villages de la zone de Baga. J'étais avec ma famille et nous étions au nombre de 6 personnes dont trois jeunes filles non encore mariées. Nous nous sommes déplacés dans notre fuite pendant 5 jours et voici 10 ans que nous sommes de retour. Nous avons tout laissé là-bas comme bagage et nos besoins d'existence dont 11 animaux (caprins) et de la volaille ainsi que des matériels de petit commerce. Nous avons marché pendant 3 jours et une partie du chemin nous avons emprunté une voiture de transport à l'intérieur du Niger. Sur le chemin de retour, nous avons vécu la faim et la soif ainsi que la fatigue de la marche. Au retour à Digargo, nous avons été accueillis par nos parents qui nous ont hébergés. Mais par la suite nous avons pu construire une petite maison avec le soutien de nos parents restés sur place.*

*Nous avons bénéficié du projet BMZ à travers le PAM et l'UNICEF. Le PAM nous a donné de l'argent pour notre participation aux travaux de récupération de terres dégradées par la confection de zai sur les champs collectifs, Cet argent nous a permis d'acheter des vivres et autres produits alimentaires pour notre subsistance. Disons aussi que les filles ont bénéficié de capital pour AGR et elles se sont engagées dans la fabrication de parfum qu'elles vendent pour générer des bénéfices et dans l'extraction d'huile d'arachide. Ma famille a bénéficié également de kits caprins, soit une quinzaine de têtes que nous avons pu multiplier et maintenant nous disposons d'une trentaine de têtes. Nous sommes dans la production maraîchère sur le site que nous a fourni le PAM. Nous produisons de la laitue, de la tomate, etc. que nous consommons et vendons si la production est suffisante.*

*Du côté de l'UNICEF, nous avons accès à l'eau potable au niveau du forage et des soins de santé au niveau du centre de santé. Les changements observés au niveau de mon ménage sont l'accès aux produits alimentaires qui est facilité grâce aux revenus que nous générons à partir des salaires obtenus pour notre participation aux travaux des zai, la production maraîchère, la vente de caprin. L'accès à l'eau potable nous a aidé beaucoup dans la vie de tous les jours même si le forage a des problèmes quelquefois. Je fais mon petit commerce, j'ai un capital bétail et j'ai de la volaille. Mon petit commerce me permet de satisfaire les besoins de ma famille. Mes filles arrivent à satisfaire leurs besoins de tous les jours en produits de toilette et de maquillage et leurs souffrances a diminué mais elles ont encore besoin d'un renforcement de leur capital AGR. Nous avons encore besoin de matériels améliorés d'extraction d'huile d'arachide pour augmenter nos revenus. Nous remercions beaucoup l'UNICEF et le PAM pour tous leurs appuis.*

***Entretien réalisé à Digargo, Diffa***

## **Annexe 6 : Histoire de vie N° 3**

### ***Une réfugiée résidant dans le village de Mallam Boucardi***

*« Je m'appelle Amina Mahamadou, mariée et mère de 3 enfants. Je viens d'un village du Nigeria dénommé Mallam Moutari. Je me suis installée dans ce village il y'a environ 3 ans à cause de la guerre qui sévissait dans mon village d'origine. Je n'ai pas rencontré une grande difficulté pour m'installer dans ce village, car mes parents y sont originaires. Mais le fait d'arriver dans un nouveau lieu et de devoir tout reprendre à zéro n'a pas été facile pour ma famille et moi.*

*Heureusement que mon arrivée a coïncidé avec le début des activités du programme BMZ, ce qui a été un soulagement pour nous. J'ai bénéficié de plusieurs appuis du programme qui sont entre autres :*

- *Don en espèces à hauteur de 20 mille FCFA*
- *Bourse scolaire pour ma fille*
- *Semences pour les jardins de case*
- *Formation en techniques de maraîchage*

*Tous ces appuis nous ont aidé à subvenir à nos besoins.*

*Ce programme nous a permis d'être résilients, car les produits des jardins de case nous permettent de produire à manger dans nos concessions.*

*Le programme a aussi permis aux populations d'être soudées.*

*Les formations que j'ai reçues dans le cadre de ce programme vont beaucoup m'aider à améliorer les conditions de vie de ma famille, ce qui est déjà une réalité. »*

*Entretien du 12/12/2023 dans le village de Mallam Boucardi, commune de Chétimari, région de Diffa.*